



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

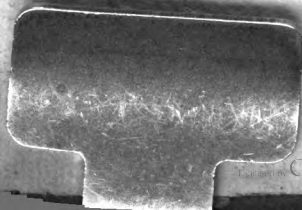
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





807158

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

NOV. & DEC. 1707.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure Galant

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurès.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. D C C VII.
Avec Privilège du Roy



AULECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveaux ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages leur tour; pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE
GALANT

NOV. & DEC. 1707



LE devoir le plus essentiel des Souverains, étant de donner de dignes Ministres à l'Eglise, on ne doit pas s'étonner, si le Roy s'est toujours scrupuleusement

A iij

6 MERCURE

attaché à faire de bons choix ; & si ce Prince, connoissant parfaitement le bien & le mal qui peut resulter de ces choix , & sur tout dans des temps où la saine Doctrine, qu'il a eu soin d'affermir , s'est souvent vue attaquée , oubliée , lors qu'il s'agit de nommer des Pasteurs, la naissance de ceux qui y prétendent , & même les services que ceux de leurs Familles, ont souvent rendus à l'Etat. Il est même des merites éclatans, par lesquels ce Monarque ne se laisse point ébloüir. Il examine la maniere dont ceux qui peuvent

prétendre aux Dignitez Ecclesiastiques, ont vécu, pour tâcher de développer, par ce qu'ils ont fait, ce qu'ils feront à l'avenir. Il trouve même qu'il ne suffit pas d'estre homme de bien, pour estre élevé à l'Episcopat, & si la vertu & l'austerité suffisent pour faire des Saints, elles ne suffisent pas pour faire des Evêques. Ils doivent, il est vray, estre doüez de vertus qui puissent édifier; mais il faut qu'elles soient accompagnées, de vertus agissantes, & qu'un Pasteur s'applique sans relâche, aux soins de

A iiiij

8: **MERCEUR**

faire profiter son Troupeau ,
& de luy faire avoir une bon-
ne pâture. Il faut qu'un Evê-
que ſçache de quelle manière
ſes brebis doivent eſtre gou-
vernées , & qu'il ſoit plus en
eſtat d'enſeigner aux autres ,
que d'eſtre luy-même enſigné.
Ainſi l'on ne peut prendre trop
de précautions, pour faire un ſi
grand choïx , puis que de là
dépend le repos de la conſcien-
ce des peuples , comme la per-
te de leur ame, dépendroit de
la mauvaiſe Doctrine qu'on
leur feroit ſuccer. Et c'eſt
pourquoy le Roy , plus ſeru-

puleux qu'il n'a jamais esté
sur ces sortes de choix, n'é-
coute aucunes raisons huma-
nes lors qu'il est question d'en
faire ; ce Prince ne connoist
personne dans ce moment-là,
& il jette moins les yeux sur
ceux qui l'environnent, & qui
grossissent tous les jours sa
Cour, que sur ceux que l'on a
vus attachez sur les Bancs de
Sorbonne ; que l'on a vu me-
ner une vie exemplaire dans
les Seminaires ; ou apprendre
à gouverner un jour, en chef,
une Eglise, en apprenant tout
ce qu'un Evêque doit faire.

10 **MERCEURE**

sous des Evêques , sous les ordres de qui ils travaillent. On ne doit pas s'étonner après cela du choix que le Roy a fait de M^{re} Ennemond Aleman de Montmartin , Docteur de Sorbonne , Grand Chantre & Grand Vicaire de l'Eglise de Vienne , qui joint à la pureté de sa doctrine une conduite simple & irréprochable , & une grande égalité de mœurs. Il ne faut pas s'étonner , dis-je , si le Roy a choisi un homme de ce caractère pour remplir le Siege de Grenoble.

Ce nouveau Prelat estoit

GALANT. II

déjà parfaitement instruit des travaux de l'Episcopat , s'étant fait un plaisir des soins & des peines que donnent ces travaux , sous les ordres de M^r l'Archevêque de Vienne , & le succès avec lequel il a exercé le Ministère Evangelique , ainsi que le fruit qu'il a fait dans les Missions où ce Prelat l'a employé , font donner de grands applaudissemens au choix de Sa Majesté. D'ailleurs le zele qu'il a toujours témoigné pour la saine Doctrine , & la chaleur avec laquelle il l'a défendue , comme Membre de la plus

12 **TRAIAD MERCURE**

celebre Faculté de l'Europe, ont beaucoup contribué à faire déterminer le Roy en sa faveur. Sa Majesté n'ignoroit pas que c'est la science qui édifie, & non pas celle qui détruit, qu'il faut chercher dans un Evêque; de manière que tout ce qui s'éloigne de cette divine source, ne doit estre regardé, que comme une fausse lumière, qui loin de conduire ceux qui la suivent, les fait souvent égarer.

M^r l'Evêque de Grenoble, est frere de Messire Pierre Alman, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roy au Gouver-

nement de Dauphiné. Il avoit
épousé en premières nopces,
Dame Marie-Anne de Sève,
fille de feu M^r de Sève, Pre-
mier President au Parlement
de Metz, sœur de M^{rs} les Ab-
bez de Sève, & de feu M^r de
Sève, Mestre de Camp de Ca-
valerie, tué à la Bataille de
Fridlinghen, & nièce de M^r
l'Evêque d'Arras, & de Ma-
dame la Marquise de Villeta-
neuse; & en secondes nopces,
Dame Catherine-Marie Bru-
lart-Sillery, fille aînée de M^r
le Marquis de Puyfieux, Che-
valier des Ordres du Roy, Lieu-

14 **MERCIER**

tenant General de ses Armées,
Conseiller d'Etat d'Epée, Gouverneur d'Huninghen, & Ambassadeur Extraordinaire de S. M. auprès des Cantons Suisses, & nièce de M^r l'Evêque de Soissons. M^r le Comte de Montmartin a eu de son premier mariage une fille unique, aussi distinguée par son mérite, que par l'éclat de sa naissance. Il a aussi eu une fille unique de son deuxième mariage, qui porte le nom d'Aleman : & qui fait remarquer en elle, quoy qu'encore fort jeune, beaucoup de graces & d'esprit.

La Maison des Alemans ,
est issue des anciens Barons,
Souverains de Foucigny. Ro-
dolphe Baron Souverain de
Foucigny, vivoit en 1125. Il
laissa Humbert, aussi Baron de
Foucigny, pere d'Aimoin, dont
la fille unique, Agnès de Fou-
cigny, épousa Pierre, Comte
de Savoye, dont elle eut Bea-
trix de Savoye, Baronne de
Foucigny, qui porta cette Ba-
ronnie dans la Maison des Dau-
phins de Viennois, en épou-
sant le Dauphin Guigues, dou-
zième du Nom; & ensuite par
succession cette Province passa

16 MERCURE

dans le Maison de Savoye.
Humbert dont je viens de parler , fut aussi pere de Guillaume de Foucigny, dont la fille unique, Agnès, épousa Thomas I. de ce Nom, Comte de Savoye. De ce mariage vint Beatrix de Savoye , femme de Raymond Berenger, Comte de Provence, & mere de Marguerite de Provence, Reine de France, femme de S. Loüis. Rodolphe, Baron de Foucigny, pere d'Humbert, laissa aussi Rodolphe, dit *Aleman*, qui forma la branche des Alemans, Seigneurs des Vau-bonnois, d'Aubonne, d'Uria-

ge, & de Châteauneuf, & Raymond, Seigneur de Thoire & de Bouffi en Genevois, qui en forma une autre considerable.

Les Branches sorties de ces Princes, Barons de Foucigny, ont soutenu la grandeur de leur origine, par les Terres considerables qu'elles ont possedees par d'illustres alliances, & par des Employs distinguez.

Renaud Aleman se signala dans les guerres, que les derniers Dauphins soutinrent, & Geoffroy fut en l'année 1444. Maître-d'hôtel, du Dauphin Louis, qui regna ensuite sous le nom

Nov. & Dec. 1707. B.

18 MENCURE

de Louïs XI. Aimon Aleman fut Lieutenant General, au Gouvernement de Dauphiné, en l'année 1463. Ioffrey eut la meſme dignité en 1505. Il eſt celebre dans l'Histoire ſous le nom du *Capitaine Molart*. Il fut Lieutenant General des Armées du Roy Louïs XII. c'eſt un des preux de ce temps-là. Il perdit la vie à la Bataille de Ravénne en 1512. Charles Aleman fut auſſi Lieutenant General au Gouvernement du Dauphiné, ſous François I. en 1522. Chevalier de l'Ordre de ce Prince, & enſuite Gouverneur de la mè-

me Province. Boniface Aleman & Guigues, son frere, furent Lieutenans Generaux des Armées des Rois Charles VIII. & Louis XII. en Italie : Odon Aleman fut Bailli du Gapençois & de l'Embrunois : André Aleman fut Chevalier de l'Ordre du Roy : Alexandre Aleman fut Bailly de Vignnois, & Gouverneur de Savoye ; on ne doit pas oublier, parmi tous ces grands hommes, François Aleman, qui se distingua si fort sous les yeux du Comte d'Anguion, à la Bataille de Cerisoles.

Les Alemans ne sont pas

B ij

29. MÉMOIRES

moins distinguez dans l'Eglise, par les grands hommes de cette Maison, qui ont embrassé ce party. Elle a donné 3 Evêques, à l'Eglise de Geneve, morts en odeur de sainteté. Guichard Arducius, frere de Rodolphe, qui a fait la Branche des Allemans, fut Evêque de Geneve en 1126. Arducius II, fut Evêque de la même Ville en 1138. Gerard fut Evêque de Lausanne, & Amé Evêque de S. Jean de Morienne. Louis Aleman fut d'abord Comte de S. Jean de Lyon, par la résignation de Galois Aleman son frere aîné, en

CHAPITRE M. 215

suite Abbé de Tournus sur
Saône, Evêque de Mâcon
en 1423, Archevêque d'Arles en
1428, & enfin créé Cardinal,
sous le titre de Sainte Cecile,
dans la même année, par Mar-
tin V. peu après Vice-Ca-
merlingue de l'Eglise. Le même
Pape le nomma Legat de Bou-
logne, & le chargea de faire
agréer aux Habitans de Sienné,
la Translation du Concile de
Pise, qu'il vouloit faire dans
leur Ville. Louis III. Roy de
Naples, & Comte de Provence,
eut beaucoup d'estime pour ce
Cardinal, & c'est à la confide-

22 MERCURE

ration qu'il confirma à l'Eglise d'Arles, les privileges que les Roys, ses predecesseurs, lui avoient accordez. Eugene IV. le nomma en 1431. pour presider au Concile de Bâle; mais dans la suite, il se broüilla avec ce Pape, au sujet de la Translation que ce Pontife vouloit faire du Concile, dans une autre Ville, & il resta à Bâle, où il continua les seances, & où il procura l'élection d'Amé VIII. Duc de Savoye, sous le nom de Felix V. après la déposition d'Eugene IV. en 1439. En haine de cette élection, Eugene le

priva du Cardinalat ; mais Ni-
 colas V. & Successeur d'Eugene,
 luy rendist le pourpre , après
 l'abdication de Felix V. & l'en-
 voya Legat, dans la Basse Alle-
 magne. Ce grand Prelat mou-
 rut à Salon en 1450. en odeur
 de sainteté, qui a esté confir-
 mée par des miracles qui enga-
 gerent le Pape Clement VII.
 de le beatifier le 9. Avril l'an
 1527 & de luy decerner un
 culte religieux, qu'on luy rend
 dans l'Eglise, sous le nom de
saint Louis d'Arles.

Antoine fut élu Evêque de
 Cahors en 1466. & mourut en

24 MERCURE

1475. Il fonda le College de S. Michel, où sont maintenant les Jesuites. Antoine Aleman, son Neveu, eut la même dignité en 1477. & mourut en 1493. Siboud fut Evêque de Grenoble vers le milieu du 15^e siecle. Il assembla dans son Palais à Grenoble, les Chefs de toutes les Branches de sa Maison, & procura par ses soins le fameux Concordat qui est imprimé dans le Livre des Fiefs, fait par Mr de Boissieu, Premier President de la Chambre des Comptes de Dauphiné, & dont le Pere Menestrier a parlé dans

dans ses Ouvrages. Laurens I. fut Evêque de Grenoble ; il est celebre par ses grands travaux dans ce Diocese, & par la fondation qu'il a faite d'un Convent de Minimes, dans la Plaine de Grenoble, & d'un autre de mesme Ordre dans la Ville de Toulouze, il a esté Abbé de S. Cernin. Laurens II. fut aussi Evêque de Grenoble & Abbé de S. Cernin. Charles Aleman Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, fut Grand Prieur de saint Gilles, il est Bienfaiteur de son Ordre, & il luy fit des presens magnifiques, parmy
Nov. & Dec. 1707. C

26 **MERCURE**

lesquels on voit encore aujourd'hui à Malte, les douze Apôtres en vermeil doré. Il fit dans l'Eglise de son Grand-Prieuré une fondation tres-considerable. Grenoble est la Capitale du Dauphiné, elle est située sur l'Izere; l'Evêché est suffragant de Vienne. Le Parlement de la Province, réside dans cette Ville; il est un des plus distinguez du Royaume. Les Officiers qui le composent estant tous d'une tres-noble extraction. Le Parlement de Chambery, qui est aussi tres-considerable, est de ce Diocese. Ptolomée nomme

GALANT 27

cette Ville *Accusium*. Elle a dans quelques anciennes inscriptions le nom de *Cularo*. C'est l'Empereur Gratien, qui lui a donné le nom qu'elle porte. Le premier Evêque de Grenoble, dont on ait connoissance, est saint Domnin, qui assista au Concile d'Aquilée en 381. Saint Hugues, un des Compagnons de Retraite de saint Bruno, fut un de ses Successeurs, il acquit à son Eglise la moitié du Comté Salmorenc, Mr Scarron a esté le Prédecesseur immediat de Mr le Cardinal le Camus. Les Evêques de cette Ville

C ij

28 MERCURE

prennent le titre de *Princes de Grenoble*, à cause de plusieurs donations que les Empereurs leur ont faites en divers temps, & ils sont Seigneurs de la Ville, & en pariage avec le Roy. En 1453. Louis XI. n'estant encore que Dauphin de Viennois, érigea le Conseil Delphinal de cette Province, en Parlement, & François Potier en fut Premier President. Il y a aussi dans cette Ville une Chambre des Comptes. La Chambre de l'Edit pour les Protestans fut cassée en 1679. Il y a eu autrefois une Université. La grande

Chartreuse , Chef d'Ordre , n'est qu'à trois lieuës de Grenoble. Le Diocese est fort étendu , & il y a quantité de Paroisses sur des montagnes & des rochers presque inaccessibles. L'air en est si vif , & si mal sain , qu'il n'y a que les gens nez & elevez sur les lieux , qui puissent y résister ; & comme tous les Curez que les Evêques de Grenoble y envoient , y mourroient en peu de temps , & qu'un Ecclesiastique n'y vouloit retourner , Mr le Cardinal le Camus , par un zele bien loüable , faisoit prendre des enfans

C iij

30 MERCURE

de sept à huit ans, nez sur ces montagnes, les faisoit élever dans son Seminaire, & après les avoir ordonnez, il les envoyoit sur ces rochers, donner la pâture divine à leurs Compatriotes. Et comme cet air leur estoit naturel, ils y résistoient sans peine.

A peine Mr l'Abbé de Mont-Martin eut-il esté nommé pour remplir le Siege de Grenoble, que ceux qui connoissoient particulièrement cet Abbé, dirent que le Mandement de Mr de Marnays, Grand-Vicaire de Grenoble, pour demander à

Dieu un digne Successeur, avoit produit l'effet qu'il en attendoit, puisque Sa Majesté avoit nommé M^r l'Abbé de Mont-Martin, pour succéder à M^r le Cardinal le Camus. Voicy de quelle maniere Mr l'Abbé de Marnays parle dans son Mandement.

Nous avons crû que les premiers soins de la Charge qu'on vient de nous imposer, estoit de vous informer de la mort de Son Eminence, Monseigneur le Cardinal le Camus, nostre incomparable Prelat, & de vous exhorter

C iiij

32 MERCURE

de luy rendre vos derniers devoirs, en faisant faire, chacun dans vos Eglises un Service solennel, pour demander à Dieu qu'il luy fasse misericorde. Il rendit l'Ame le douzième de ce mois à une heure après minuit, muni des Sacramens de l'Eglise, & dans un desir ardent d'estre uny à son Createur.

Le Sacré College des Cardinaux, le Clergé de France, & toute l'Eglise, viennent de perdre par cette mort, un de leurs plus grands ornemens, & de leurs plus saints Evêques. Que n'a-t-il point fait pendant trente-six ans

qu'il a gouverné ce Diocèse , pour en bannir l'ignorance & en déraciner le vice qu'il y trouva à son avènement ? Vous l'avez vu toujours infatigable dans ses fonctions , parcourant tous les ans les lieux les plus deserts & les plus inaccessibles de son Diocèse , souvent même au peril de sa vie : Vous l'avez entendu prêcher la Parole de Dieu, avec toute l'éloquence des premiers Peres de l'Eglise , & avec tout le zele du grand saint Charles Borromée , qu'il a parfaitement imité , comme le modèle qu'il s'estoit proposé. Il a joint à tant de travaux des

34 MERCURE

*aumônes immenses , une prière
continuelle & une austerité tou-
jours égale , qui a enfin consommé
son sacrifice. Nous vous exhor-
tons donc , mes tres-chers Freres ,
de joindre vos prieres & vos lar-
mes aux nostres , pour fléchir la
Justice de Dieu sur les infirmités
de la condition humaine , qui
pourroient estre échappées à la vi-
gilance de ce saint Pasteur, pen-
dant le cours d'une si longue vie ,
& les fatigues des fonctions Epis-
copales. Nous devons tous espe-
rer que ce grand Evêque estant
aux pieds de la Misericorde Di-
vine , attirera un jour sur nous*

GALANT 35

par son intercession, les graces qui nous seront necessaires pour remplir dignement les obligations de nos emplois. Nous vous conjurons encore, mes tres-chers Freres, de vous adresser avec confiance à Jesus-Christ, le souverain Pasteur de nos ames, pour obtenir de luy un Evêque qui soit selon son cœur, & qui soit remply de la Charité & des autres Vertus qui peuvent le rendre digne de succeder à celuy que nous venons de perdre. Et pour rendre un témoignage public de la veneration que Nous avons pour sa memoire: & pour tout ce qu'il a fait, réglé.

36 MERCURE

ordonné & statué pendant qu'il a gouverné ce Diocèse ; Nous déclarons que Nous le ferons exécuter pendant le temps de nostre administration , avec toute la force & le zele qu'il plaira à Dieu de nous donner , afin de maintenir le bon ordre qu'il y a éably. Et au surplus , Nous continuons toutes les Approbations des Predicateurs, Confesseurs & Vicaires qu'il avoit données , avec les modifications , restrictions & reserves y contenuës , à la charge qu'ils se pourvoiront par devers Nous quand le delay y porté sera expiré , pour les continuer s'il y échoit. Donné

*à Grenoble ce quatorzième Septem-
bre mil sept cens sept.*

Voicy ceux qui ont esté
nommez aux Benefices vacans,
avant la dernière Promotion.

L'Abbaye de S. Vincent de
Metz a esté donnée à M^r l'Ab-
bé de Bourlemont , Grand
Archidiacre de Bordeaux , &
cy-devant Grand-Vicaire du
Diocèse , & Agent general du
Clergé de France. Il est frere
de M^r le Duc d'Attri , fils de
M^r le Marquis de Sy , & neveu
de M^r le Comte de Bourle-
mont , Lieutenant General des

38 **MERCURE**

Armées du Roy , Gouverneur de Stenay , mort depuis quelque temps , & de feu M^r l'Archevêque de Bordeaux , qui avoit esté auparavant Auditeur de Rote , & employé dans le Traité de Pise en 1669. comme Plenipotentiaire de France. La Maison d'Anglure, dont est cet Abbé , est illustre & ancienne. Elle est de Champagne , & elle tire son origine de la Maison de S. Cheron. Anne d'Anglure , Seigneur de Givry , fut Mestre de Camp General de la Cavalerie Legere de France sous Henry III. Il

eut une grande part aux affaires de son temps , & fit beaucoup parler de luy, durant le Siege de Paris , & pendant les troubles de la Ligue. Mademoiselle de Guise , qui fut ensuite Princesse de Conty, avoit beaucoup de confiance en luy, & elle l'honora d'une estime particuliere , ainsi que les Memoires de ce temps-là le remarquent.

L'Abbaye dont je viens de parler , qui vacquoit par la mort de M^r l'Abbé Ancelin , a esté possédée par des personnes du premier Ordre. Cet

40 MÉRITE

Abbé l'avoit eue après la mort de M^r l'Abbé de Parabere, oncle de M^r le Comte de Parabere, Brigadier des Armées du Roy, & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, qui sert en Espagne, de M^r le Comte de Souillac, & de Madame la Marquise d'Aubeterre. Cet Abbé s'est distingué dans son temps par sa naissance & par son mérite. Il avoit eu cette Abbaye après la mort de M^r le Cardinal Mazarin, qui l'avoit possédée longtemps. Le mérite de M^r l'Abbé de Bourlemont est connu de

tout le monde.

Mr l'Abbé du Mas a esté pourvû du Prieuré de Colle en Perigord. Il est frere de Mr du Mas , Mâréchal des Logis des Mousquetaires gris. Mr l'Abbé du Mas est connu par l'amour qu'il a pout les belles Lettres, & par sa pieté.

Mr l'Abbé de Vaucocourt a esté nommé au Prieuré de Bar-sur Aube. Il est frere de Mr de Vaucocourt , Mestre de Camp , qui s'est tres-distingué en Italie. Ces M^{rs} sont de Thiviers , petite Ville de Perigord , & alliez à plusieurs Mai-
Nov. & Dec. 1707. D

42 MERCURE

sons qualifiées de cette Province. L'Abbé de Vaucocourt a fait ses Etudes de Theologie avec beaucoup de succès ; & après les avoir finies , il a mis en œuvre avec applaudissement , le talent qu'il a pour la Chaire.

L'Abbaye de Frauloutern a esté donnée à la Dame de Merzenhausen. Cette Dame a exercé avec beaucoup d'édification, les premières Charges de sa Communauté, & le choix que le Roy a fait de sa personne pour l'Abbaye qu'il vient de luy donner , a esté fort ap-

plaudy. Cette nouvelle Abbessé est d'une grande naissance, & d'une Famille originaire de l'Alsace. Elle est alliée à Mr Van Eyck, Lieutenant Colonel, & Commandant de Dinant, & à Mr le Chevalier de Tarnay, qui sert aux Pays Bas, dans les Troupes de Monsieur l'Electeur de Baviere. Elle est aussi parente de Mr le Marquis de Leyde, de la même Famille que celuy qui défendit si vaillamment la Ville de Dunkerque, contre l'Armée de France & celle d'Angleterre, il y a plus de cinquante ans, & qui

D ij

44. **MERCEUR**

y fut blessé à mort, en voulant empêcher un Regiment Italien, à qui il avoit confié une demy-lune , de prendre l'allarme, comme il faisoit, à l'approche de nos Troupes.

Le Pere Dom Baroud a eu l'Abbaye d'Ervafen, de l'Ordre de S. Benoist , qui a esté possédée par de grands hommes, & elle a eu de sçavans Religieux , qui ont enrichy l'Eglise de plusieurs Ouvrages: Elle estoit fort celebre sur la fin du penultième Siccle par l'ardeur avec laquelle ses Religieux cultivoient les Sciénces. Dom

Baroud, qui vient d'estre nommé à cette Abbaye, est encore plus considerable dans son Ordre, par ses vertus que par ses lumieres, quoy qu'elles soient fort étenduës. En effet, il joint à un esprit tres-éclairé, & naturellement élevé, une grande modestie, & un zele ardent pour l'observation de la Discipline Reguliere.

Le Samedi 12. Novembre, Messieurs de la Cour des Aides après avoir ouï dès le matin la Messe dans leur Chapelle, recommencerent leurs Seances. Mr Bosc, Procureur Ge-

46 MÉROUKE

neral de cette Cour, parla avec beaucoup d'éloquence, & son discours reçut de grands applaudissemens. Il parla des devoirs des Juges, & s'étendit sur la moderation qu'un Magistrat doit avoir, & il fit voir que les Juges, qui n'ont pas la force d'assujettir leurs passions, & qui ont le malheur de s'y livrer, sont bien près d'estre prévaricateurs de leur Ministère; *il n'y a pas loin, continua-t-il, du moindre relâchement, dans les fonctions de la Magistrature, jusqu'aux prévarications les plus marquées* : Ce qu'il dit sur le desin-

teressement, qu'un Juge doit avoir, fut tres-délicat, & il fit voir que cette vertu est dans le Magistrat, le principe de toutes les autres, & que l'exercice de toutes les vertus, sans celle-là, est suspendu. Cette pensée lui fournit mille beaux traits qui furent fort applaudis. Il prit de là occasion de parler de l'exacte justice qui a toujours caractérisé les actions du Monarque qui gouverne aujourd'huy la France, & de la probité de ce Prince, qui l'a souvent obligé de prononcer contre luy-mesme, dans des occasions où l'on auroit pû in-

48 MERCURE

interpréter la Loy en sa faveur. M^r Bosc finit son discours en faisant entrer d'une manière fort délicate dans les louanges qu'il donna à M^r le Camus, un Eloge de Monsieur le Cardinal le Camus, qu'il regarda comme un Ornement de l'Eglise, & un Modèle de l'Episcopat.

Monsieur le Premier Président parla ensuite. Son discours rempli de la gravité, qui convient aux Personnes qui occupent les premières places de la Robbe. plut beaucoup, tant à cause de sa beauté que de la variété

riété, qu'il y avoit répandue; & après avoir donné quelques loüanges à celui de M^r Bosc, il en fit une espece d'Analyse, & les judicieuses réflexions qu'il fit sur les principaux endroits de ce Discours, y firent remarquer de grandes beautés. Il releva fort éloquemment tout ce que Mr Bosc avoit dit sur la prévention que les Juges doivent éviter avec soin, & sur la recherche de la vérité, à laquelle ils doivent uniquement borner tous leurs travaux, & il finit en recommandant aux Avocats & aux Procureurs de

Nov. & Dec. 1707. E

50 MERCURE

renouveler leur zele & leurs soins pour la deffense des Parties, qui leur confioient leurs interêts; de ne point embarrasser les affaires dont ils sont chargez, par d'inutiles procédures, qui ruinent souvent ceux qu'elles regardent. Ce qu'il dit sur ce sujet, fut tres-energique, & appuyé par des passages du Nouveau Testament. On doit remarquer que les discours qu'on fait à la Cour des Aydes le lendemain de la S. Martin, sont appelez *Mercuriales*. Les Avocats & Procureurs furent ensuite admis à

la prestation du serment , qui se fit entre les mains de Monsieur le Premier President.

Le même jour on chanta dans la grande Salle du Palais, la Messe vulgairement nommée *Messe rouge* , parce que Messieurs du Parlement , qui assistent à cette Messe , sont en Robbes rouges. On doit sçavoir que cette Messe est toujours celebrée par un Evêque choisi par le Corps du Parlement , & toujours chantée par la Musique de la sainte Chapelle. Monsieur le Premier President se trouva à cette Messe,

E ij

52 MERCURE

à la teste de toutes les Chambres du Parlement. Monsieur Florian, Evêque d'Orleans, & Oncle de Monsieur le Premier President, qui officia ce jour-là, fut servi par Messieurs du Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet. Monsieur le Premier President, suivi de tout le Parlement, alla à l'offrande avec les Ceremonies accoutumées. La Messe étant finie, toute cette auguste Compagnie alla à la Grand'Chambre. Monsieur l'Evêque d'Orleans monta sur les hauts sieges avec Monsieur le Premier President,

& il prit place à costé de ce Magistrat, à la teste des Conseillers, & chacun s'estant placé selon son rang, M^r le Premier Président fit, selon l'usage ordinaire, un compliment à l'E-
vêque qui venoit d'officier. Il luy dit qu'outre les raisons qui avoient porté le Parlement à le choisir, il en avoit eu de particulières qui lui avoient fait souhaiter que le choix du Parlement tombât sur sa Personne; que l'alliance, qui estoit entr'eux, la lui rendoit très-chère; & que d'ailleurs la place qu'il occupoit à present dans l'Eglise, avoit esté destinée à un

E iij

54 MERCURE

Prélat, dont la memoire lui estoit precieuse, & augmentoit encore beaucoup l'affinité qu'il y avoit entr'eux. Il loüa ensuite Mr l'E-vêque d'Orleans, sur les grands exemples de vertu qu'il avoit donnez dans le temps qu'il étoit Tresorier de la Sainte Chapelle, & dont la Compagnie, qu'il honoroit ce jour-là de sa presence, avoit esté si souvent témoin, sur la sagesse avec laquelle il avoit gouverné le Diocese d'Aire, & sur les regrets que l'on y avoit eu de le perdre; Et enfin sur son zele pour la saine doctrine, & pour l'observa-

tion de la Discipline Ecclesiastique. Il finit , en l'assurant de la joye qu'il avoit eüe. de le voir revenir dans le voisinage de Paris , & en luy souhaitant un long & heureux Episcopat.

Mr l'Evêque d'Orleans répondit à ce compliment , par un Discours qui fut très-applaudy. Il témoigna à la Compagnie , en adressant la parole à Mr le Premier President , qu'il avoit esté très-sensible à l'honneur qu'elle luy avoit fait , de le choisir pour officier dans une Cereemonie , que la presence du

E iiiij

56 MERCURE

plus celebre Corps de l'Europe , rendoit plus auguste ; & de tant de grands Magistrats , dont l'idée luy rappelloit celle des graves Personnages , qui composoient la Republique Romaine , la plus florissante qui ait jamais esté ; que l'honneur d'officier dans une Ceremonie , où le Chef de la Justice , dont la personne luy devoit estre si chere par tant d'endroits , présidoit pour la premiere fois , luy estoit encore plus sensible ; que la place où il se voyoit ce jour-là , le faisoit souvenir avec joye , du temps qu'il avoit passé dans l'enceinte du Palais ; que la Dignité

qu'il y avoit occupé, luy en rendroit toujours le souvenir précieux ; qu'il ne l'avoit quittée qu'avec regret, & que la pensée de s'éloigner d'une Compagnie si celebre & si respectable, avoit esté pour luy tres-douloureuse ; mais qu'enfin il estoit allé servir au bout du Royaume, une Eglise où la Providence l'avoit appelé ; & que pour obéir à cette même Providence, il l'avoit quittée, pour en venir servir une autre dans le voisinage de Paris ; que cette Eglise, à laquelle il venoit de s'attacher, conserveroit toujours un souvenir précieux pour

58 MERCURE

le Prelat que Sa Majesté luy avoit destiné , après la mort de Mr le Cardinal de Coislin ; que les liens que la nature avoit mis entre ce Prelat & luy , luy en rendoient tous les jours la perte plus sensible : Perte , continuait-il , veritablement grande pour l'Eglise , dans laquelle il avoit brillé comme un Astre , & qu'il avoit édifiée par ses travaux. Il parla ensuite du zele qu'il avoit eu pour la saine doctrine, & de la vigueur avec laquelle il l'avoit soutenüe. Mr d'Orleans joüa ensuite le Parlement , sur le zele qu'il avoit

marqué dans tous les temps qui avoient suivy son établissement, pour le service du Roy & de l'Etat, sur sa fermeté à en soutenir les droits & les intérêts dans les temps les plus difficiles & les plus orageux. Il finit en souhaitant à cette Compagnie, qu'elle eût longtemps devant les yeux le digne Chef que le Roy venoit de luy donner, & qu'elle a eu le plaisir de former, & de rendre capable d'occuper cette importante Place.

Ce discours finy, tous les Avocats, Procureurs, Greffiers, &c.

60 MERCURE

furent appelez par leurs noms, pour prêter le serment, ce qu'ils firent aux pieds de Mr le Premier President. Cette Cere-
monie ne finit qu'à une heure après midy. Alors Messieurs s'estant levez, Mr l'Evêque d'Orleans, ayant à sa droite Mr le Premier President, & à sa gauche M^r le President Portail, les Huissiers, qui marchaient devant eux, frappant de leurs baguettes, se rendit en l'Hôtel de Mr le Premier President, par la petite porte qui conduit à cet Hostel. On y servit un magnifique Repas,

GALANT 61

auquel une partie du Parlement avoit esté invitée.

Vous trouverez beaucoup d'Articles parmy ceux que vous allez lire , qui ne vous paroîtront pas nouveaux ; mais vous ne devez point vous en étonner , n'ayant point reçu de mes Lettres depuis deux mois.

Dame Gabrielle Glé , Marquise de la Valliere , Dame du Palais de la feuë Reine , veuve de Mr le Marquis de la Valliere , Gouverneur & Lieutenant General du Bourbonnois, & Commandant les Chevaux Legers de Monseigneur le Dau-

62 MERCURE

phin , est morte âgée de cinquante-neuf ans. Elle laisse Mr le Marquis de la Valliere , aussi Gouverneur du Bourbonnois , qui a épousé Mademoiselle de Noailles. Madame la Marquise de la Valliere estoit d'une ancienne Maison d'Auvergne , alliée à celles de Montmorin & de Cauvigny. Tous les Ayeux ont porté les armes pour le service de nos Rois , & ce nom est connu en France depuis le Regne de François I. Cette Dame estoit encore plus recommandable par sa vertu & par son merite , que par sa

naissance ; quoy qu'elle ait passé une partie de sa vie à la Cour , elle n'a pas laissé de donner beaucoup de temps aux exercices de la pieté , & d'édifier par son exemple. M^{re} Jean François de la Baume-le-Blanc , Marquis de la Valliere, & Baron de la Maisonfort , son époux , fut d'abord Cornette de la Compagnie des Chevaux Legers de Monseigneur le Dauphin, dont il eut ensuite le Commandement. Il estoit fils de Laurent de la Baume le-Blanc , Chevalier , Seigneur des Châtellenies de la

64 MERCURE

Valliere , Boifay , & Ruigny ,
Baron de la Maisonfort , Lieu-
tenant General pour le Roy ,
du Pays , Ville & Chasteau
d'Amboise , Capitaine-Licute-
nant de la Compagnie des
Chevaux Legers , & Mest're de
Camp General de la Cavalerie
Legere de France ; & de Fran-
çoise le Prevost , fille de Jean
le Prevost , Chevalier de l'Or-
dre de S. Lazare , Ecuyer de la
grande Ecurie du Roy , Sei-
gneur de la Coutolay , de la
Riviere , de la Maison du Pleffis-
au-Prevost , & d'Elizabeth Mar-
tin de Mauvoy , fille de Phi-

GALANT 65

ippe, Chevalier, Seigneur de la Garde, Commandant les Troupes de France aux Pays-Bas, & General d'Armée par Commission & Lettres Patentés des Etats Generaux, & Chambellan du Duc d'Alençon. Laurent, Marquis de la Valliere, n'avoit que vingt-deux ans dans le temps du passage de Bray, où ayant le Commandement de la Mestre de Camp de la Cavalerie Legere, il soutint avec dix-huit Maîtres, tout l'effort des Ennemis, & favorisa la retraite des Troupes de France. Sa valeur n'é-

Nov. & Dec. 1707. F

66 MERCURE

clata pas moins à la journée d'Avin , où il rompit le Bataillon du General Lamboy , avec quarante Maistres. Il se signala aussi beaucoup aux Batailles de Sedan & de Rocroy , & il défendit la Ville & le Château d'Amboise avec une valeur incroyable. Il eut de son mariage , outre Mr le Marquis de la Valliere , époux de la Dame dont je vous apprens la mort , Françoise-Louïse de la Baume-le-Blanc , qui fut Fille d'Honneur de feuë Madame , & qui est à present Carmelite dans le grand Convent.

de la rue S. Jacques , où elle
édifie tout son Ordre.

La Maison de la Baume-le-
Blanc, tira son origine de Pierre
le Blanc, Chevalier, qui vivoit en
Picardie l'an 1200. & qui fit de
grands biens à l'Hôpital de
Corbie. Jean & Henry le Blanc,
qualifié *Damoyseaux* , dans le
Testament de Philippes de
Bussy , des Marquis de Dinte-
ville , dont ils furent execu-
teurs , & qui vivoient au mi-
lien du deuxième Siecle, étoient
de cette même Maison.

Madame la Marquise du
Chastelet , épouse de Mr le

F. ij

68 MÉRACORE

Marquis du Châtelot , Grand Maréchal hereditaire de Lorraine , & qui avoit épousé en secondes nopces M^{re} N. A. Bruneau, Marquis de la Rabateliere , pere de Madame la Marquise de Merville, qui vient de mourir , est tante de Mr le Marquis de la Valliere.

Madame de Joüy de Murinais ; épouse de M^{re} Henry de Maille , Marquis de Carman, est aussi decedée. Elle estoit d'une Maison également illustre par son ancienneté & par ses alliances. Elle est originaire de Touraine , & alliée

GALANIE 69

aux plus grandes Maisons des Provinces voisines. La Maison de Maillé , dont le mary de la Dame qui vient de mourir, est un des chefs, est tres-ancienne ; il en est souvent parlé dans l'histoire des Comtes d'Anjou. Haridouin fleur de Maillé , eut d'Antoinette de Chauvigny , un autre Haridouin , qui épousa Françoise , heritiere de la Tour Landry , dont la posterité s'est divisée en plusieurs branches. Un cadet de cette Maison se distingua beaucoup ; sa posterité finit à la bataille de Dreux , en

70 MARGUERITE

la personne de M^r de Maillé
Duc de Fronzac, frere de feuë
M^e la Princesse, & qui fut tué
d'un coup de canon sur mer,
au siege d'Orbitelle en 1646.
Plusieurs Seigneurs de cette
Maison se signalerent dans le
seizième siecle. Philippe de
Maillé, Capitaine des Gardes
du Corps d'Henry II. alla en
1548. en Ecosse pour y rece-
voir la Reine Marie Stuart,
qu'il conduisit en France. Il eut
ensuite ordre d'arrester le Prin-
ce de Condé en 1560. Un Sei-
gneur de cette Maison fut tué
à la bataille de Coutras en

GALANT 71

1587. Un autre avoit aussi esté
tué au siege de Cambray en
1553. Claude de Maillé tué à
la bataille de Coutras fut pere
du Maréchal de Brezé, Cap-
taine des Gardes du Corps de la
Reine Marie de Medicis, &
qui épousa Nicolle du Pleffis-
Richelieu, sœur du Cardinal
de ce nom, dont il eut feuë
M^e la Princesse de Condé & le
Duc de Fronfac, mort à l'âge
de 27. ans, & dont je viens de
parler.

Dame N.... Delmaz, Veu-
ve de feu Messire N.... Mau-
rin, Conseiller du Roy, & Au-

72 MERCURE

ditteur en la Chambre des
 Comptes , est morte âgée de
 plus de 80. ans. Cette Dame, qui
 étoit estimée à cause de sa gran-
 de piété , a laissé plusieurs en-
 fans , sçavoir le P. Dom Mau-
 rin, Visiteur & Prieur des Char-
 treux de Paris depuis plus de
 20. ans , & qui avant que d'en-
 trer dans la Solitude , avoit pa-
 ru dans le Barreau avec beau-
 coup de succès ; Mr Maurin ,
 Auditeur des Comptes , & qui
 a des enfans d'une grande ca-
 pacité ; Mr le Chevalier Mau-
 rin , cy-devant connu sous le
 nom d'Abbé Maurin , & qui
 avoit

avoit esté en certe qualité Aumônier de feuë S. A. R. Mademoiselle. On doit remarquer qu'il n'estoit pas nécessaire en ce temps-là d'être Prestre, pour posséder ces fortes de Charges. M^e Maurin laisse aussi deux filles, dont l'une est Religieuse Ursuline au Convent de la rue S. Jacques, & l'autre n'est pas mariée. Ces deux Dames sanctifient leur vie, par la pratique exacte des vertus de leur estat. La premiere a esté long-temps Supérieure de son Monastere, & elle en a encore aujourd'hui une des principales Charges;
Nov. & Dec. 1707. G

74 MERCURE

c'est une Dame connue par son esprit & par son merite.

M^e Maurin , qui vient de mourir , a esté dans son temps une de ces femmes brillantes , que les agrémens de l'esprit & de la personne font rechercher. Feu Mr Maurin , son Epoux , avant que d'entrer dans la Chambre des Comptes , avoit pris soin des affaires de feuë Madame la Duchesse Doüairiere de Ventadour , de la Maison de Montmorency , & Grand-mere du Duc de ce nom ; cette Duchesse honora Mr Maurin d'une confiance toute particu-

liere , tant qu'elle vécut , & elle disoit qu'elle n'avoit jamais connu personne qui eût plus de probité & plus de désintéressement que luy. Le témoignage de cette Dame, fit beaucoup d'honneur à Mr Maurin ; & l'estime que tout le monde avoit pour luy , augmenta beaucoup ; lorsqu'il fut dans la Chambre des Comptes , & la maniere dont il s'y comporta luy fit autant d'amis que d'admirateurs.

M^{re} Pierre Pollart, Chevalier, Seigneur de Villequoy , Conseiller au Parlement , est mort dans un âge tres-peu avancé.

G ij .

76 MERCURE

Il estoit fils de Mr Pollart aussi Conseiller au Parlement , & l'un des plus vertueux Magistrats de ce Corps. Mr de Villequoy, étoit Neveu du P. Pollart, Prêtre de la Congregation de l'Oratoire, & qui demeure à S. Magloire , où il passe sa vie dans les exercices de la plus parfaite Charité. Il s'attache fort à la Controverse , dont il fait plusieurs Conferences chaque mois, dans le College de Maître Gervais , & il employe tout son Patrimoine , qui est fort considerable , à secourir les Pauvres , & sur tout ceux à

qui la honte ôte les seules ressources qu'ils trouveroient en faisant connoître leur indigence. Mrs Pollart, estoient freres de feuë M^e de Seraucourt, Epouse de Mr de Seraucourt, cy devant Intendant de la Generalité de Bourges. Mr Pollart de Villequoy, qui vient de mourir, ne laisse point d'enfans. Sa mort l'a fait beaucoup regretter, & sur tout dans sa famille. On avoit lieu d'esperer qu'il marcheroit bientôt sur les traces de ses Ancestres, qui se sont distinguez dans le Parlement de Paris, depuis deux

G iij

78 MERCURE

ou trois siècles, & qui ont servi utilement nos Rois en différentes occasions.

Messire Estienne Braquet, Ancien Avocat au Parlement, & l'un des Directeurs de l'Hôpital general, est mort subitement, âgé d'environ cinquante ans. Il estoit fils de feu M^r Braquet, fameux Avocat au Parlement de Paris. Celui-cy s'estoit acquis une grande réputation par ses Playdoyez, & il avoit fait élever son fils dans l'Etude de la Jurisprudence; mais comme il mourut, son fils estant encore fort jeune,

peut-être n'auroit-il pas continué l'étude qu'il avoit commencée, sans les soins que feu M^r Trumeau, qui a suivi le Barreau pendant plusieurs années avec beaucoup de succès, prit de faire connoître le jeune Avocat en l'excitant à marcher sur les traces de feu son pere. M^r Braquet, qui vient de mourir, animé par les avis de M^r Trumeau, travailla avec plus d'activité, & se rendit enfin, après une forte application, un des plus habiles hommes de son temps. La réputation de probité & d'exactitu-

G iiij

80 MERCURE

de dans les fonctions de son ministère, qu'il s'étoit acquise, le firent choisir, il y a quelques années, pour un des Directeurs de l'Hôpital general. Il a exercé cet Employ avec beaucoup d'intégrité, & il a fait connoître par son Testament, qu'il avoit toujours regardé les Pauvres comme ses enfans; il leur a donné une bonne partie des grands biens qu'il a laissez, & pour avoir lieu de leur faire un jour ces grands avantages, il n'avoit jamais voulu penser au mariage. M^r Braquet aimoit fort la solitude; il sortoit rare-

GALANT 81

ment , & il ne quittoit jamais sa retraite que pour aller au Palais ou à la promenade dans des lieux écartez. Son temps estoit entierement partagé entre le travail & les lectures des Ouvrages de pieté.

Mr l'Abbé de la Bazoniere, Grand Vicaire & Prevost de l'Eglise de Montauban , est mort dans un âge peu avancé. Il estoit de Normandie , & d'une ancienne Famille, alliée aux Maisons les plus considérables de cette Province : sçavoir , à celles de la Tour , du Bosc , de Ris , la Fai , & à plu-

82 **MERCURE**

sieurs autres de ce rang. Le Défunt a esté fort regretté à Montauban , où son merite & sa pieté luy avoient attiré beaucoup d'amis. Il avoit eu depuis quelques années la Dignité de Prevost de cette Eglise, de Mr le Bret, qui vit encore, & qui a esté long-temps à la teste de ce Chapitre. Cet ancien Prevost est fort connu parmy les Sçavans. Il a donné au Public une Histoire de l'Eglise , imprimée en trois Volumes à Paris en 1679. Il declare dans la troisieme Partie de cet Ouvrage (p. 509.) qu'il

GALANT 83

a ouï dire à feu M^{re} Pierre de Bertier, Evêque de Montauban, qu'il avoit luy-même appris de Jean de Bertier, Evêque de Rieux, son grand Oncle, amy & Contemporain de Pierre Darnés, Evêque de Lavaur, que c'étoit ce dernier qui avoit composé le Livre de *Ritibus Ecclesiæ Catholicæ*, &c. & qu'il en estoit le veritable Auteur, & non Mr du R***. Le Pere Martenne a fait valoir ce témoignage, qui est contraire à celui de la pluspart des Historiens de ce temps. Mr le Bret a plus de quatre-vingt ans,

84 MERCURE

& jouït d'une fanté parfaite.

Mr l'Evêque de Montauban ,
qui nomme à cette Dignité ,
l'a conférée à Mr l'Abbé de
Sequenville , Grand Vicaire &
Theologal de Montauban. Cet
Abbé est de l'illustre Maison
de Faudoas , qui est alliée aux
plus grandes de Guienne &
d'Auvergne , sur tout à celles
de Canillac & d'Esteing , & M^r
le Comte d'Esteing , Beau-fre-
re de Mr l'Evêque de Montau-
ban , est tres-proche parent de
Mr l'Abbé de Sequenville. La
Theologale , qui vacquoit par
cette promotion , a esté don-

GALANT 85

née par le même Prelat à Mr Solanet Docteur de Sorbonne qui lui est attaché. Ce nouveau Theologal a déjà donné diverses marques de son sçavoir & de sa pieté depuis qu'il travaille dans le Diocèse de Montauban, & ce choix a esté fort agréé de tout le Chapitre. Il est neveu de Mr l'Abbé Solanet qui demeure en cette Ville, où il est fort estimé des gens de Lettres, sur tout à cause de la connoissance qu'il a de plusieurs langues.

Depuis que la Collegiale de Montauban a esté unie à la

86 MERCURE

Cathedrale , la Prevosté , qui estoit la premiere dignité de celle-là , est devenuë la seconde Dignité de celle-cy. Celui qui en est aujourd'hui Titulaire est encore plus recommandable par sa vertu & par son érudition, que par sa naissance, quelque illustre qu'elle soit ; il est tres-attaché à ses devoirs , & à l'étude, ainsi qu'aux exercices de pieté qui consomment tout son temps. Il a beaucoup travaillé sur les matieres de Controverse, dont la connoissance est fort necessaire dans le Diocèze de Montauban.

Messire Henry Charles Ancelin, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé de S. Vincent de Metz, qui mourut il y a quelques mois, étoit fils de feu M^r la Nourrice du Roy, & frere de feu M^r Ancelin, Contrôleur de la Maison de S. M. & qui avoit l'honneur d'estre frere de lait de ce Monarque. M^r l'Abbé Ancelin estoit aussi frere de l'ancien Evêque de Tulles, & Cousin de feu M^r Ancelin Officier de la Chambre des Comptes, qui étoit Neveu de M^r Gillot, Conseiller Clerc au Parlement, & Cousin

88 MERCURE

de M^r Leboutz Conseiller dans le même Corps. M^r Ancelin, qui est aujourd'hui Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, est Neveu de feu M^r l'Abbé Ancelin fils du Contrôleur dont je viens de parler. Le Père de tous ces M^{rs}, & mary de M^{re} la Nourrice, fut anobli par S. M. suivant l'ancien usage. M^r l'Abbé Ancelin estoit Docteur de Sorbonne, & joignoit à cette qualité, celle d'avoir beaucoup de probité, & une grande exactitude dans les fonctions de son ministère.

M^{re} Adrien Compain, Doc-

GALANT 89

teur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maison & Société Royale de Navarre, y est mort dans de grands sentimens de pieté, & dans un âge assez peu avancé. Il étoit Proviseur du College de Navarre, & Prieur de S. Sulpice de la Pointe; il s'est toujours uniquement appliqué à la pratique des devoirs de son état, & jamais homme ne fut plus soumis aux décisions de l'Eglise. Il avoit en horreur jusqu'au nom des *nouveautez* & des *nouvelles doctrines*, & il étoit l'ennemy déclaré de toutes celles qui ont troublé dans ces

Nov. & Dec. 1707. H.

90 **MERCURE**

derniers temps la paix de l'Eglise. La conduite qu'il a tenuë pendant tout le temps qu'il a esté dans la Faculté de Theologie , & la doctrine qu'il y a toujours constamment suivie , en sont des preuves tres-convainquantes. M'Compain étoit de Lyon ; il vint fort jeune à Paris , & s'y estant engagé dans la longue & penible carrière des Etudes Theologiques , on connut bientôt qu'il en seroit un jour un des principaux Ornaments. En effet , les progrès qu'il y fit furent tres-rapides , & il y soutint plusieurs Actes

avec beaucoup de succès. Feu M^r l'Evêque de Meaux, Supérieur de la Maison de Navarre, l'estimoit fort , & avoit pour luy une considération particulière.

Mous devez , en lisant l'article qui suit , faire attention que je ne suis que Rapporteur de la piece dont il s'agit ; que ce n'est pas moy qui parle , & que si je parlois , je tiendrois un autre langage en beaucoup d'endroits. Je n'ay pas changé un seul mot au style.

H ij

92 MERCURE

JOURNAL

Des divertissemens que Son

A. S. Monseigneur Antoine - Ulric , Duc de Brunswik & Lunebourg a donnez à la Principauté dans sa Maison de Plaisance de Saltzdahl, pendant le sejour que S. S. E. Madame l'Electrice de Brunswik & Lunebourg y a fait.

Sa Serenité Electorale Madame , partit de Herrenhausen le

GALANT 93

Mécredy 7. de Septembre 1707. vers les huit heures du matin ; elle arriva le soir à Salzdahl , où elle fut reçue dans la seconde cour par Son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc Antoine-Ulric , accompagné de leurs AltesSES Serenissimes Monseigneur le Prince Hereditaire , Madame la Princesse son Epouse , Madame l'Abbesse de Gandersheim , Monseigneur le Prince Louis , Madame son Epouse , Madame la Princesse Antoinette , Mesdames les Princesses d'Ostfrise , Monseigneur le Prince de Bevern , & d'une nombreuse suite de Dames & de Ca-

94 MERCURE

valiers. S. S. E. fut ensuite menée par Monseigneur le Duc à son appartement. Peu de temps après Madame la Duchesse de Holstein, Epouse de Monseigneur l'Administrateur de Gottorff, & Madame sa Belle-sœur furent rendre visite à Madame l'Electrice. Et comme il faisoit une fort belle soirée, toute la Principauté se promena dans le Jardin avec S. S. E. La promenade estant finie l'on servit dans la grande Salle de Madame l'Electrice deux tables pour la Principauté, de quinze couverts chacune, où se mirent Madame l'Electrice, & Monseigneur le

GALANT 95

Duc , avec quatorze tant Princes que Princesses , & quatre Comtesses. Le soir il n'y eut point d'autres divertissemens , pour laisser reposer S. S. E. de la fatigue du voyage.

Le Jeudy 8. Madame l'Electrice fut rendre le matin sa visite à Mesdames les Princesses , après quoy elle assista à la Priere , qui se fait par des Religieuses dans la Chapelle de Saltzdahl. Ensuite toute la Cour s'en alla à la Grotte , où l'on avoit servi trois tables pour la Principauté , & quatre autres pour les Dames & les Cavaliers. Il y eut à dîner un beau concert de

96 MERCURE

Musique. La premiere table estoit placée dans la premiere petite Grotte, dans laquelle S. S. Electorale dîna à une table quarrée avec Son A. S. Monseigneur le Duc, Madame la Duchesse de Holstein, Monseigneur le Prince Hereditaire, Madame son Epouse, Madame la Princesse Louise; Madame la Raugrave Louise, & le R. P. Vota, Confesseur du Roy Auguste. Au travers de cette Grotte l'on voyoit non-seulement les autres Princes & Princesses qui estoient partagez à differentes tables dans la seconde Grotte, mais aussi la grande allée du Jardin. Après que leurs
Alteesses

*Alteſſes furent levées de table, elles ſe retirèrent pendant une groſſe heure chacune dans ſon Appartement. Enſuite elles furent ſe promener dans le Jardin juſqu'à ſix heures, & de là elles ſe rendirent dans la Salle, qui ſe trouve devant la grande Gallerie des Peintures, où elles jouèrent l'eſpace de deux heures, après quoy elles ſouperent dans la grande Salle de S. S. E. dans le même ordre que le jour d'au-
paravant.*

*Le Vendredy 9. S. S. E. alla vers les dix heures du matin à la Chapelle de la Cour avec toute la Principauté. Monſieur le
Nov. & Dec. 1707. I*

Duc, & feu Madame la Duchesse son Epouse ont fondé dans le Château de Salz dahl un Convent, joignant l'Orangerie, pour huit Religieuses, qui sont obligées en vertu des Regles de leur Fondation d'élever chacune une jeune Pensionnaire, pour l'entretien desquelles S. A. S. a fixé un certain fonds. Et comme il y avoit trois places vacantes, on les a remplies de trois autres Pensionnaires, âgées d'environ dix à onze ans chacune. Monsieur le Prevost de ce Convent fit dans cette occasion un Sermon convenable au sujet. Cette solennité estant finie toute la Prin-



cipauté se rendit à l'Appartement
de Madame la Princesse Héredi-
taire, & y demeura jusqu'à ce que
le Schloßhauptman, Monsieur de
Bennigsen, fut les avertir que l'on
avoit servi. Monseigneur le Prin-
ce Héreditaire mena Madame l'E-
lectrice à l'Orangerie, au milieu
de laquelle se trouva Monseigneur
le Duc, & toute la Cour s'en alla
à la petite Salle, qui est située à un
bout de l'Orangerie, où il y eut
deux tables pour la Principauté à
quinze couverts chacune, servie
en porcelaine fine. Madame la
Prieure à la teste de ses Religieuses
& des Pensionnaires, qu'on élève

100 MERCURE

dans ce Convent, alla au devant de S. S. E. pour la recevoir, le Baston de Maréchal à la main, & luy presenta la serviette. Je dois dire en passant que la Prieure est l'unique du Convent qui soit de qualité. Une des Pensionnaires fit la Priere, & ses Camarades & les Religieuses servirent à table. Au sortir de table Madame l'Electrice, & les autres Princes & Princesses monterent au Convent, où on leur presenta du Thé & du Caffé, & après avoir visité les chambres, elles se retirerent dans leurs Appartemens. Peu de temps après leurs Alteesses furent se pro-

mener dans le Jardin, & de là elles se rendirent dans la Salle qui joint la Galerie des Peintures. Il y a dans cette Galerie, qui est tres-spacieuse, & dont l'Architecture est admirable, des pieces tres-rares, & d'un grand prix, de la façon des plus fameux Peintres & Sculpteurs, tant anciens que modernes, dont le choix judicieux répond à la connoissance particuliere, que S. A. S. a des Arts liberaux. Et si je m'engageois à faire une description exacte de cette incomparable Galerie, il me faudroit faire des volumes, au lieu d'une relation succincte, vû la quantité prodigieu-

102 MERCURE

se de tableaux & de statües qu'il y
a. Vers les huit heures l'on s'en alla
à la maison de l'Opera , où l'on
avoit servi une table de sept pieds
de longueur , & de douze de lar-
geur , au milieu de laquelle étoit
un parterre , élevé de six pouces
au dessus du niveau de la table ,
orné de petites statües tres-migno-
nes , qui ont servi de modeles aux
grandes , qui sont placées dans le
Jardin , avec une fontaine à cinq
jets d'eau , qui joüoient pendant
le repas. Le tour de la table , qui
estoit de 36. Couverts , sans com-
pter les deux Ecuyers tranchans ,
étoit garni de près de 100. plats ,

y compris les entremets. Il faut observer qu'il n'y avoit point de bougies sur la table, mais de côté & d'autre 12. pyramides, sur chacune desquelles il y avoit 18. bougies, qui éclairoient parfaitement toute la maison de l'Opera, dont les murailles sont peintes à fresque.

Le Samedi 10. Madame l'Electrice, & les autres Princes & Princesses dînèrent à deux tables de 15. couverts chacune dans la sale, joignant la Galerie des Peintures. Le soir Elles jouèrent, & souperent ensuite à deux grandes tables dans la chambre d'Au-

104 MERCURE

diance de Sa Serenité Electorale.

Le Dimanche 11. S. A. S. mena S. S. E. & toute la Principauté à Steterbourg , où il y a un Convent de Chanoinesses , pour leur faire voir les ceremonies, que l'on y devoit faire ce jour-là à la reception de deux Novices. Sur quoy je dois faire remarquer , que toutes celles , qui doivent estre receuës , sont obligées avant toute chose de faire preuve de l'ancienneté de leur Noblesse. La premiere de ces Novices s'appelle Mademoiselle de Steinberg , fille de Monsieur le Grand Maréchal de la Cour , & Ministre d'Estat de

S. A. S. & la seconde Mademoiselle de Cram, Fille d'Honneur de S. A. S. Madame la Princesse Hereditaire. Leurs Alteſſes furent reçues en arrivant par Madame l'Abbeſſe du lieu, accompagnée de Madame la Princesſe Anthoinette ſa Coadjutrice, & ſuivie des autres Chanoineſſes, vêtues de leurs habits Eccleſiaſtiques. Les deux Novices furent menées à l'Egliſe, ſçavoir, Mademoiſelle de Steinberg par Monſeigneur le Prince Hereditaire, & Mademoiſelle de Cram par Monſeigneur le Prince Louis, Madame l'Abbeſſe par Monſieur

106 MERCURE

le Prevôt de Gronau , & S. A. Madame la Coadjutrice par Monsieur le Conseiller de Tanne. Les Chanoinesses les suivirent deux à deux , & se placerent au Chœur. Leurs Alteesses furent menées à la tribune. L'on entonna à leur arrivée le Veni Sancte Spiritus , ce qui fut suivi d'une belle Musique , composée de voix & d'instrumens. Le Sermon que l'on fit suite estant fini, l'on chanta l'Hymne allemand Après quoy Monsieur l'Abbé de Reddighausen prononça un discours tres-éloquent , & tres pashetique , en representant vivement aux deux

Novices , qui se tenoient debout au pied de l'Autel , le devoir auquel leur nouvel état les alloit engager. Ensuite elles se mirent à genoux au pied de l'Autel , & promirent à haute voix d'observer religieusement de point en point les Regles de leur Abbaye. Monsieur le Prelat ayant donné la benediction , les deux nouvelles Chanoinesses & leurs Compagnes monterent à la tribune , où elles se placent ordinairement. L'on finit cette solennité par le Te Deum , en presence de leurs Alteesses , & d'une nombreuse suite de Dames & de Cavaliers. Le Service divin estant achevé ,

108 MERCURE

S. S. E. & les Serenissimes Prin-
ces & Princesses s'en allerent à la
Maison de l'Abbesse, où l'on ser-
vit trois tables pour la Principau-
té, & quatre ailleurs pour les
Dames & pour les Cavaliers. Il
y avoit à la premiere table de la
Principauté S. S. E. la nouvelle
Chanoinesse de Steinberg, Mon-
seigneur le Duc, Madame l'Ab-
besse de Gandersheim, Madame
l'Abbesse du lieu, Monsieur le
Grand Maréchal de Steinberg, &
Madame son Epouse, pere &
mere de la Demoiselle de ce nom,
Madame de Bennigsen, Sœur de
Monsieur le Grand Maréchal.

GALANT 109

Monsieur de Galli , Grand Maître de la Maison de S. S. E. le Pere Vota , & Monsieur Leibnitz , Conseiller Privé de S. S. E. de Brunswic & Lunebourg. A la deuxième table étoient assis Monseigneur le Prince Hereditaire , la nouvelle Chanoinesse , Mademoiselle de Cram , Madame la Duchesse de Gottorff , Madame la Princesse Hereditaire , Madame la Coadjutrice , Madame de Kra-gen , premiere Dame d'Honneur , Madame Hora , & Monsieur le Lieutenant Colonel de Cram , en qualité de parens de ladite Demoiselle , sans compter plusieurs autres

NO MERCURE

personnes de la premiere qualité de l'un & de l'autre Sexe. A la troisième table estoient Monseigneur le Prince Louis, Monseigneur le Prince de Bervern, Mesdames les Princesses d'Ostfrise, Messieurs les Ministres d'Estat, & plusieurs personnes de distinction. Le repas fini, leurs Alteesses s'en retournerent à Saltzdahl, & en passant par Wolffenbutel, Elles furent voir la celebre Bibliotheque de S. A. S. si renommée dans l'Europe, par le grand nombre de Manuscrits, & de Livres rares & curieux, qui s'y trouvent. Parmy les premiers, il y en a plusieurs

GALANT III

qui sont écrits de la main propre de feu S. A. S. le Duc Auguste, Pere de S. A. S. qui a passé de son temps pour un des plus éclairés & des plus sçavans Princes de l'Europe, & pour un autre Mecenas des Gens de Lettres. L'on peut, à juste titre, donner les mêmes éloges à son digne fils Successeur, S. A. S. le Duc A. U. cet Auguste Prince, non-seulement immortalisé dans la Republique des Lettres, par les excellens livres qu'il a mis au jour; mais ce qui est incomparablement plus glorieux, il s'est acquis une estime generale dans le monde, & l'affe-

112 MERCURE

ction de ses Sujets, par la maniere tendre & débonnaire, dont il les traite & les gouverne; de sorte qu'ils peuvent, sans exageration, l'appeller le Pere de la Patrie, & les delices du genre humain. De-là Elles se rendirent à l'Arcenal, où il y a, entr'autres curiositez, plusieurs tableaux des anciens Ducs de Brunswic & Lunebourg, dont les actions les plus illustres & les évenemens les plus remarquables de leur vie, sont écrits au-dessous, en bas Saxon; ce qui ne contribuë pas peu, à mon avis, à l'éclaircissement de l'histoire de cette auguste Maison. J'y ay vû aussi le

GALANT 113

Portrait du fameux Arioviste ,
 Antagoniste de Jules Cesar , un
 des Ancêtres du Grand Wedekind ,
 Roy des Saxons , dont la Serenissi-
 me & Electorale Maison de Brun-
 swic. & Lunebourg tire son illustre
 origine par les alliances qu'elle a
 autrefois contractées , avec des
 Princesses descenduës de ce Monar-
 que. Cet Arioviste a vécu 58.
 ans avant la Naissance de Nôtre
 Sauveur. Je passeray sous silence
 les pieces de canon , & autres atti-
 rails de guerre , qui se trouvent
 dans ledit Arcenal , parce que cela
 me meneroit trop loin , & repren-
 dray le fil de ma narration pour

Nov. & Dec. 1707 K

114 MÉRÇURE

me rapprocher de la Cour. Leurs Alteſſes eſtant de retour à Saltze dahl, elles furent ſe promener dans le jardin juſqu'à la nuit, pour profiter du beau temps qu'il faiſoit alors. L'on ſervit ce ſoir là, pour la Principauté, dans l'antichambre de Madame l'Electrice, deux tables de quinze couverts chacune.

Le Lundy 12^e, il y eut, dans la grande Sale, deux grandes tables pour la Principauté, au concert d'une belle ſymphonie; & dans les autres appartemens contigus, l'on ſervit les tables pour les perſonnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe. Peu de temps après que

leurs Alteſſes ſe furent retirées ,
S. A. S. Madame de Zelle arriva
 & fut reçue dans la ſeconde Cour
 par toute la *Sereniſſime Maïſon*.
 Tout cet illuſtre cortege mena Ma-
 dame la Duchefſe à ſon apparte-
 ment , d'où Elle ſe rendit peu de
 temps après chez *S. S. E.* L'on
 paſſa la ſoirée en converſation juſ-
 qu'à huit heures. L'on tira enſuite
 des billets , & l'on ſoupa à la Mai-
 ſon de l'Opera , où la table fut quaſi
 ſervie de la même maniere , à quel-
 que changement près , qu'elle l'a-
 voit eſté trois jours auparavant.
Madame la Duchefſe de Zelle eut
 ce ſoir Monſieur le Duc pour

K ij

116 MERCURE

mari , qui estoit assis entre Elle & Madame l'Electrice. Il y avoit 38. couverts. L'on avoit envie de donner le bal après souper ; mais comme il estoit tard , on trouva à propos de le remettre à un autre jour , & la Principauté se retira.

Le Mardy 13^e leurs Alteesses Serenissimes dînerent dans leurs appartemens , pour se préparer à une mascarade de Paysans & de Paysanes , qui devoit se faire le mesme soir ; mais leurs Alteesses Serenissimes Madame la Duchesse de Zelle , Monseigneur le Duc , & Madame l'Abbesse de Gandersheim dînerent chez S. S. E.

dans sa petite antichambre. Pour ce qui regarde la disposition de la mascarade en question, Monseigneur le Duc & Madame l'Electrice representoient l'Hôte & l'Hôtesse du logis, Madame la Duchesse de Zelle avec ses Dames & ses Cavaliers étoient les Conviez, Madame la Duchesse de Gottorff, Madame la Princesse Hereditaire, & Madame la Princesse Loüise faisoient le personnage de Servantes, Monseigneur le Prince Loüis, Monseigneur le Prince de Bevern, Monsieur le Baron de Fricsendorff, Envoyé Extraordinaire du Roy de Suede,

118 **MERCURE**

Et Monsieur le Major General de Gohr celui des Valets de la Maison. S. A. S. le Prince Hereditaire faisoit l'Office de Cuisinier, Et Madame la Comtesse de Buckenbourg celui de Cuisiniere. Monsieur de Rossing, Gentilhomme de la Cour de S. A. S. faisoit le personnage du Marié, Et Mademoiselle de Sparr, Fille d'honneur de la Cour de Gottorff, estoit la Mariée. Les autres Dames Et Cavaliers de la Cour representoient le Maire du Village, le Pasteur, son Chapellain, le Maistre d'école, le Cabaretier, des Paysans Et des Paysannes, des Bergers Et des Ber-

geres, & les parens des Mariez. Les 6. Hautbois des Gardes étoient aussi habillez en Paysans. Le nombre des Masques se montoit à environ quatre-vingt-six personnes, chacun menant sa femme par la main. Les Masques s'estant rendus à la Cour, les Dames s'assemblerent dans l'antichambre de Madame la Princesse Hereditaire, & les Cavaliers dans la galerie, où Madame l'Electrice & Monseigneur le Duc les attendoient. Monsieur le Schloshauptman de Bennigsen, en qualité de Maistre-d'hôtel, fut querir le Marié & ses Compagnons, & les mena chez les Da-

120 MARIAGE

mes dans l'antichambre de Madame la Princesse Hereditaire. Ensuite la troupe commença la marche dans l'ordre suivant, & selon le sort qui leur estoit échû. Les 6. Hautbois precedoient joûans de leurs instrumens, Monsieur le Schloschaupman, qui tenoit un gros bâton blanc dans la main en maniere de bâton de Maréchal. Ensuite venoient les Mariez, suivis de leurs parens, de leurs valets & de leurs servantes, aussi bien que des paysans & des paysannes, des Bergers & des Bergeres de leur contrée. Toute cette charmante troupe estant arrivée dans la galerie,

lerie , où se trouvoient Madame l'Electrice , Madame la Duchesse de Zelle , & Monseigneur le Duc , elle en fit le tour au bruit des hautbois. Ensuite tous les Masques firent deux fois le tour de la Place du Chasteau , deux à deux , ayant à leur teste les Hautbois , suivis du Schloshauptman , des Mariez , des paysans & des paysannes , &c. Après quoy ils se rendirent tous dans une grande sale , ornée de mays & de verdures , où l'on avoit dressé six tables. A la premiere il y avoit les Mariez , leurs parens , Madame la Duchesse de Zelle , & plusieurs autres person-
Nov. & Dec. 1707. L

nes de naissance de l'un & de l'autre sexe, en qualité de Conviez, qui n'estoient point déguisez. Madame l'Electrice, & Monseigneur le Duc mirent les premiers plats sur la table. Madame la Duchesse de Holstein, & les autres cy-dessus nommez en firent de mesme, en qualité de valets & de servantes du logis, & se mirent après à une table, que l'on avoit servie dans une autre chambre. Les quatre autres tables esteient remplies de paysans & de paysannes, &c. Monseigneur le Prince Hereditaire & Madame la Comtesse de Buckebourg, comme Cui-

finier & Cuisiniere, avoient préparé quelques mets de leur façon. Comme l'on eut servi le dessert, Monsieur le Schloshauptman mit sur la table des Mariez un grand plat d'étain, dans lequel les Conviez devoient mettre leurs presens, consistant en vaisselle d'étain, que Monseigneur le Duc avoit fait acheter, pour en regaler les Mariez, selon l'usage des nopces de paysans du pays. Madame l'Electrice & Monseigneur le Duc commencerent à faire les leurs, ensuite les autres en firent de même. Ce qui estant fait, Monsieur le Schloshauptman mena la susdite troupe

124 MERCURE

à la maison de l'Opera dans le même ordre qu'elle estoit entrée dans la sale en question. L'on commença par les danses Allemandes, l'on continua par les danses Angloises; & l'on finit la feste par les danses Françoises. Il est à remarquer qu'au festin des nopces toutes les viandes estoient servies dans des plats de terre, les assiettes, sur lesquelles on mangeoit, étoient de bois, aussi bien que les cannes, dans lesquelles on buvoit, suivant l'usage des paysans de ce pays. Les verres, dont on se servoit, estoient à l'antique. Enfin, tout l'exterieur convenoit parfaitement à une nopce de Villa-

ge ; mais la bonne chere que l'on y faisoit , & les vins delicieux qu'il y avoit , faisoient connoître le goût delicat , & la magnificence de l'Auguste Prince , qui avoit réglé & donné cette charmante fête.

Le Mercredi 14^e l'on servit à diner cinq tables pour la Principauté , de dix couverts chacune. La premiere estoit destinée pour S. S. E. & pour S. A. S. La deuxieme pour Madame la Duchesse de Zelle , & pour Monseigneur le Prince Hereditaire. La troisieme , pour Madame la Princesse Hereditaire , Madame la Duchesse de Geronff , & Monseigneur le Prin-

L iij

126 MERCURE

ce Loüis. La quatrième, pour Madame la Princesse de Gottenhoff, & Monseigneur le Prince de Bervern. La cinquième, pour Mesdames les Princesses d'Ostfrise. L'on ne servit au commencement que des viandes froides ; & à chaque fois on entremêloit un plat de viandes chaudes, à la maniere Italienne : L'on servit ainsi huit fois de suite. Après qu'on se fut levé de table, Leurs Alteesses se rendirent visite réciproquement, toutes les antichambres estant remplies de noblesse. Le soir il y eut une Pastorale Allemande dans la maison de l'Opera, entremêlée de Prose, &

d' Airs en Vers. La Prose fut récitée, & les Airs furent chantez.

Le Jendy 15^e l'on servit pour la Principauté trois tables dans la grande Sale au premier étage. L'on tira ensuite des billets, & le hazard voulut que Madame l'Electrice, Madame la Duchesse de Zelle, & Monseigneur le Duc fussent partagez à ces trois tables. Il y eut ce jour-là au Village une nopce de Paysans que Monseigneur le Duc défraya. S. A. S. ordonna cependant que les nouveaux Mariez, & leurs Conviez vinssent dans la basse-cour du Chasteau avec leur musique champestre,
 L i i i j

128 MERCURE

composée de hautbois & d'une musette pour y danser. Les Paysans estant venus au Chasteau, Monseigneur le Duc eut la bonté de leur faire donner des calteschaes au vin & à la biere, pour les rendre plus gais, & plus éveillez. Les fumées du vin les encouragerent à marquer à leur Souverain par leurs cris de joye leur tres-humble reconnoissance des graces qu'il venoit de leur faire. Toute la Principauté vit danser ces Paysans d'une des chambres du Chasteau. Ensuite leurs Abesses s'en allerent à la Comedie Françoisse. Et comme il estoit tard, elles souperent dans

leurs appartemens, excepté Madame l'Electrice, qui soupa dans sa petite antichambre à une table de douze couverts.

Le Vendredy 16^e leurs Alteſſes ayant entendu le Sermon, l'on ſervit de la même manière que le jour précédent, avec cette différence pourtant, qu'elles dînerent dans la Sale joignant la galerie des peintures. Et après la Comedie le ſouper fut ordonné ſur le pied du dîner. Enſuite il y eut Bal dans une des grandes galeries, où l'on dansa juſqu'à minuit.

Le Samedi 17^e l'on tira à dîner des billets pour les trois tables de la

130 MERCURE

Principauté. Monseigneur le Duc eut la premiere, Monseigneur le Prince Hereditaire la seconde, & Monseigneur le Prince Louis la troisieme. Il y eut pour les hommes à la premiere, les N^o. 1. & 6. à la seconde, les N^o. 7. & 12. à la troisieme, les N^o. 13. & 18. les autres places estant remplies de Dames. Après dîner l'on joüa l'espace d'une grosse heure, ensuite S. S. E. fut se promener, & soupa avec Madame la Princesse Hereditaire, dans son antichambre, de compagnie avec Madame la Duchesse de Holstein, Madame la Princesse sa Belle-sœur, Monseigneur le Prin-

GALANT 131

ce Hereditaire, & plusieurs Dames & Cavaliers. Madame la Duchesse de Zelte & les autres Princes & Princesses souperent chez Monseigneur le Prince Louis.

Le Dimanche 18^e Leurs Alteſſes allerent sur les dix heures à la Chapelle, où M^r l'Abbé de Reddagshausen fit un sermon fort ſçavant, & fort édiſiant. Le Service divin eſtant fini, l'on ſervit dans la grande Sale pour la Principauté cinq tables rondes de dix couverts chacune. Lorsque l'on fut levé de table, l'on retourna à la Chapelle, pour aſſiſter à la Priere. Enſuite Madame l'Electrice ſe

132 MERCURE

promena dans le Jardin, & après la promenade Elle & les autres Princes & Princesses allerent à la Comedie Françoisse. S. S. E. & S. A. S. souperent avec Madame la Duchesse de Holstein dans son antichambre, mais les autres Princes & Princesses souperent chez Madame la Duchesse de Zelle. Ensuite il y eut Bal dans la grande Sale, où il y avoit une grosse foule de Dames & de Cavaliers.

Le Lundy 19^e, Madame l'Electrice dîna dans la Sale, qui joint à la Galerie où il y eut trois tables pour la Principauté. L'on tira des

billets. Madame la Duchesse de Holstein, & Madame la Princesse Héreditaire ne furent point à table, pour se mieux preparer pour la Redoute. Leurs Alteſſes eſtant levées de table, Elles ſe retirerent dans leurs appartemens pour ſe déguifer. Les Masques, après s'être promenez quelque temps, ſe rendirent ſur les cinq heures à l'orangerie, qui eſt longue de 220 pieds, & large de 50; le pied faiſant une demie aune de ce pays. L'on avoit rangé des deux coſtez les bâncs, qui ſont à deux étages; le premier ſervant pour y mettre dix-huit pyramides, garnies de dix-

134 MERCURE

neuf bougies chacune : Ces pyramides estoient entremêlées de lauriers , d'orangers & de grands Vases à fleurs. Le second estage servoit de chaises aux Masques pour s'asseoir. A chaque entrée de l'orangerie , il y avoit deux grands lauriers , taillez en façon de pyramide. Dans le fond , à l'opposite de la petite sale , il y a trois grands miroirs & un de moyenne grandeur au-dessous , dont les bordures sont faites de rocailles. Au-dessus du miroir du milieu , il y a une fontaine , qui jettoit de l'eau , & cette eau tomboit dans le bassin , qui est au-dessous. Tout cela fai-

GALANT 135

soit une perspective admirable, qui
reçoit beaucoup la vue des Spe-
ctateurs. D'un costé de l'oran-
gerie, il y a des fenestres, qui don-
nent sur le jardin; & de l'autre
il y a des niches, où l'on a mis de
grandes statües fort bien faites. Le
plafond est d'une tres-belle pein-
ture. Avec deux tribunes, qui sont
dans un coin, vis-à-vis l'une de
l'autre, estoient placez deux chœurs
de musique, composez de cors de
chasse, de hautbois & de violons.
Les masques se promenerent au
commencement: ils danserent en-
suite le menuet, & des danses An-
gloises. Madame l'Electrice, Mon-

136 MARCHÉ

seigneur le Duc & Madame la
Duchesse de Zelle yonèrent cepen-
dant à l'ombre dans un endroit d'où
ils pouvoient voir distinctement
tout ce qui se passoit dans l'orange-
rie, qui estoit tres-bien illuminée.
Vers les neuf heures du soir, l'on
servit deux tables rondes pour la
Principauté. A la premiere étoient
Madame l'Electrice, Madame la
Duchesse de Zelle, Madame la
Duchesse de Holstein, Monseigneur
le Duc, Monseigneur le
Prince Hereditaire, Madame son
Eponse, Madame l'Abbesse de
Gandesheim, & Madame la Prin-
cesse Louise. A la seconde, Mada-

me la Princesse de Holstein, Madame la Princesse Antoinette, Monseigneur le Prince de Bovern, Madame la Comtesse de Buckebourg, Madame la Raugrave Amalie, Mademoiselle la Comtesse de Hohenloh & Madame la Marquise de la Roche, premiere Dame d'honneur de Madame la Duchesse de Zelle. L'on avoit en mesme-tems servy, dans la petite salle joignant l'orangerie, une table à cinquante couverts, longue d'environ vingt-cinq à trente pieds. Il y avoit trois rangs de plats; celui du milieu estant rempli de confitures & de fruits: les deux autres de viandes.

Nov. & Dec. 1707. M

138 MENGLURE

froides & chaudes. Il y avoit, sans le fruit, près de quarante plats. Comme le nombre des Masques se montoit à plus de deux cent personnes de qualité, sans compter ceux qui n'estoient point déguisez, dont il y en avoit presque autant, l'on s'avisa de ne point mettre de chaises devant cette table, afin que chacun eût la liberté de boire & de manger à sa fantaisie, & suivant sa commodité; ce qui faisoit un tres-agreable mélange, & une diversité tres-charmante. L'on abandonna ensuite cette table au pillage aux laquais. Ladite Sale a trente pieds en largeur & cinquante

en longueur. Après souper, Madame l'Electrice & Monseigneur le Duc continuerent leurs parties d'ombres avec un des Cavaliers de Madame la Duchesse de Zelle; qui s'estoit retirée dans son appartement. S. S. E. dansa ensuite avec S. A. S. Madame la Princesse Hereditaire. Monseigneur le Duc & Madame l'Electrice se retirèrent vers les onze heures; mais la jeune Principauté, & les autres Masques se promenerent, & danserent jusqu'à deux heures après minuit.

*Le Mardy 20^e Leurs Alteſſes Sereniffimes Madame la Duchesse
Mij*

140 MERCURE

de Holstein & Madame sa Belle-Sœur partirent de Saltz dahl, avec leur suite, le matin entre sept & huit heures, reprenant la route de Hambourg, pour s'en retourner à leur résidence. S. S. E. & les autres Princes & Princesses assistèrent sur les onze heures à la Prière chez les Religieuses, après quoi l'on servit trois tables pour la Principauté dans la Sale, joignant la Galerie des peintures. Leurs Altesses estant levées de table, Madame l'Electrice & les autres Princes & Princesses furent se promener, & jouèrent après à l'ombre, jusqu'à cinq heures. Ensuite

toute la Principauté se rendit à la maison de l'Opera, où l'on joua un Opera Italien, qui dura environ trois heures. La décoration & les habits des Auteurs estoient fort propres, & les Musiciens de bon air. L'Opera finy, l'on servit dans la grande antichambre de Madame l'Electrice, pour la Principauté deux tables de quinze convets chacune.

Le Mercredi 21 l'on celebra le jour des Quatre-temps, toute la Principauté s'estant rendue à la Chapelle, pour y entendre le Sermon. Monseigneur le Duc avoit envie de traiter ce jour là Ma-

142 MERCURE

dame l'Electrice , & Madame la Duchesse de Zelle à l'Hermitage , que S. A. S. a fait faire dans le jardin de Saltzdahl ; mais comme il faisoit grand vent , Elle fut obligée de changer de dessein. Ainsi l'on servit trois tables pour la Principauté , dont la premiere fut placée à l'entrée de la galerie des peintures , d'où l'on pouvoit voir commodément tous les tableaux. Les deux autres furent mises dans la sale qui est devant cette Galerie. Il y avoit à la premiere table Madame l'Electrice , Madame la Duchesse de Zelle , Monseigneur le Duc , Monseigneur le Prince Here-

ditaire, Madame son Epouse, Monsieur le Prince Louis, Madame la Raugrave Louise, Madame la Comtesse de Buckebourg, Madame la Marquise de la Roche, & le Pere Vota. Madame la Princesse Louise ne fut pas de la partie, ayant ce jour là son jour de jeûne. L'après dînée vers les trois heures, toute la Cour retourna à la Chapelle, pour se trouver à la priere. Au sortir de là les Princes & Princesses furent chez S. S. E. qui se rendit après chez S. A. S. l'Abbesse de Gandersheim, qui luy fit voir une partie des Reliques, qui se sont trouvées dans l'Eglise de Saint Egede

144 MERCURE

à Brunswic , que S. A. S. le Duc
fait rebâtir. Ensuite , Madame
l'Electrice & toute la Cour furent
se promener dans le jardin. Il y eut
à souper six tables. La premiere
estoit placée dans l'antichambre de
S. S. E. où la Principauté soupa :
& les cinq autres dans le jardin ;
Sçavoir une pour la jeune Prin-
cipauté , & quatre pour les Dames
& les Cavaliers. Les trompettes
& les tymbales se firent entendre
pendant tout le repas. Il y avoit
dans le jardin six colonnes ; & sur
chaque colone , une girandole , avec
huit bougies , & six bougies sur
chaque table. L'on bût à la santé
de

de la Serenissima Padronanza,
au bruit des trompettes & des
tymbales. Leurs Alteſſes furent
enſuites voir les tables, & firent
après un tour de promenade au jar-
din, ſe faiſant éclairer par les Pa-
ges. Et comme Elles ſe retirèrent
pour ſe coucher, Monſieur le Schloſ-
hauptman fit venir les hautbois
et la muſette du Village, pour di-
vertir les Dames & les Cavaliers
de la Cour, qui danſerent des dan-
ſes Allemandes, juſqu'à minuit
paſſé.

Le Jedy 22. S. S. E. & S.
A. S. la Duchefſe de Zelle, par-
tirent de Saltzdahl vers les huit.
Nov. & Dec. 1707. N

146 MERCURE

heures du matin, contentes au dernier point du traitement magnifique que S. A. S. le Duc leur a faire. Madame l'Electrice est arrivée le même soir en parfaite santé à Herrenhausen.

L'on a servy à Salzdahl ordinairement, vingt - quatre tables deux fois le jour, sans compter les gens de livrée, qui ont tous eu leur costgueld.

Quoique le temps de vous parler des réjouissances faites pour la naissance du Prince des Asturies, semble devoir estre passé il y a long temps, le grand

nombre des divers articles, dont mes dernières Lettres ont esté remplies, est cause que je n'ay encore pû trouver place pour les réjouïssances qui se sont faites à Luxembourg.

La feste qui avoit esté ordonnée pour celebrer cette naissance, commença par une grande Messe chantée en musique dans le Convent des P P. Recolets, accompagnée de quantité d'instrumens. Le *Te Deum* fut chanté à la fin de la Messe, au bruit de l'Artillerie. M^r le Comte d'Autel, Gouverneur de la Ville & de la Pro-

N ij

148 MERCURE

vince de Luxembourg, Lieutenant General des Armées de S. M. Catholique, & Chevalier de la Toison d'or, & M^r le Comte de Druy aussi Lieutenant General des Armées du Roy, & Commandant les Troupes Françoises dans la mesme Province, accompagné des principaux Officiers de la Garnison; du Conseil & du Magistrat en corps & en habits de Ceremonies, se trouverent au *Te Deum*; & lorsqu'ils sortirent de l'Eglise, on fit par leur ordre plusieurs décharges de mousquetterie ainsi

GALANT 149

que du canon de la Ville & des remparts. M^r le Comte d'Autel donna le soir un magnifique repas , où la propreté égala l'abondance & le bon goût. Il y avoit trois tables de vingt-cinq couverts chacune¹, où se placèrent les Dames les plus qualifiées de la Ville & de la Province ; la principale Noblesse , & les premiers Officiers de la Garnison. Les santez des deux Rois , & de la Reine d'Espagne , & sur tout du Prince nouveau né , furent buës à diverses reprises , & au bruit de six petites pieces de canon , que

N iij

150 MERCURE

Mr le Comte d'Autel avoit fait mettre sur une Platte-forme qui tient au Palais du Gouverneur. Trois Fontaines de vin placées sur le Balcon de l'Hôtel de Ville, & trois autres sur la Place d'armes commencerent à couler à six heures du soir, & elles ne cessèrent point jusqu'au lendemain matin. La nuit étant venue, le Palais du Gouverneur, l'Hôtel de Ville, & plusieurs Maisons des personnes les plus considérables de la Ville, furent illuminées avec des flambeaux de cire blanche, & avec un grand nombre

de lanternes , sur lesquelles on voyoit les Armes du Roy & de la Reine d'Espagne , avec ces mots , *Louis Philippe Prince des Asturies*. Toute la Ville estoit remplie de pareilles lanternes. La façade de l'Hôtel de Ville estoit fort ingenieusement illuminée , & l'on y voyoit les Armes de Leurs Majestez Catholiques , & de S. A. E. de Baviere , accompagnées de plusieurs Devises à leur gloire , & qui répondoient au sujet de la feste. Toutes les Maisons Religieuses furent aussi illuminées avec beaucoup d'art. Cette

N iiiij

152 MERCURE

grande feste fut terminée par un Bal magnifique que M^r le Comte d'Autel donna , & qui dura jusqu'au jour. Toutes les personnes de distinction de la Province & de la Ville , se trouverent à ce Bal. Il fut agreablement interrompu par plusieurs troupes de Masques , qui divertirent beaucoup , tant par la varieté & la richesse de leurs habits que par l'application que l'on en fit à diverses personnes , que l'on crût qu'ils representoient. On servit après minuit dans un appartement qui joignoit celui où se donnoit le

GALANT 153

Bal , une superbe colation avec un arangement qui fit plaisir à voir. Pendant tout le temps que le Bal dura , les rafraîchissemens furent prodiguez , & tout se passa avec tant d'ordre , qu'il ne se trouva de confusion que dans la quantité de tout ce qui fut servi pour satisfaire le goût , pendant que les yeux & les oreilles ne manquoient de rien de tout ce qui pouvoit leur faire plaisir.

Les Réjouissances qui suivent ayant esté faites à Cadix , & le temps qu'il a fallu pour les preparer , ayant esté cause

154 MERCURE

qu'elles n'ont paru que fort long-temps après la Naissance du Prince des Asturies , je n'ay pû en avoir plustost le détail, que vous trouverez dans l'Article suivant.

M^r de Mirafol , Consul de France à Cadix , & M^{rs} Masson , Sarsfield , Macé , Achard , & Barbier , Députez des Négocians François qui sont en cette Ville, y ont célébré l'heureuse Naissance du Prince des Asturies , par des Réjouissances publiques , qui peuvent tenir un des premiers rangs parmy celles qui ont esté faites sur le même sujet.

GALANT 155

Cette Feste commença le neuf Novembre après midy, par un *Te Deum*, chanté dans l'Eglise de S. François, & qui fut suivy des Vespres, aussi chantées en Musique.

Toute l'Eglise & la Chapelle de S. Louis estoient parées de leurs plus riches Ornaments, & les Portraits du Roy & de la Reine d'Espagne étoient exposez sous de magnifiques Dais. M^r le Duc d'Os-sonne, Gouverneur general d'Andalousie, M^r le Duc de Caufano, Gouverneur de Cadix, tous les Officiers Gene-

156 MERCURE

raux & tous les Magistrats y assisterent. On alla au sortir de l'Eglise à la Place Royale, qui estoit remplie d'une infinité de peuple. On y avoit préparé une Maison pour toutes les Personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe, & elles y eurent le divertissement d'un tres-beau Feu d'artifice, & qui en devoit estre bien rempli, puisqu'il se fit admirer pendant deux heures. On ne doit pas s'en étonner, les deux plus fameux Maîtres Artificiers d'Espagne y ayant travaillé avec beaucoup de soin pendant cinquante-deux jours,

Le Regal qui suivit ce Feu , fut des plus magnifiques ; les Confitures les plus exquisés y furent servies en abondance , & les Liqueurs n'y furent pas épargnées : & ce qu'il y a de surprenant , est que les Personnes les plus qualifiées , dont il se trouva plus de trois cens à cette Collation , furent servies avec beaucoup d'ordre. Cependant l'affluence des autres personnes qui s'y trouverent aussi , fut si grande , que quoy qu'elles ne pussent pas estre servies de même , la confusion qu'elles causerent , ne laissa pas

158 MERCURE

de donner un Relief à la Feste. Les Magistrats avoient pris soin de faire illuminer toute la façade de l'Hostel de Ville.

Le 10. au matin , la même Compagnie retourna à l'Eglise de S. François , où l'on chanta une Grande Messe , ensuite de laquelle un tres-habile Predicateur fit un fort beau Sermon, dans lequel il parla de la Naissance du Prince des Asturies, & ce qu'il en dit fut admiré. Il y eut ensuite plusieurs grands repas ; l'on fit couler des fontaines de vin en plusieurs endroits de la Ville , & l'on jetta

au peuple, d'un grand nombre de fenestres, une fort grande quantité de Reaux.

Il y eut le 11. une Course de douze Taureaux, que l'on distribua ensuite à la Garnison de la Ville, & aux Pauvres qui estoient alors dans les Prisons. Cette liberalité qui n'avoit encore esté imaginée par personne; fit un effet merveilleux sur l'esprit du peuple.

Mr de Mirasol, Chevalier de Nostre Dame de Mont-Carmel, & Consul de France, qui avoit commencé la Feste, eut l'honneur de la finir dans

160 MERCURE

la Maison , où il donna un Repas tres-magnifique , qui fut accompagné d'un grand concert de Musique. Toute la Maison fut illuminée ; il fit tirer beaucoup d'Artifice , & couler des fontaines de vin , qui avoient préparé le peuple à cette Feste , en commençant à couler dès une heure après midy. Tous les Vaisseaux François , qui estoient en grand nombre dans la Baye de Cadix , firent plusieurs décharges de leur canon.

Les Chansons convenant bien avec la joye , celle qui

GALANT 161

suit sera bien placée après les Réjouïssances que vous venez de lire. Elle est de la composition de Mr du Carreau.

AIR NOUVEAU.

*De tous les bois qui croissent sous
les Cieux,*

Le plus insigne

Et le plus précieux,

A mon gré, c'est la Vigne.

*Chaque Saison reçoit de ses fa-
veurs,*

Le Printemps a ses fleurs,

L'Esté son beau feüillage,

*Et son fruit de l'Automne est le
charmant partage :*

Nov. & Dec. 17 07. Q

162 **MERCURE**

*Mais en Hyver contre tous les
frimats,*

Son doux jus ranime ma flamme,

Et dans les plus lointains climats,

Pour vivre heureux, on le reclame.

Je continuë à vous envoyer
les Articles qui font voir le
grand Commerce que les E-
trangers font chaque mois à
Bordeaux & à Blaye.

GALANT 163

BORDEAUX ET BLAYE.

Il y avoit à descendre au premier Octobre.

Barques de Sel ,	7 ^r
Vaisseaux François ,	17 ^r

242

ETRANGERS.

Danois ,	4
Espagnol ,	1
Hollandois ,	52
Hambourquois ,	1
Irlandois ,	1
Suedois ,	5

7^r

313

O ij

164 MERCURE

VAISSEAU X.
& Barques de montées pendant
le meſme mois.

Barques de Sel,	33
Vaiſſeaux François,	172
	212

ETRANGERS.

Bremois,	1
Danois,	3
Eſpagnol,	1
Hollandois,	175
Hambourquois,	2
Holſtein,	1
Irlandois,	6

GALANT 165

Suedois ,

2

404

717

VAISSEAU X.

*& Barques descenduës pendant
le mois d'Octobre 1707.*

Barques de Sel , 18

Vaiffeaux François , 126

144

ETRANGERS.

Danois , 1

Espagnol , 1

Hollandois , 33

Hambourquois , 1

Irlandois , 1

166 MERCURE

Suëdois,

2

39

183

Vaisseaux montez, 717

Vaisseaux descendus, 183

Reste aux Ports, 534

SÇAVOIR :

Barques de Sci., 86

Vaisseaux François, 224

ETRANGERS.

Bremois, 1

Danois, 6

Espagnols, 2

Hollandois, 201

Holstein, 1

GALANT 167

Hambourquois ,	2
Irlandois ,	6
Suedois ,	5

224

<i>Total à descendre ,</i>	534
<i>Revenant au susdit nombre,</i>	717

M^r Gilbert, l'un des Professeurs de Rhetorique du College Mazarin, ayant esté élu Recteur par l'Université, dans le temps qu'il ne s'y attendoit pas, la remercia sur le champ, par un Discours Latin, de l'honneur qu'elle luy avoit fait de l'élire pour son Chef : & quoique ce compliment n'eût point

168 MERCURE

esté préparé, il fut néanmoins trouvé si beau, & si rempli du feu que ce sçavant homme met ordinairement dans ses Ouvrages, qu'il receut de grands applaudissemens. Les Disputes de ce Professeur avec M^r Pourchot, ancien Professeur de Philosophie dans le mesme College, & avec le Pere Lamy Benedictin, ont donné lieu au *Traité de la veritable Eloquence*, & aux *Réflexions sur la Rhétorique*. Ces Ouvrages, qui ont esté faits pour défendre la veritable Eloquence, sont les principaux Ouvrages de ce nouveau

veau Recteur. Ils furent precedez de quelques petits Ecrits, par lesquels la dispute commença. Elle a esté soutenüe & terminée avec avantage pour ceux qui y avoient part. L'éloquence des uns a brillé en voulant décrier cette belle partie de l'Orateur, de mesme que celle des autres a paru en la défendant. Peu de gens en effet ont plus solidement défendu les droits de l'Eloquence que cet habile Professeur qui en donne des leçons depuis plusieurs années, dans un des plus celebres Colleges de Paris.

Nov. & Dec. 1707. P

170 **MERCURE**

Mr Gilbert est de Provence, & d'une famille feconde en Gens de Lettres, Mr l'Abbé Gilbert, son Cousin, qui reside à present dans cette Ville, est un des plus habiles Canonistes du Royaume : il est fort consulté, & plusieurs Prelats ont fait un utile usage de ses lumieres, & de ses decouvertes dans les matieres Canoniques.

La Republique de Genes a élu pour Doge Dominico Marinoble Genoïs. Il est connu dans toute l'Italie par sa vertu & par son merite qui le distinguent encore plus que sa naissance. Il

Fut un des nobles Genoïs qui
 allerent faire compliment au
 Roy d'Espagne , lorsque S. M.
 Catholique passa à Genes. Le
 Gouvernement de Genes est
 Aristocratique , & le Doge qui
 en est le Chef, est toujours assis-
 té de 8. Senateurs Gouverneurs,
 & de 4. Procurateurs, dont il
 y en a deux qui logent avec
 lui, tour à tour , dans le Palais
 Ducal pendant quatre mois de
 l'année , & c'est ce qu'on nom-
 me *le Senat* ; mais le fondement
 & la base de la Republique re-
 side dans le grand Conseil qui
 est composé de quatre cens

P ij

172 **MERCURE**

Gentilshommes choisis parmy l'ancienne Noblesse ainsi que parmy la moderne. Ce Conseil decide avec la-Seigneurie , c'est à dire avec le Doge & les Senateurs , de tout ce qui peut regarder la paix & la guerre , & de toutes les plus importantes affaires de l'Etat. Le Doge ne peut recevoir aucune visite , donner aucune audience , ni ouvrir les Lettres qui luy sont adressées qu'en presence des deux Senateurs qui demeurent avec luy dans le Palais. L'habit que le Doge porte dans les jours de Ceremonie ,

GALANT 173

est une robe de velours ou de damas rouge , faite d'une maniere antique , ayant un bonnet pointu , de la mesme étoffe que sa robe. Il est aussi obligé de porter une fraize. La Regence ne dure que deux années, après lesquelles on fait une nouvelle election , & l'ancien Doge ne peut rentrer dans sa Dignité qu'après douze ans d'intervalles. Les Doges vont à la fin de leur Regence à l'assemblée des Colleges convoquez pour les dépouiller de leur dignité. Le Secrétaire de l'Assemblée se sert alors des termes sui-

P iij

174 MERCURE

vans pour les remercier , au nom de la Republique : *Vostra Serenita fiat fornito il suo tempo , Vostra Eccellenza sane vadi à casa* : C'est à dire , *Puisque vostre Serenité a fourni son temps , que vostre Excellence s'en retourne chez elle.* En effet , le Doge déposé part dans le moment , & lorsqu'il est à la porte , il remercie les Sénateurs & les Gentilshommes qui luy ont fait compagnie ; il quitte ensuite la Robbe rouge , pour se revestir de celle de Sénateur , qu'il porte le reste de sa vie. On procède quelques jours après à une nou-

velle Election , & le Doyen des Senateurs fait, pendant l'interregne , la fonction de Doge. On convoque, pour cette election , le grand Conseil , qui nomme quinze personnes que l'on juge les plus capables d'être élevées à cette dignité. Cette liste ayant esté portée dans le Conseil secret. On les réduit à six personnes, & ensuite estant rapportée au grand Conseil, l'Assemblée choisit un Doge parmy ces six personnes. Le jour du Couronnement de M^r Dominico Mari ayant esté marqué, M^r le Cardinal Fieschi,

P iij

176 MERCURE

Archevêque de Genes, en fit la Ceremonie dans sa Cathedrale : Elle fut tres-pompeuse, & les personnes les plus considerables de Genes, & de tout l'Etat, y assisterent. Ce Cardinal, qui estoit Nonce Extraordinaire en France, il y a deux ans, fit cette Ceremonie avec d'autant plus de joye, qu'il est parent du nouveau Doge. Ce Souverain Magistrat l'est aussi de la Maison Spinola, & de M^r le Duc de S. Pierre.

Les Audiances du Parlement recommencerent le 21. du mois passé, & cet auguste

Corps estoit en Robbes rouges , selon sa coûtume. M^r de la Moignon , troisiéme Avocat General , parla pour la premiere fois depuis qu'il est en Charge. Son discours roula sur les devoirs des Présidens , & il fit voir avec beaucoup de soin tous les avantages & tous les ptivileges de ces grandes Charges. Il fit remarquer ensuite, que plus ceux qui en sont revêtus , sont élevez au dessus des autres Magistrats , plus leur conduite , qui est des plus éclairées , doit estre pure & irreprochable ; d'autant plus que

168 MERCURE

esté préparé, il fut néanmoins trouvé si beau, & si rempli du feu que ce sçavant homme met ordinairement dans ses Ouvrages, qu'il receut de grands applaudissemens. Les Disputes de ce Professeur avec M^r Pourchor, ancien Professeur de Philosophie dans le mesme College, & avec le Pere Lamy Benedictin, ont donné lieu au *Traité de la veritable Eloquence*, & aux *Réflexions sur la Rhétorique*. Ces Ouvrages, qui ont esté faits pour défendre la veritable Eloquence, sont les principaux Ouvrages de ce nouveau

veau Recteur. Ils furent precedez de quelques petits Ecrits, par lesquels la dispute commença. Elle a esté soutenüe & terminée avec avantage pour ceux qui y avoient part. L'éloquence des uns a brillé en voulant décrier cette belle partie de l'Orateur, de mesme que celle des autres a paru en la défendant. Peu de gens en effet ont plus solidement défendu les droits de l'Eloquence que cet habile Professeur qui en donne des leçons depuis plusieurs années, dans un des plus celebres Colleges de Paris.

Nov. & Dec. 1707. P

170 MERCURE

Mr Gilbert est de Provence, & d'une famille seconde en Gens de Lettres, Mr l'Abbé Gilbert, son Cousin, qui reside à present dans cette Ville, est un des plus habiles Canonistes du Royaume : il est fort consulté, & plusieurs Prelats ont fait un utile usage de ses lumieres, & de ses découvertes dans les matieres Canoniques.

La Republique de Genes a élu pour Doge Dominico Marin noble Genoïs. Il est connu dans toute l'Italie par sa vertu & par son merite qui le distinguent encore plus que sa naissance. Il

fut un des nobles Genoïſ qui
 allèrent faire compliment au
 Roy d'Eſpagne , lors que S. M.
 Catholique paſſa à Genes. Le
 Gouvernement de Genes eſt
 Ariſtocratique , & le Doge qui
 en eſt le Chef, eſt toujours aſſi-
 té de 8. Senateurs Gouverneurs,
 & de 4. Procurateurs, dont il
 y en a deux qui logent avec
 lui, tour à tour, dans le Palais
 Ducal pendant quatre mois de
 l'année, & c'eſt ce qu'on nom-
 me *le Senat*; mais le fondement
 & la baſe de la Republique re-
 ſide dans le grand Conſeil qui
 eſt compoſé de quatre cens

P ij

Gentilshommes choisis parmy l'ancienne Noblesse ainsi que parmy la moderne. Ce Conseil decide avec la-Seigneurie , c'est à dire avec le Doge & les Senateurs , de tout ce qui peut regarder la paix & la guerre , & de toutes les plus importantes affaires de l'Etat. Le Doge ne peut recevoir aucune visite , donner aucune audience , ni ouvrir les Lettres qui luy sont adressées qu'en presence des deux Senateurs qui demeurent avec luy dans le Palais. L'habit que le Doge porte dans les jours de Ceremonie ,

GALANT 173

est une robe de velours ou de damas rouge , faite d'une maniere antique , ayant un bonnet pointu , de la mesme étoffe que sa robe. Il est aussi obligé de porter une fraize. La Regence ne dure que deux années, après lesquelles on fait une nouvelle election , & l'ancien Doge ne peut rentrer dans sa Dignité qu'après douze ans d'interval. Les Doges vont à la fin de leur Regence à l'assemblée des Colleges convôquez pour les dépouïller de leur dignité. Le Secretaire de l'Assemblée se sert alors des termes sui-

P iiij

174 **MERCURE**

vans pour les remercier , au nom de la Republique : *Vostra Serenita fiat fornito il suo tempo , Vostra Eccellenza sane vadi à casa* : C'est à dire , *Puisque vostre Serenité a fourni son temps , que vostre Excellence s'en retourne chez elle.* En effet , le Doge déposé part dans le moment , & lorsqu'il est à la porte , il remercie les Sénateurs & les Gentilshommes qui luy ont fait compagnie ; il quitte ensuite la Robbe rouge , pour se revestir de celle de Sénateur , qu'il porte le reste de sa vie. On procède quelques jours après à une nou-

velle Election , & le Doyen des Senateurs fait, pendant l'interregne , la fonction de Doge. On convoque, pour cette election , le grand Conseil , qui nomme quinze personnes que l'on juge les plus capables d'être élevées à cette dignité. Cette liste ayant esté portée dans le Conseil secret. On les réduit à six personnes , & ensuite estant rapportée au grand Conseil, l'Assemblée choisit un Doge parmy ces six personnes. Le jour du Couronnement de M^r Dominico Mari ayant esté marqué, M^r le Cardinal Fieschi,

P iiij

176 **MERCURE**

Archevêque de Genes, en fit la Ceremonie dans sa Cathedrale : Elle fut tres-pompeuse, & les personnes les plus considerables de Genes, & de tout l'Etat, y assisterent. Ce Cardinal, qui estoit Nonce Extraordinaire en France, il y a deux ans, fit cette Ceremonie avec d'autant plus de joye, qu'il est parent du nouveau Doge. Ce Souverain Magistrat l'est aussi de la Maison Spinola, & de M^r le Duc de S. Pierre.

Les Audiances du Parlement recommencerent le 21. du mois passé, & cet auguste

Corps estoit en Robbes rouges , selon sa coûtume. M^r de la Moignon , troisiéme Avocat General , parla pour la premiere fois depuis qu'il est en Charge. Son discours roula sur les devoirs des Présidens , & il fit voir avec beaucoup de soin tous les avantages & tous les ptivileges de ces grandes Charges. Il fit remarquer ensuite, que plus ceux qui en sont revêtus , sont élevez au dessus des autres Magistrats , plus leur conduite , qui est des plus éclairées , doit estre pure & irreprochable ; d'autant plus que

178 MERCURE

celle des Magistrats inferieurs se regle sur leur exemple. Il parla ensuite de la probité qui doit accompagner toutes leurs actions, & du desinterressement, si necessaire à un Magistrat, sans lequel toutes les vertus, & même celles d'un plus grand éclat, sont obscurcies. Ce jeune Magistrat, après avoir fait la peinture d'un parfait President, dit ensuite, que le portrait qu'il venoit de faire, estoit tiré d'après les illustres Personnages qui avoient exercé ces Emplois importants. Il prit de là occasion de louer la sa-

geſſe du Roy , dont la plus grande attention, dans le cours de ſon Règne , a toujours eſté de mettre à la teſte de ſon Parlement de dignes Magiſtrats, & qui pûſſent faire un bon uſage de l'autorité qu'il leur conſioit. M^r de la Moignon adreſſa enſuite la parole aux Avocats & aux Procureurs , & il leur recommanda, dans des termes tres-forts & tres-énergiques, de ne jamais s'écarter de la probité, qui doit eſtre inſéparable de leurs travaux; & il ajouta, qu'ils ne pouvoient conſerver cette probité , ſ'ils n'y joi-

180 **MERCURE**

gnoient une grande regularité de mœurs , & beaucoup de pureté. Ce discours reçut de grands applaudissemens , & toute l'Assemblée , qui estoit tres - nombreuse , donna de grands éloges à ce Magistrat.

M^r le Premier President parla ensuite , & dit , qu'il estoit juste qu'après avoir ouï un détail exact des obligations des Presidents à Mortier , il parlât de celles des Conseillers , & de Messieurs les Gens du Roy. Il examina d'abord les devoirs des Conseillers , & il n'en oublia aucun ; & cependant il en par-

GALANT 181

la avec beaucoup de précision. Ces obligations estant à peu près pareilles à celles des Presidents , Mr le Premier President fit seulement une recapitulation des principaux traits du discours de Mr l'Avocat General , mais auxquels il ajouta de nouvelles beautez. Il parla ensuite de Sa Majesté , avec beaucoup de delicateffe. Il loüa ce Monarque du soin qu'il a de remplir le premier Tribunal de son Royaume de Magistrats d'une fidelité & d'une integrité éprouvées , & de recommander souvent au

182 **MERCURE**

Chef de la Justice , de ne recevoir dans les Charges inferieures , que des Sujets d'une capacité reconnuë , & d'une vertu , dont on ait déjà des témoignages.

Ce qu'il dit sur les obligations des Gens du Roy , ne fut pas moins énergique. Il fit voir que les Décisions du Palais, & les Jugemens des Magistrats Superieurs, dépendant souvent des Conclusions de Messieurs du Parquet , cette raison les devoit engager à avoir beaucoup de circonspection dans le party qu'ils prennent ; &

que bien qu'il ne semble pas que ce soit un Jugement décisif , il est cependant d'une grande consequence , & qu'il ne doit pas estre donné légèrement , ny sans avoir esté précédé de tres-serieuses & de tres-longues reflexions..

Il prit de là occasion de louer les principaux Magistrats qui ont brillé dans le Parquet depuis soixante ou quatre-vingts ans. Mr le President de la Moignon ne fut pas oublié, non plus que Mr le President Portail , qui vient de sortir du Parquet. Il loua ensuite le jeu-

184 MERCURE

ne Magistrat , qui venoit de parler , sur le zele ardent qu'il avoit dès le commencement de sa carriere , de remplir dignement les fonctions de la Magistrature ; & il l'exhorte à suivre les grands modèles qu'il avoit devant les yeux , & les beaux exemples que ceux qui l'avoient précédé , lui avoient laissez.

Mr le Premier President parla ensuite aux Avocats & aux Procureurs. Il leur recommanda d'estre diligens dans l'instruction des affaires , sans quoy les Juges ne peuvent rien

pour le soulagement des Parties. Il blâma les Procureurs qui affectent d'embarasser la procedure des affaires , ou pour en dérober la veritable connoissance aux Juges , ou pour en éloigner le Jugement : Il dit , qu'il esperoit qu'on ne leur feroit plus à l'avenir de semblables reproches ; & que s'ils les avoient meritez par le passé , ils repareroient par la suite cette conduite irreguliere. Il dit en finissant , que la probité & le desintéressement devoient faire la perfection de tous ceux qui rendent la Justice , & que sans cela , la

Nov. & Dec. 1707. Q

186 MERCURE

prévarication du miniftère, le plus important de la vie, eftoit inévitable.

Mercredy 23^e du mefme mois, on fit à la Grand'Chambre les Mercuriales à huis clos. M^r Le Nain premier Avocat General parla le premier; & après avoir fait l'éloge du Roy, & avoir loué ce Grand Prince, fur fon amour pour la juftice, il dit que les Souverains eftant obligez autant qu'il leur eft poffible, de traiter leurs Peuples d'une maniere qui les engage à leur eftre toujours fideles: Ils doivent auffi travailler

à faire fleurir la Religion. Il entra alors dans un détail entier de tout ce que le Roy a fait pour la rendre florissante dans son Royaume, & pour en bannir l'erreur. Il ajouta ensuite ; *que les soins des Rois ne sont point limitez à faire fleurir les Arts & les Sciences humaines ; que le culte du vray Dieu estant la source de tous les autres biens, les interets temporels luy doivent estre subordonnez ; de maniere que ce bien suprême soit l'objet principal de tous ceux qui ont en main le Gouvernement. Et sur ce que l'on pouvoit objecter, que les societez*

Q ii

188 MERCURE

ne sont point formées par rapport à la Religion que les hommes , en 's'assemblant , n'ont cherché que leur sûreté contre la violence. D'où il s'ensuit que le Chef de la société est de son pouvoir lorsqu'il statue sur la Religion : Il fit voir que le Prince ou le Magistrat Chrétien ne doit point être dépouillé de la prerogative d'agir pour l'extirpation des heresies ; qu'il peut & qu'il doit procurer à la véritable Eglise tous les avantages necessaires , tant pour conserver la lumiere de la verité au-dedans , que pour la répandre

au dehors. Et qu'enfin , pour regler la puissance du Souverain en matiere de Religion , il est necessaire de sçavoir en quoi consistent les droits de la conscience , parce que le mépris de la conscience renferme le mépris du souverain Legislatteur ; & par consequent de celuy que le souverain Legislatteur a fait dépositaire de son autorité. En effet, c'est déjà avoir transgressé la Loy que d'avoir eu dessein de la transgresser ; & on est coupable dès qu'on a eu dessein de le devenir , en resistant à Dieu , ou aux Princes , à qui il veut

que nous soyons soumis.

M^r Le Nain parla ensuite de l'espece d'obligation, où l'on estoit d'obeir au Magistrat, ou au Chef de la Société ; & il étendit cette obligation même au dessus de celle où l'on est, d'obeir aux peres & aux meres. Ce qu'il dit sur ce sujet parut fort recherché & fort éloquent, & luy donna lieu de parler de la patience des Martyrs de la primitive Eglise ; que les tourmens qu'ils enduroient n'avoient jamais porté à se revolter contre le Magistrat, ou contre le Chef de la Société. Leur

fermeté, en effet, estoit si admirable, soit que l'on considère la nature des tourmens qu'ils souffroient, soit qu'on s'arrête à l'âge ou au sexe d'une partie de ceux qui les enduroient, on est quelquefois fort embarrassé à découvrir la cause d'une patience si extraordinaire, on n'a pas recours à l'esprit de Dieu, qui en estoit la cause principale, ou à l'obéissance que les premiers Chrétiens faisoient profession d'avoir pour tous ceux dont la Providence les avoit fait naître Sujets.

Le Philosophe Philon doit

estre admiré, touchant les deux pouvoirs supérieurs qu'il a distingués en Dieu; & qu'il ait esté éternels, infinis ou immenses, & incompréhensibles, & par l'émanation desquels, ceux qui sont chargez du gouvernement, doivent régir les Peuples qui sont dans leur dépendance.

M^r l'Avocat General adressant ensuite la parole aux Avocats & aux Procureurs, s'étendit beaucoup sur le détail de tous leurs devoirs. Il prouva si bien la nécessité où ils sont de les observer; qu'il donna lieu

à

à tous ceux qui l'entendoient de conclure qu'il n'est point de plus honteuse prevarication que celle qui vient de l'omission des devoirs ou des regles de la Jurisprudence, & même de la negligence, dans l'observation de ces mêmes regles.

Tout ce qu'il dit sur cette matiere fut appuyé par l'autorité des plus anciens & des plus celebres Jurisconsultes; & il joignit à une si grave autorité, d'illustres & memorables exemples de la severité, avec laquelle les anciens Rois de la Grece & la Republique de Rome, avoient puny les infractions

Nov. & Dec. 1707. R

194 MERCURE

du ministère qui regarde la défense des droits de la veuve & de l'orphelin.

M^r le Premier Président parla ensuite. Tout ce qu'il dit sur l'autorité des anciennes Loix, & sur l'exactitude avec laquelle elles estoient observées non-seulement par les Romains, qui estoient très-polis & très-civilisez, mais aussi des peuples les plus barbares, & qui paroissent les moins soumis à l'Empire de la raison, fut très-applaudi. Il fit voir que de l'observation des Loix dépendoient uniquement la force & la con-

conservation des Empires : que les
 Etats les plus affermis & les
 plus puissans ne subsistoient
 qu'autant que ceux qui les gou-
 vernoient, estoient fermes &
 inexorables sur le respect dû
 aux Loix. Il entra par là natu-
 rellement dans l'éloge du Roy,
 & il fit voir que c'estoit principa-
 lement à l'amour que ce Grand
 Prince a toujours eu pour la Justi-
 ce, que les longues prosperitez qui
 ont couronné la plus grande partie
 de ses desseins, sont dûs ; que rari-
 ment Dieu benit des projets for-
 mez sur l'injustice, & que lors
 qu'il le fait quelquefois, ce n'est

Rij

196 MERCURE

que par des vûës particulieres qu'il n'est pas permis aux hommes de penetrer, mais qui tost ou tard se développent & font voir la sagesse de Dieu, dont l'unique dessein a toujours esté & sera toujours de recompenser la vertu & de punir le vice. M^r le Premier President fit ensuite l'éloge de la Compagnie dont il est le Chef; il dit qu'elle avoit toujours fait voir un amour extraordinaire pour la Justice, & il parcourut en peu de mots tous les temps où ce celebre Corps a donné les marques plus signalées de sa sagesse & de son équité dans l'ad-

ministration de la Justice.

Ce bel endroit fut suivi d'un détail très-circonstancié des grands Hommes qui ont paru dans le Parlement de Paris ; il les désigna tous par des traits qui les caractérisoient d'une manière très-particulière : après ce détail, qui plut beaucoup à l'Assemblée , M^r le Premier Président finit son discours par des avis qu'il donna à tous les Membres de l'auguste Corps auquel il parloit. Ce qu'il dit aux Avocats & aux Procureurs sur le ministère auquel ils sont employez , fut touché d'une

R iij

198 MÉTHODE

manière très-délicate, & ne parut pas moins vray & moins beau que de qu'il leur avoit déjà dit M^r le Duc. Ce discours fut suivi de la lecture des Reglemens que M^r le Premier Président ordonna. Cette lecture fut très-longue, parce que M^r le Premier Président ne permit pas qu'on en obmît aucun Statut; on admira dans ces Reglemens, la sagesse & la moderation des premiers Législateurs; la modestie avec laquelle ils vivoient est connue jusques dans leurs écrits. L'égalité de leur conduite & de leurs maximes

GALANT



faisoit juger de celle de leurs
mœurs, & on ne peut leur re-
fuser des loüanges lorsqu'on re-
marque la maniere dont ils ren-
doient la Justice. La lecture des
Reglemens étant finie, Mr le
Premier President invita d'une
maniere tres-pessante tous les
Magistrats du Parlement de
Paris de suivre les grands exem-
ples de leurs Predecesseurs, &
de regler leur conduite de ma-
niere que si ces grands Hom-
mes pouvoient revenir au mon-
de, ils ne pussent point rougir
d'avoir de tels Successeurs. Ce
que Mr le Premier President

R iij.

200. MÉRCHUR

dit dans cette occasion, ne requi
pas moins d'applaudissemens
que ce qu'il avoit dit auparavant
sur les devoirs des Juges.
& son discours fit d'autant plus
d'impression sur tous ceux qui
l'entendirent, qu'on remarqua
qu'il estoit luy même pénétré
de tout ce qu'il avoit dit,
& que personne n'en connois-
soit mieux que luy les consé-
quences.

M^r Herment, Medecin or-
dinaire du Roy, Docteur Re-
gent, & Professeur des Ecoles
de Medecine de la Faculté de
Paris, fit aussi un très-beau

Discours à l'ouverture de ces
Ecoles. Il faut voir le danger pour
ceux qui s'attachent trop aux
nouveaux Systèmes, dont l'Étude
est souvent aussi perni-
cieuse que la lecture des Rou-
mans, qui flatte l'imagination,
en ne faisant naître souvent
que des illusions dans les es-
prits plus occupez à la fiction
qu'à la vérité, qui ne se trou-
ve que dans celuy qui s'éloigne
de tout préjugé, & qui aime
la nouveauté, sans mépriser
l'antiquité, que l'on ne rejette
que trop souvent, pour em-
brasser des choses plus obscu-

202 MERCURE

res & plus inutiles, & qui sont
 autant d'écueils où ces prétendu
 dus Novateurs font naufrage :
 ce qui donna occasion à ce Pro-
 fesseur de rapporter tous les
 nouveaux Systèmes qui ont
 paru depuis un temps consi-
 derable. Il en fit voir le ridi-
 cule, le peu de fondemens
 qu'il y avoit à faire sur de
 semblables principes, & com-
 bien de temps il y avoit à
 perdre dans ce genre d'étude.
 Il finit cette première Partie,
 en faisant differens portraits
 du Medecin Visionnaire, ou
 Systematique, qui, enlé d'une

vaine science, se croit l'Escu-
lape de son siècle.

Il fit connoître dans la se-
conde Partie de son Discours,
l'utilité des Observations, sans
lesquelles on ne peut trouver
seurement la vérité, puisque
l'observation doit estre regar-
dée comme le fondement &
la base de toutes les Sciences,
& principalement en Medeci-
ne, où elle est comme la Bouf-
sole dans un Vaisseau.

Il exhorta son Auditoire à ne
point se laisser surprendre par
les mots d'Experience & d'Ob-
servation, si frequens dans la

104 MÉTHODE

bouche des Charlatans , qui abusent de ces termes , pour tromper le Public , qui ne se rend que trop légèrement à ce langage trompeur , dans l'esperance que leurs Remedes prétendus " Specificques " , vont faire des miracles. Il felicita à la fin de son Discours le vray Medecin qui concilie l'Observation au Systeme , & fit voir qu'il n'y a personne qui possède plus éminemment ces rares talens , que Mr Fagon , Premier Medecin de Sa Majesté ; aussi instruit du Systeme , que profond dans l'Observation , qui est plus sçavant ,

ajoute-t-il, plus poly dans ses écrits, plus éloquent dans ses discours, plus vif dans ses pensées, plus sage dans ses actions, et enfin plus digne du poste qu'il occupe. Il n'oublia pas son desintéressement, & il dit, qu'il négligeoit tous les jours ses propres intérêts, pour ceux de la Faculté, & qu'il l'avoit fait connoître dans plusieurs occasions.

Je pourrois ajouter quelque chose à cet Eloge, mais la modestie de M' Fagon m'empêche d'en rien dire davantage.

Je passe à quelques Articles de morts étrangers.

Madame la Princesse Christine-Julienne, Epouse du Duc Jean-Guillaume de Saxe-Eisenach, est morte à Eisenach, âgée de 29. ans. Elle laisse deux fils & quatre filles. Elle est son filz unique de Charles Gustave, Marquis de Bade-Dourlach; le Duc Jean-Guillaume de Saxe-Eisenach l'avait épousée en secondes noces, le 28. Fevrier 1697. Entre les enfans qu'il en a eu, la Princesse Jeanne-Antoinette-Julienne, née en 1698. est une des plus belles personnes de toute l'Allemagne. Le Duc Jean-Guillaume avoit

épousé en premières nœces en 1690. la Princesse Emilie, fille de Guillaume Frederic Prince de Nassau-Dietz, qui mourut en 1695. Il a eu de cette Princesse Guillaume Henry né en 1691. & Albertine Jeanne, née en 1693. Le Duc Jean Guillaume fait sa résidence à Jena, dont il a hérité il n'y a pas long temps. Il ajoute à la qualité de Duc de Saxe-Eisenach, celle de Comte de Sain & de Wittenstein. Il naquit le 17. Octobre de l'an 1666. Il est fils du Duc Jean Georges 4^e fils de Guillaume Duc de Weimar,

208 **MERCURE**

& il a succédé à son frere Jean-Georges 2 du nom, Duc de Saxe Eifenach , mort le 10. Novembre de l'an 1698. sans enfans de Sophie-Charlotte , fille d'Eberard III. Duc de Virtemberg. La Princeſſe, dont la mort donne lieu à cet article , a été fort regrettée en Allemagne ; elle étoit belle & remplie de merite.

Dame Emilie-Catherine , née Comteſſe de Dhona , Veuve Doüairiere de Meſſire Jean-Henry Comte de Friſe , Maréchal de Camp General des Armées de l'Empereur , & Gouverneur de Landau , eſt

morte à Francfort, où elle a esté
enterrée. La Maison de Dhona
est fort ancienne en Allemagne ;
elle est issuë d'Aloysius d'Urpach ,
que Charlemagne emmena avec luy
en revenant de Languedoc , & à qui
il donna la Ville & le Château de
Dhona sur l'Elbe , avec leurs dé-
pendances , d'où cette Maison
a pris son nom. Louïs le De-
bonnaire donna à Louïs Con-
rard , fils d'Aloysius , la quali-
té de *Burgrave*. Une branche de
cette Maison s'établit en Prusse
il y a plus de 200. ans. Pierre
de Dhona , fils de Stanislas , qui

Nov. & Dec. 1707. S

240 **MERCURE**

y passa, eut de Catherine, & Jeanne de Zema, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne; Abraham de Dionna, qui se signala à la bataille de Montcontour, & qui mourut des blessures qu'il y avoit reçues, à Tarascon en Languedoc; Henry, Colonel, au service des Polonois, fut tué dans une action qui se passa à Pernowin en Livonie; Frederic, qui commanda un Regiment au service du Roy de Danne-marc, se noya au passage du Sund, à l'âge de 24. ans; Christophe, fut General de l'Armée,

& Maréchal de la Cour de Sa Majesté Danoise. Le cadet de tous les enfans de Pierre de Dhona, fut Fabien, General des troupes que le Roy de Danemark, & les Princes d'Allemagne envoyèrent à Henry IV. alors Roy de Navarre; Albert Margrave de Brandebourg, qui après l'abolition de l'Ordre Teutonique, fut premier Duc de Prusse; récompensa en la personne de Fabien les services que Pierre, son pere, avoit rendus à l'Ordre Teutonique, dont il estoit membre. Fabien, qui avoit d'abord esté destiné à l'E-

S ij

212 **MERCURE**

tat Ecclesiastique, étudia en
Theologie à Geneve, sous
Theodore de Beze; il se mit
ensuite dans le service de Cas-
imir Comte Palatin, Duc de Ba-
viere, & d'Etienne Battori Roy
de Pologne; il commanda en-
suite en France une Armée de
trente mille Allemans; mais
n'ayant pas esté soutenu par
ceux de son party, il fut battu
à Auneau en Beaufse par le Duc
de Guise; & après avoir rendu
de grands services aux Electeurs
Palatins, pere & fils, & avoir
rempli avec gloire trente-quatre
Ambassades auprès des Empe-

ITALIEN 213

perceurs, Rois, & autres Souverains, il mourut dans les terres de Prusse, où il s'estoit retiré, en 1621. âgé de soixante & onze ans, sans alliances. Le Chef de la branche de cette Maison, établie en Silesie, est Charles Hannibal de Dhona, qui possède aujourd'hui la Baronic de Wartemberg, remplie d'une nombreuse Noblesse qui relève de ce Burgrave.

Le Sçavant Frederic Spanheim a écrit la Vie de Christophe, Grand Chambelan du Roy de Bohême, qui fut en son temps le Héros de l'Allemagne. Chris-

214 MERCURE

tophe, estoit frere de Fabien II. Directeur de la Noblesse de Prusse, & pere de Fabien III. que M^r de Vicquefort louïs beaucoup dans son *Ambassadeur*. Ce Fabien est le pere de Christophe Frederic, qui après s'estre signalé dans les guerres de Munster, s'est retiré dans ses terres, & avoit épousé en premières nopces Jeanne-Elisabeth, Comtesse de Lippe; & en deuxiemes, Elisabeth Christine, Princesse Palatine de Deux-Ponts. Christophe, fils cadet de Fabien II. & dont j'ay déjà parlé, laissa d'Ursule, Comtesse

GALANT. 155

de Solms, Frederic, Gouverneur de la Principauté d'Orange; Christian Albert, Gouverneur de la Principauté d'Halberstat, & Grand Maître de l'Artillerie de Brandebourg, & Christophe Delficus, Maréchal de Suede, mort Ambassadeur à Londres. Frederic a laissé d'Esperance Dupuy, Comtesse de Terrassiere-Montbrun, Alexandre, qui après avoir esté employé en divers Ambassades, est aujourd'huy en Brandebourg, Ministre d'Estat, Lieutenant General de l'Infanterie, & Grand Gouverneur du Prin

216 **MERCURE**

ce Electoral Jean Frederic, Capitaine des Cent Suisses du feu Roy d'Angleterre Guillaume III. & Colonel d'un Regiment d'Infanterie ; & Christophe, Colonel des Grands Mousquetaires de Brandebourg. Christian Albert, a eu de Sophie, Comtesse de Holande, Brederode, 8. fils, presque tous morts jeunes & dans le service, dont Albert, Colonel au Service des Hollandois, fut tué dans Maftrick, lorsque cette Place fut assiegée par le Roy ; & Charles Emilie & Theodoric, Colonels, furent tuez au Siege de Bude.

Christophe

Christophe Delficus, a laissé,
 d'Anne Comtesse d'Oxenstiern,
 Frederic Christophe, Plenipo-
 tentiaire de Suede à Vienne, &
 Colonel d'Infanterie. M^r le
 Comte de Dhona, est aujour-
 d'hui Lieutenant General des
 Troupes Hollandoises. Il a été
 fait Prisonnier à la Bataille d'Al-
 manza, & le Roy luy a permis,
 ainsi qu'à plusieurs autres Offi-
 ciers Anglois, d'aller en Hol-
 de & en Angleterre. Feu M^r le
 Comte de Frise, Epoux de la
 Dame, dont je vous apprens la
 mort, & qui deffendit Landau,
 contre Mr le Maréchal de Tal-
 Nov. & Dec. 1707. T

218 **MERCURE**

lard, qui s'en rendit maître, il y a un peu plus de trois ans, estoit d'une ancienne famille d'Allemagne. Il estoit frere de Madame la Marquise de Villefranche, mere de la belle Mademoiselle de Villefranche, de la Maison Dupuy-Montbrun, qui est des plus qualifiée du Dauphiné.

Le Duc Leopold Christian de Sunderbourg est mort à Hambourg, universellement regretté de tous les Princes du Nord, dont il s'estoit acquis l'estime & la confiance. Il estoit d'une des plus anciennes maisons d'Allemagne, que l'on croit issuë de la famille du fameux Vitikind.

La Maison des Ducs de Sunderbourg a produit de Grands Capitaines. Il y avoit un Prince de ce nom dans l'armée de l'Empereur Charles Quint, lorsqu'après le gain de la bataille de Mülberg, cet Empereur dissipa entièrement la ligue de Smalcalde. Les belles actions de ce Prince firent beaucoup parler de luy. Sunderbourg est une Ville de Dannemark, qui a titre de Duché, & qui est située dans l'Isle d'Alsén, à l'Orient du Jutland Meridional. Les Ducs de ce nom y resident, & elle est connue par la dou-

T ij

220 MERCURE

ceur de son climat, & par la politesse de ses Habitans.

M^{re} Dominique Maguierre, Archevêque d'Armach, Primat, Premier Pair Ecclesiastique du Royaume d'Irlande, & Conseiller Privé de Sa Majesté Britanique en tous ses Conseils, est mort, âgé de 76. ans. Il a esté enterré dans la Chapelle du College des Lombards. Il tomba malade à S. Germain-en-Laye, où il alloit fort souvent, pour faire sa Cour au Roy son Maistre; mais ayant connu que sa maladie estoit dangereuse, & ayant des pres-

sentimens de la mort, il voulut
revenir dans le Collège des
Lombards, afin d'y mourir au
milieu de son Clergé. Il donna
dans le cours de sa maladie, de
grandes marques de sa soumis-
sion aux ordres de Dieu, & il
fit des vœux dans les derniers
momens de sa vie, pour le ré-
tablissement de la Religion Ca-
tholique, dans le Royaume de
la Grande Bretagne, qui l'en
avoit fait bannir depuis plu-
sieurs années. Ce Prelat avoit
paru, avec distinction, dans
l'Ordre de Saint Dominique,
avant que d'estre élevé à l'Epis-

222 **MERCIER**

copat, & il y avoit exercé les principales Charges. Il eut beaucoup de peine à se résoudre d'en sortir, lorsque le feu Roy Jacques II. le nomma à l'Episcopat. Il ne s'attendoit point à cette élévation, & il n'y avoit point donné lieu par son séjour à la Cour, ni par ses assiduez auprès de ce Prince; ainsi l'on fut surpris de le voir élever, tout d'un coup, à un poste si éclatant : ce qui prouve que le feu Roy d'Angleterre estoit parfaitement instruit de la vertu & du mérite de ses Sujets. M^r Maguerre fut

pendant quelques années paisi-
ble Possesseur de sa dignité; &
pendant ce temps-là, il eut
quelques démêlez avec Mr l'Ar-
chevêque de Dublin, qui mour-
rut il y a environ deux ans à
Straßbourg, où il faisoit les fon-
ctions d'Evêque Suffragant,
pour la Primatie d'Irlande, &
l'affaire n'a point esté décidée,
parce que ces deux Prelats fu-
rent peu après obligez d'aban-
donner leur Patrie, à cause des
troubles que la Religion y cau-
soit, pour se refugier en Fran-
ce. L'Eglise d'Armach est fort
ancienne. S. Patrice & S. Ma-

T iij

224 MERCURE

lachie l'ont rendue fort celebre. Mais en ces derniers tems , le Sçavant Usserius , qui a donné au Public les Lettres de S. Ignace d'Antioche ; & qui a fait plusieurs Ouvrages , l'a rendue tres-considerable , quoique cet Evêque fût Protestant.

Mr le Comte d'Oxenstern , Gouverneur pour le Roy de Suede du Duché de Deux-Ponts , est mort dans son Gouvernement dans un âge fort avancé. Il estoit d'une des meilleures Maisons de Suede , & il s'estoit souvent distingué en combattant pour le service du

Roy son Maistre. Il s'estoit retiré depuis quelques années dans son Gouvernement, n'étant plus en estat de servir à cause de son grand âge & de ses infirmités. Il estoit issu du fameux Comte d'Oxenstern, qui fit tant parler de luy sous le grand Gustave-Adolphe, & sous la Reine Christine sa fille, & qui eut beaucoup de part aux negociations qui se firent en ce temps-là pour rendre la Paix à l'Europe. Celuy dont je vous apprens la mort en avoit eu aussi beaucoup au Traité de Riswick. La Maison d'Oxen-

226 MERCURE

stern est alliée des Comtes de Brahe, de la même famille dont estoit le Comte de Brahe Ambassadeur en Angleterre, lorsque Mr le Comte d'Estrades y estoit Ambassadeur pour la France, & Mr le Baron de Batteville pour l'Espagne. Mr le Comte d'Oxenstern estoit aussi proche parent de Mr de Koningmark, d'une des plus illustres Maisons de Danemarck, & dont estoit le celebre General de Koningmark au commencement du dernier siecle. La Maison d'Oxenstern est connue en Suede depuis le

commencement de la domination des Vasa, & les Chefs de cette illustre famille s'y signalerent beaucoup, pour délivrer leur patrie de la tyrannie qu'exerçoit le Roy de Danemarck Christierne II. Beau-frere de Charlequint, après la mort & la fin du Gouvernement des Stenons. Un Comte d'Oxenstern fut un de ces infortunez Senateurs que Christierne II. fit égorger sous ses yeux à la fin d'un repas splendide qu'il donna en signe de paix à tout le Senat de Stockholm, après qu'il se fut rendu

228 MERCURE

maistre de cette Ville. Cette affaire fit beaucoup de bruit dans le siecle où elle arriva.

Quoyque la mort de M^r Herman Professeur en Medecine & en Botanique à Leyde, ne soit pas nouvelle, je ne laisse pas d'en parler à l'occasion d'un Livre Postume de sa composition, qui paroît depuis quelque temps à Leyde par les soins de M^r Sherard Medecin Anglois, & ami du deffunt. Cet ouvrage qui est écrit en Latin, est intitulé : *Le Jardin Hollandois ou description de plusieurs Plantes rares & étrangères, ac-*

GALANY 229

compné de figures , par Paul Herman , Docteur en Medecine.

On trouve dans ce Livre trois Planches parfaitement bien deffinées, de trois Plantes qu'on prétend qui n'ont point encore paru en Europe. Cette seconde Edition a esté renduë beaucoup plus parfaite par les soins de M^r Sherard. Ces deux Editions ne parurent qu'après la mort de l'Auteur. M^r Sherard avertit dans la Preface que la mort impreveuë de M^r Herman l'a empêché de mettre la derniere main à plusieurs ouvrages qu'il vouloit donner au

230 **MÉRCHORE**

Public & qui estoient presque achevez, du nombre desquels étoit une seconde Edition de sa *Flore Hollandoise*, dont il n'a eu le temps de retoucher qu'environ le tiers. Il a laissé des matériaux considérables qu'il préparoit pour une histoire naturelle de l'Isle de Ceylan, sous le titre de *Musæum Zeylanicum*, & qui consistent en plus de 700. Figures exactement dessinées pendant son séjour aux Indes, & en plusieurs mémoires concernant les animaux, & les plantes de cette Isle. Quant à son Traité de

Matiere Medicale, M^r Sherard fait esperer qu'il paroistra bien-tost. M^r Herman estoit né à Hall en Saxe en 1646. Ses voyages aux Indes Orientales, & en Affrique, luy avoient fait faire de grandes découvertes sur la nature des plantes, & il avoit formé à Leyde un droguier des plus complets de ce qu'il avoit rapporté touchant la Medecine.

Mr le Franc, Professeur en Langue Grecque, en Histoire, & en Eloquence à Amsterdam, depuis environ trente-deux ans, y est mort dans un âge assez

avancé. Il estoit connu de tous les Sçavans de l'Europe, tant par son merite personnel que par les ouvrages qu'il a donnez au public. Ses Poësies diverses furent imprimées la premiere fois à Amsterdam en 1682. Il donna ensuite au public un ouvrage qui a pour titre : *Specimen eloquentiæ exterioris, adorationem Ciceronis pro A. Licin. Archia accommodatum*; c'est-à-dire : *Essay de l'Eloquence exterieure, accommodé à la Harangue de Cicéron pour le Poëte Archias*. La premiere impression de cet ouvrage se fit in 8°. à Amsterdam en 1697.

& la seconde en 1700. On trouve dans ce Recueil quarante-cinq Harangues , qui se réduisent toutes à deux especes. Les unes sont des Discours préliminaires, dans lesquels Mr le Franc a exposé le sujet de plusieurs Harangues choisies parmi celles des meilleurs Maîtres, & qu'il a fait declamer publiquement à ses Ecoliers en divers temps, pour les exercer. Les autres Harangues qui sont au nombre de treize, sont des Harangues en forme , où Mr le Franc a traité avec

Nov. & Dec. 1707. V

234 **MINIATURE**

éréndue & dans le vray stile
oratoire divers Points d'Elo-
quence & de Littérature. Parmi
les Discours de cet Orateur, on
trouve un Eloge funebre de
la feuë Reine d'Angleterre,
suivi d'une assez belle Elegie.
On y voit aussi l'eloge func-
bre d'Estienne Morin, né à
Caën, & Ministre de la Reli-
gion Prétendue Reformée. Ce
Morin avoit esté Professeur des
Langues Orientales à Amster-
dam. Mr le Franc avoit long-
temps travaillé pour former
son stile, sur celuy de Cice-
ron, & on peut assurer qu'il

il y avoit assez bien réussi. Il a même pu se en quelques endroits les bornes de l'imitation, puisqu'il semble qu'il soit devenu quelquefois le Copiste de l'Orateur Romain.

M. le Franc se plaisoit souvent à traiter des sujets singuliers, à l'exemple d'Homere, qui a décrit un combat de Grenouilles & de Souris; de Virgile qui a fait un traité du Moucheron; de Catulle qui en a fait un du Moineau; de Lucien qui en a fait un de la Mouche; & de ceux de nos Modernes qui ont fait l'éloge de la Fievre

V ij

236 MERCURE

quarte ; celuy de la Goutte ; celuy de l'Aveuglement ; de l'Ombre ; de l'œuf ; de la bouë , & de la Folie ; Mr le Franc a fait celuy du Cocq , qui luy fournit un jour dequoy parler pendant deux heures & demie devant une grande Assemblée , qui fut tres-satisfaite de son discours. Il loüa sur tout la vigilance de cet animal , en observant que les Sybarites , peuples voluptueux , avoient exclus de leur Ville tous les Cocqs , & tous les Artisans , pour jouïr d'un sommeil plus paisible. Il examina ensuite la

cause de cette vigilance ; & la regularité de cet oiseau à prévenir par son chant le lever du Soleil ; & il la trouva dans Democrite , qui dit que la bonne constitution de l'estomach de cet oiseau luy faisant faire une prompte digestion , luy ouvre l'appetit dès le grand matin.

Son discours qui regarde l'étude de l'Eloquence est tres-beau. Il y fait voir la necessité qu'il y a d'y joindre l'étude des belles Lettres. Le discours qu'il a fait sur l'utilité de l'Histoire , a aussi de grandes beautez. Il l'a prononcé à l'occasion des

238 MÉTHODE

ouvrages de Tite-Live qu'il devoit expliquer dans le cours de l'année ; ce qu'il fit avec succès. Son discours qui concerne l'excellence de la Langue Grecque, est des plus estimez. Il paroist que l'Auteur parloit sur ce sujet par expérience ; en effet, il parla en Maître & en homme qui connoissoit toute la finesse de cette Langue. On trouve l'éloge de Cicéron dans le discours fait par le même, sur les qualitez d'un bon Orateur, & ce qu'il dit un jour de Lucien dans un Auditoire nombreux luy attira de grands

applaudissemens.

Michel Morosini, nommé Ambassadeur de la République de Venise, à la Porte, est mort dans le temps qu'on faisoit à Venise les préparatifs nécessaires pour son voyage de Turquie. La Maison de Morosini est aussi noble qu'ancienne. Dominique Morosini, que les Auteurs Latins nomment *Maurocenus*, fut élu Doge l'an 1148. après Pietro Posani. Il fit un Traité de Paix avec Guillaume, Roy de Sicile. Il mourut en 1156. Marin Morosini fut élu Doge en 1243. & il ne jouit

240 MAISON MOROSINI

que trois ans de cette Dignité. Il soumit la Ville de Padoue à sa République ; ce qui rend sa mémoire fort chère aux Vénitiens. Michel Morosini, élu en 1381. mourut de la peste, après avoir regné quatre mois, & avoir acquis à sa République l'Isle de Tenedos. François Morosini, dernier Doge de la République, estoit aussi de cette Maison. Il fut élevé à cette Dignité en 1588. après avoir été Generalissime en Candie. Cette Maison a donné divers autres Officiers à la République : sçavoir, Thadée Morosini,

Morefini , Capitaine des Gallions , & un Ambassadeur en Savoye , & ensuite en France. Elle a aussi donné trois Evêques , ou Patriarches à l'Eglise de Venise : sçavoir, Marc, en 1235. Nicolas, dans le Siècle suivant, & Jean François, mort en 1678.

Il est peu d'actions qui aient fait plus de bruit que celle dont vous allez lire le détail , & cependant il n'en est point dont les circonstances aient plus varié , & aient esté si peu sçûes ; ce que les Relations imprimées en ont même dit jusqu'icy , ne
Nov. & Dec. 1707. X

242 MERCURE

contenant pas plus de dix ou douze lignes , & ayant esté données au Public dans un temps où les nouvelles de cette action estoient encore mal développées , & par consequent fort incertaines ; Et comme on n'en a point parlé depuis , j'ay lieu de croire que vous ne seriez point informée de la vérité , sans la Relation que vous allez lire. Ainsi vous ne devez pas vous étonner si je vous l'envoie si tard , & s'il m'arrive souvent de ne vous parler que fort long-temps après les autres : mais lors que cela

arrive, j'ay toujours l'avantage de vous apprendre quelque chose de nouveau.

Mr du Guay-Trouyn mit à la voile le 19 Octobre.

Il commandoit le Vaisseau le Lys de 69 Canons. Les autres Vaisseaux de son Escadre estoient,

L'Achile, de 60. Canons, commandé par Mr le Chevalier de Beauharnois.

Le Jason, de 54. Canons, par Mr le Chevalier de Courferac.

L'Amazone, de 36. Canons, par Mr le Chevalier de Nesmond.

X ij

244 MERCURE

La Gloire , de 38. Canons,
par Mr de la Jaille.

Et le Maure , de 50. Canons,
par Mr de la Moineerie Miniac,
Armateur de S. Malo.

L'Escadre de Mr le Comte
de Forbin , qui avoit relâché à
Brest , mit en même temps à
la voile , pour retourner à Dun-
kerque. Elle estoit composée
des Vaisseaux ,

Le Mars , de 60. Canons,
commandé par Mr le Comte
de Forbin.

Le Blakool , de 48. Canons,

par Mr le Chevalier de Tourouvre.

Le Griffon, de 40. Canons,
par Mr le Chevalier de Nangis.

Le Salisbury, de 50. Canons,
par Mr Bart.

Le Prothée, de 48. Canons,
par Mr de Beaujeu.

Et la Driade, de 30. Canons,
par Mr Combrugh.

Ces deux Escadres se séparèrent par un accident qui arriva au vaisseau l'Achille, qui démâta la nuit de son petit mât d'Hune. Elle se rejoignit le vingt-un, & elles eurent

246 MERCURE

rent connoissance d'une Flotte de 120. voilles, escortée par cinq vaisseaux de guerre Anglois, sçavoir le Cumberland de 88. canons montez, commandez par M^r Richard Edowart Chef d'Escadre d'Angleterre; le Devonshire de 86. canons; le Royal Och de 76. le Chester de 54. & le Ruby aussi de 54. Ces deux Escadres chasserent sur les Ennemis qui les attendoient en travers, pour couvrir leur Flotte; mais étant à une lieuë & demie, au vent d'eux, M^r de Forbin vint au vent, pour prendre les Ris. Les

Ennemis ayant reconnu la force & le nombre des vaisseaux François, le Commandant fit signal, un moment après qu'on fut arrivé sur eux, à toute la Flotte de se sauver. M^r Du Guay estoit alors de l'avant de M^r de Forbin avec les vaisseaux de son Escadre, en l'attendant avec ses basses voiles carguées, & ses deux Huniers tout bas; mais voyant que la Flotte s'écartoit considérablement, & qu'elle estoit même à plus d'une lieue & demie des convois, qui jusques là avoient resté en travers, il jugea à propos de

248 **MERCURE**

commencer le combat avec ce qu'il avoit de vaisseaux, ne pouvant plus différer, sans donner occasion aux Ennemis de se sauver, d'autant plus que la journée estoit fort avancée, & que les convois commençoient eux-mêmes à plier. Ce party estant pris, M^r Du Guay ordonna au Vaisseau l'Achille, commandé par M^r le Chevalier de Beauharnois, au Jason, & à la Fregate l'Amazone, commandez par M^{rs} les Chevaliers de Courserac & de Nemond, qui estoient à portée de la voix, d'attaquer, & d'abor-

EPALANET 249

der les vaisseaux le Royal Och
& le Chester, & il destina la
Fregate la Glorie commandée
par Mr de la Jaille, pour le sui-
vre, dans le dessein où il étoit
d'aborder le Commandant,
afin de luy remplacer les gens
qu'il pourroit perdre dans cet
abordage, & le mettre par-là
en état de secourir ses Cama-
rades. Le Vaisseau le Maure,
commandé par Mr de la Moi-
nerie, & le Blackoal comman-
dé par Mr le Chevalier de Tour-
ouvre, de l'Escadre de Mr le
Comte de Forbin, qui estoient
les plus près de luy, se mirent

250 **MERCIER**

en estat d'attaquer les vaisseaux le Devonshire & le Ruby, qui estoient de l'avant. Dans cet estat Mr Du Guay, à la teste de sa petite Escadre, redoubla sa voile, & aborda le Cumberland, après avoir effuyé, sans tirer, la bordée du Vaisseau le Chester. Mr de la Jaille commandant la Fregate la Gloire, qui avoit ordre de le suivre, le fit avec beaucoup de valeur, & voyant que Mr Du Guay avoit mis le beaupré de l'Ennemy dans ses grands haubans, il ne balança pas à aborder par le même costé, après

avoir effuyé la bordée du Vaisseau le Chester, & lui avoir donné la sienne dans le temps même que Mr du Guay faisoit battre la charge, pour sauter à bord, après avoir vu que le vaisseau ennemy estoit en desordre, & qu'il ne paroissoit sur son pont & sur ses gaillards, qu'un amas de morts & de blesez. Mr de la Calande, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de la Marine, servant de Capitaine en second sur la Frégate la Gloire, se trouva des premiers à bord du vaisseau ennemy, où il fit des actions de

cœur & de teste, dignes d'être admirés : il fut accompagné de M^r Duméné Garde de la Marine, qui reçut un coup de fusil dans la main. Un Contre-Maître du Vaisseau le Lys, nommé *Toscan*, qui avoit saisi l'autre à bord du vaisseau le Cumberland, alla droit au Pavillon de l'arrière, qu'il amena : mais les Anglois, qui ne s'étoient pas encore rendus, étant accourus sur luy, il prit, sans se troubler, le pavillon, & l'autre du haut de la poupe à la mer, s'acrocha au canot du vaisseau Anglois, qui estoit à

Barrière, en coupa l'amarre; & avec une voile qu'il appareilla luy-seul, il se rendit à bord de l'Achile, qui estoit alors à une lieue sous le vent.

Le vaisseau l'Achile, commandé par Mr le Chevalier de Beaubarnois, aborda le Royal Och; mais estant à bord & sur le point de s'en rendre maître, après un combat fort opiniâtre, le feu prit malheureusement à plusieurs gargouffes; ce qui enfonça le pont, & mit hors de combat plus de 120 hommes: de manière que ce fut une nécessité à Mr le Chevalier de

234 MERECORE

Beauharnois de déborder pour l'éteindre, & pour reparer un si cruel accident, qui fut le salut du vaisseau ennemy.

Le Vaisseau le Jason, commandé par Mr le Chevalier de Courserac, aborda le Chester; mais les grapins ayant rompu la fregatte l'Amazonne, commandée par Mr le Chevalier de Nesmond, pris sa place, & déborda ensuite par le même accident. Le Jason retourna à la charge, & l'ayant abordé de nouveau, l'enleva.

Le Vaisseau le Blakoal, de l'Escadre de Mr de Forbin,

commande par Mr le Chevalier de Tourouvre, fut même sur le point de prévenir le vaisseau le Jason dans ce dernier abordage : mais ayant reconnu qu'il n'y pouvoit être à temps, il alla attaquer le Devonshire. Le vaisseau le Maure, commandé par Mr de la Moignerie, s'attacha, de son costé, à combattre le vaisseau le Ruby. Mr le Comte de Forbin arriva sur ces entrefaites, & vint aborder par la poupe le vaisseau le Ruby, qui se rendit, & qui fut amariné par le Maure. Mr du Guay, qui avoit débordé le

256 MERCURE

vaisseau le Cumberland , demeura dans l'incertitude , s'il devoit aller attaquer le Royal Och , qui s'enfuyoit , ayant bas son beaupré & son baston de pavillon , qui luy avoient esté coupez par Mr le Chevalier de Beauharnois : mais Mr du Guay se déterminâ à aller secourir Mr le Chevalier de Tourouvre , qui avoit attraqué , avec sa valeur & son intrepidité ordinaire , un vaisseau de 86 canons , quoique celuy qu'il montoit n'en eut que quarante six. M^r de Tourouvre fit tout ce qu'il put pour aborder l'Ennemy , en

CHAPITRE 247
essuyant un feu continu de
mousqueterie & de plusieurs
coups de canons : mais ce vais-
seau manœuvra si bien , qu'il
luy fut impossible d'en venir
à bout , son beaupré ayant
rompu sur la poupe de l'A-
nglois ; ce qui luy fit prendre le
party de venir au vent , pour
luy tirer sa bordée.

Mr du Guay estoit alors à
portée du fusil de cet Anglois ,
faisant force de voile , dans l'in-
tention de l'aborder ; mais la
fumée épaisse qui sortoit de la
poupe de l'Anglois , modera
son impatience , & luy fit chan-

Nov. & Dec. 1707. Y.

258 MERCURE

ger le deſſein d'aborder ce Navire, en celui de le battre à portée du piſtolet, pour eſtre toujours preſt de l'aborder, ou de le ſuivre. Ce combat, qui dura trois quarts-d'heure, fut tres-fanglant; par le feu continuel de canon & de mousqueterie qui ſortoit des deux Vaiſſeaux. Enfin Mr du Guay ennuyé de cette maniere de combattre, fit pouſſer ſon Gouvernail, pour aborder l'Anglois, & il ſ'en trouva ſi près, qu'à peine eut-il le temps de changer ſes Voiles & ſon Gouvernail, pour éviter l'abordage

qu'il avoit voulu faire, & que le feu prit dans la pompe de l'Ennemy avec tant de violence, que dans un moment le Vaisseau fut tout embrasé. Mr Barr, commandant le Vaisseau de Salisbury, de l'Escadre de M. le Comte de Forbin, eut toutes les peines du monde à éviter son abordage; mais heureusement il s'en tira, & le combat finit par la perte de ce Vaisseau, auquel on ne put donner aucun secours, & dont tout l'Equipage périt par le feu, à l'exception de trois hommes qui se sauverent à la nage.

Y ij

260 **MERCURE**

à bord du Vaisseau le Lys. Mr du Guay-Trouyn a perdu dans ces deux actions cent cinquante hommes, tant tués que blessés.

Quatre les quatre Vaisseaux de Guerre, dont trois pris, & un brûlé, on fit d'abord vingt prises, outre plusieurs autres, que des Corsaires particuliers ont amenées dans les Ports.

La Fregate l'Amazone, commandée par Mr le Chevalier de Nesmond, en a fait cinq. Le nommé François Desmarests, Corsaire particulier, en a pris six. Un Vaisseau de Dun-

kerque en a pris deux ; & les
 Vaisseaux de l'Escadre de Mr de
 Forbin en ont aussi pris deux.
 On a eu nouvelle d'Irlande,
 que le Vaisseau le Royal Och,
 qui s'estoit battu avec Mr le
 Chevalier de Beauharnois,
 estoit relâché à Kinsal, tout
 délabré, avec une partie des
 Vaisseaux Marchands : de for-
 te que le Portugal, qui atten-
 doit cette Flotte avec la plus
 grande impatience, n'en fera
 soulage de long-temps, puis-
 que les chevaux, les vivres &
 les bleds périront entière-
 ment.

262 MERCURE

Le Roy a donné une pension à Mr du Guay-Trouyn, en consideration de la valeur & de la conduite qu'il a fait voir dans ce combat ; & une Medaille d'or au nommé *Tascan*, second Maître du Vaisseau le Lys, qui a enlevé le Pavillon de poupe du Vaisseau le Cumberland.

Mr du Guay-Trouyn commença il y a plusieurs années à se distinguer par des actions éclatantes. Il se signala en divers combats pendant la dernière guerre, & enleva beaucoup de Vaisseaux aux Ennemis.

GALANT 263

En 1691. il attaqua deux Vaisseaux de guerre Anglois ; l'un de 96. & l'autre de 96. canons , avec le Vaisseau du Roy de 48. canons qu'il commandoit ; & il s'en rendit maître , après un combat qui dura deux jours , pendant lesquels il aborda trois différentes fois. Cette action fit beaucoup de bruit , & le Roy voulant marquer la satisfaction qu'il en avoit , luy fit present d'une Epée.

En 1697. Mr du Guay-Trouyn prit avec le mesme Vaisseau , & le Fortuné , de 50.

264 MÉRÉURE

canons , commandé par M^r de Beauharnois , trois Vaisseaux de 56. de 54. & de 36. qui revenoient des Indes Orientales.

• Il attaqua en 1696. avec un autre Vaisseau qu'il montoit , & quelques Corsaires , une Flotte Hollandoise , escortée par trois Vaisseaux de guerre de 54. de 52. & de 36. canons , commandez par le Baron de Wafnaert , qui est aujourd'huy l'un des Amiraux des Etats. Après un combat sanglant , il enleva les deux plus gros Vaisseaux à l'abordage ;

dage ; & Sa Majesté pour le récompenser de cette action, le fit Capitaine de Fregate.

Il enleva à l'abordage au commencement de la guerre présente, avec la Bellone, Fregate du Roy, de 36. canons, un Vaisseau Hollandois de pareille force.

Il prit aussi avec le Vaisseau le Jason, de 54. canons, trois Vaisseaux Anglois : sçavoir, l'Elisabeth, de 72. canons ; le Conventry, de 52. & le Gaspard, de 34. avec une autre Fregate de guerre de 26. sans compter plusieurs Corsaires

Nov. & Dec. 1707. Z

266 MARCHE

Eleſſingois, qui ſont l'Amazone de 36 canons; le Marlborough, de 34, & le Paon, de 20. Et depuis dix-huit ans qu'il a commencé à commander, il s'eſt trouvé à vingt-huit combats, ou actions tres vives, dont il s'eſt toujours tiré avec beaucoup d'honneur & de diſtinction, quoy que ſouvent avec des forces inferieures à celles des Ennemis.

Tant d'actions auffi heureuſes qu'éclatantes & utiles à l'Etat, luy ayant fait meriter d'eſtre Capitaine de Vaiſſeau, il obtint cet avantage en 1704.

& ce choix fut applaudy, même de ceux qui prétendoient à cet honneur, & qui n'y purent parvenir en ce temps là. En 1707. le Roy luy donna la Croix de S. Louis; & il semble qu'il ait remercié S. M. de cet honneur, par ce qu'il vient de faire d'éclatant, dans le combat dont vous venez de lire la Relation.

Parmy les Officiers Anglois qui ont esté faits prisonniers dans ce combat, & qu'il a amenez à Brest, on compte plusieurs Personnes de distinction, du nombre desquelles sont le

Z ij

268 MERCURE

Gouverneur général de la Virginie, & le frère du Connétable de la Tour de Londres. Ce dernier est Capitaine du Vaisseau le *Ruby*. Tous ces Prisonniers sont demeurez à Brest, & ils ont eu permission de porter leur épée. Ils se loient tous de Mr du Guay, qui pendant tout le séjour qu'il a fait à Brest, avant son départ pour la Cour, a tenu table pour eux, & n'a rien épargné pour les divertir, & pour leur faire oublier la situation où se trouvent ceux qui ne jouissent pas de leur liberté. Ils

ont esté magnifiquement régalez par Mr Robert , Intendant de Brest ; & ils ont aussi esté traitez par la pluspart des personnes de distinction. Le Gouverneur de la Virginie fut renvoyé sur sa parole en Angleterre , dans le premier Paquebot qui partit , après son arrivée à Brest. Les autres Prisonniers sont presentement à Rennes , où ils ne manquent pas de divertissemens.

Je ne vous dis rien icy de Mr le Comte de Forbin , parce que je n'ay pas entrepris de vous envoyer un detail de

Z iij

270 MERCURE

ses actions, qui sont en grand nombre, & d'un tres-grand éclat, & qui ne sont presque ignorées de personne. Celles qu'il a faites cette année, pourroient seules suffire pour faire un tres-bel éloge.

Quant à la perte que ce Comte, & M^r Du Guay Trouin viennent de causer aux Anglois, elle est des plus considerables, & peut-estre que dans une grande Bataille navale, entierement perdue, leurs forces ne se seroient pas trouvées diminuées de quatre gros Vaisseaux. Celuy de 86. canons,

qui a sauté en l'air , est non-
seulement une grande perte
pour les Anglois , à cause du
bastiment & du grand nombre
de canons , & sur tout des Ma-
telots , qui sont aujourd'huy
tres-rares en Angleterre ; mais
la perte de plus de huit cens
hommes , parmy lesquels il y
avoit cinq ou six cens Officiers
qui alloient servir en Portugal,
est une perte irreparable , &
qui cause des gémissemens dans
la plus grande partie de l'Anglo-
terre. Celle des Vaisseaux de
charge , qui ont esté pris en
cette occasion , est aussi d'une

272 MERCURE

tres grande consequence , à cause des dommages qu'elle a causez dans le Portugal, qui en a beaucoup souffert ; & l'on a même appris depuis ce temps-là , que le nombre de ces Bastimens de charge que les Portugais ont manqué de recevoir, est devenu plus considerable que l'on ne croyoit , à cause de ceux qui ont esté conduits à Vigo & à la Corogne. Enfin cette affaire coûte infiniment aux Anglois , & les Portugais en ont beaucoup plus souffert, ne s'estant pas trouvez en état, faute d'avoir receu les secours

qu'ils attendoient, de repousser les Espagnols en beaucoup d'endroits, où les Portugais n'ont pu les empêcher de faire des courses avantageuses, & même de se saisir de plusieurs Postes. On peut juger par toutes ces choses combien l'avantage, que les François ont remporté dans le combat, dont vous venez de lire la relation, est considerable; cependant la gloire, dont ils se sont couverts, est encore plus grande, & cette action est du nombre de celles que la posterité ne peut oublier.

274 MERCURE

Je dois, en vous parlant de l'Angleterre, vous entretenir d'un Livre où elle a beaucoup de part, & dans lequel ce qui la regarde merite beaucoup d'attention.

On vend depuis peu à Rotterdam un Livre intitulé *Testament politique, ou derniers conseils d'un Ministre à l'Empereur Leopold I.* traduits de l'Italien en François. L'Auteur de cet Ouvrage donne d'étranges idées du caractère de son esprit, & il ne tient pas à luy qu'on ne le croye encore plus grand politique que Machiavel; les conseils qu'il donne

à son Maître, font voir qu'il sacrifie la Religion, la Justice & le repos de toute l'Europe à la passion qu'il a pour l'agrandissement de la Maison d'Autriche. On trouve dans le 8^e Chapitre un terrible portrait du Duc de Marlboroug; & si l'on en croit cet Auteur, ce Favory de la Reine Anne, encherit beaucoup sur le fameux Cromwel. Ce dernier n'estoit, dit-il, ou donne-t-il à entendre, qu'un Ecolier en politique, si on le compare à Marborough, qui, selon cet Auteur, n'a eu veüe que de s'élever au rang de Sou-

276 **MERCEUR**

verain, & il n'a point d'autres moyens, ajoute le mourant Auteur de ce Livre, pour se mettre à l'abry des révolutions qui sont si fréquentes en Angleterre; & la succession de cette Couronne, dont il amuse le Prince d'Hanovre, n'est que pour amuser aussi les Anglois. Cet Auteur dit, dans un autre endroit de son Livre, que la Maison d'Autriche ne doit rien oublier pour faire transplanter au-delà la mer, la Maison d'Hanover, afin d'affaiblir dans l'Empire le party Protestant. On trouve dans l'onzième

me Chapitre, un détail assez curieux des revenus de l'Empire, & des causes qui les ont fait diminuer. Sous l'Empereur Frederic II. ces revenus se montoient à dix-huit millions de livres. Ils ont diminué ensuite, à mesure que les Princes de l'Empire sont devenus puissans. Les nouvelles Investitures, & les nouvelles Terres érigées en Principautez de l'Empire, dont les Empereurs de la Maison d'Autriche, à commencer à Rodolphe I. Comte d'Hapsbourg, duquel l'Auteur fait un grand éloge, se sont servis,

278 MERCURE

pour agrandir & augmenter leurs Etats hereditaires & patrimoniaux, ont affoibli l'Empereur, & l'ont mis dans l'état où on le voit aujourd'huy. Le conseil, que l'Auteur donne à S. M. I. dans le seizième Chapitre, ne fait pas honneur à la Religion d'un homme, qui est sur le point de paroître devant Dieu. C'est dans ce Chapitre où ce Ministre agonizant conseille à l'Empereur de ne jamais rétablir la Maison de Baviere dans ses Etats, parce qu'il est important, pour la conservation de la Grandeur de la

Maison d'Autriche, de conserver en Allemagne l'équilibre entre le Party Catholique & le Party Protestant; & que cet équilibre cesseroit par le rétablissement de M^r l'Electeur de Baviere, parce qu'alors le Party Catholique deviendrait supérieur, ce qui ne convient pas aux interests de la Maison d'Autriche, qui regne en Allemagne.

Le Sieur Alma, Libraire d'Amsterdam, a donné une nouvelle édition de la Geographie Sacrée, sous le titre de *Geographia Sacra, sive notitia an-*

280 MERCURE

tiqua Diocesium omnium Patriar-
chaliū, Metropoliticanum, &
Episcopaliū veteris Ecclesiæ, &c.
 Le Pere Charles de Saint Paul,
 General de l'Ordre des Feuill-
 lans, & qui a esté ensuite Evê-
 que d'Avranches, Auteur de
 cette Geographie, la fit impri-
 mer la premiere fois en 1641,
 & la dedia à Mr le Cardinal de
 Richelieu son Protecteur. Cette
 Edition estoit devenuë fort
 rare; ce qui a engagé le Libraire
 d'Amsterdam d'en donner une
 nouvelle; qui est plus confide-
 rable, étant augmentée des
 Remarques de Luc Holstenius,

& remplie d'autres Additions, ainsi que de dix Cartes, qui grossissent beaucoup le volume, qui est infolio. Ces Additions consistent en une description Grecque & Latine, des Limites des Patriarchats & des Sieges Apostoliques, tirée d'un ancien manuscrit Grec de la Bibliothèque du Vatican; en une Notice Grecque & Latine, du Patriarchat de Constantinople, des Provinces & des Villes soumises à l'Empire d'Orient, tirée de la même source; en une autre Notice des cinq Patriarchats, Grecque &

Nov. & Dec. 1707. Aa

282 MERCURE

Latine, que les Bibliothecaires du Roy ont fournie; & en une autre toute Latine, tirée de la même Bibliothèque; & enfin en une autre Notice, aussi Latine, des Evêchez Sujets du S. Siege, qui a esté tirés de la Bibliothèque de Mr de Thou, qui de Mr le President de Menars, a passé à Mr l'Evêque de Strasbourg.

Les Notes de Luc Holstenius, sur cette Geographie, avoient paru à Rome dès l'an 1666; & le Cardinal François Barberin, heritier de ce sçavant homme, les y avoit publiées. On les

trouve au bas de chaque page,
de l'Edition dont je viens parler.

Le Père Laderchi, Prêtre de
l'Oratoire de Rome, ayant été
chargé par Sa Sainteté, du soin
de développer les Antiquitez des
Eglises, dédiées sous le nom
des Saints Martyrs *Marcellin &
Pierre*, pour s'acquitter de cette
commission, vient de donner
au Public un gros volume, qui
contient une Dissertation histo-
rique, touchant ces Eglises, &
où l'Auteur paroît avoir épui-
sé la matiere; il l'a dédié à Mr
le Cardinal Pignatelli, Titu-
laire de l'une de ces Eglises, &

Aa ij

284 **MERQUADE**

Archevêque de Naples. Cet Ouvrage, qui est latin, est divisé en trois Livres. On examine dans le premier ce qui concerne l'Eglise des Saints Marcellin & Pierre, bâtie hors la Ville de Rome. Le deuxième, contient une discussion de ce qui regarde l'Eglise de ces mêmes Saints, construite dans l'enceinte de la Ville. On examine dans le troisième, à laquelle de ces Eglises est attaché le titre d'un Cardinal Prêtre. Ces Saints furent martyrisés l'an de J. C. 302. sous le Pape Marcellin & pendant la

BOADANUM 285

persecution de Diocletien & de Maximien, à dix milles de Rome, dans un lieu appelé, *Sylva Nigra*, nom qu'on a depuis changé en celuy de *Sylva Candida*, pour honorer le Martyre de ces deux Saints. On y bastit aussi une Eglise, sous le vocable de Sainte Rufine & de Sainte Seconde, martirisées au même lieu; & cette Eglise fut depuis érigée en Evêché, & plusieurs siècles après, uni à celuy de Porto. Les Corps des Saints Marcellin & Pierre, peu après leur Martyre, furent transferez dans le lieu où S. Tiburce,

286 MERCURE

quelques années auparavant, avoit été martirisé à trois milles de Rome, sur le chemin nommé, *Via Lavicana*, dans un endroit, appelé, *Inter duas Lau-ros*. C'est en ce lieu que Constantin le Grand fit bâtir une Eglise à ces Martyrs, près du Mausolée, qu'il fit élever à Helene sa mere. Des trois difficultez que le Pere Laderchi entreprend d'examiner, il critique dans la seconde Baronius, Bosius & Aringhius, qui confondent l'Eglise des Saints Marcellin & Pierre, avec le Mausolée d'Helene, parce qu'il a

fuivy le préjugé commun, qui distingue les Eglises de ces Saints, & celle de Saint Tiburce dans ce lieu. Cette Eglise est presque ruinée aujourd'huy. Le Catalogue historique de tous les Cardinaux Titulaires de cette Eglise, depuis Albinus, qui vivoit en 597. sous Saint Gregoire le Grand, jusqu'au Cardinal Pignarelli, qui est le quarante-septième, termine tout l'ouvrage. S. S. a donné à d'autres Seavans la commission de démêler la véritable origine des anciennes Eglises de Rome & des environs.

288 MERCURE

M^r du Guet, dont le genie est connu du Public par plusieurs découvertes, dont les Recueils de ce qui se passe de remarquable dans l'Academie Royale des Sciences, qui s'impriment tous les ans, sous le nom d'*Histoire*, font mention, vient d'imaginer une Machine, qui peut servir à ceux qui ont l'ouïe si dure, que les cornets ordinaires ne leur sont d'aucune utilité. Cette Machine peut se cacher sous la perruque des hommes, & sous la coëffure des femmes; & ayant cru que ces nouveaux cornets feroient encore

encore plus d'effet, si le volume en estoit augmenté, il en a fait l'application à un Fauteuil, dont il vient de donner avis au Public de la maniere qui suit.

On avertit que le Fauteuil, pour l'augmentation de l'oüye, est perfectionné; de sorte, que non-seulement, ceux qui ont l'oüye dure profiteront de la conversation; sans qu'on soit obligé de s'approcher d'eux, ni d'élever la voix; mais on pourra aussi leur parler en secret, en pleine Compagnie. Cette Machine peut s'apliquer à tous sieges, carrosses, lits, cheminées, &c. On
 Nov. & Dec. 1707. Bb

290 **MERCVRE**

peut estre convaincu , pour dix fois ,
de toutes ces choses , par les expe-
riences qui s'en font , dans la rue
de l'Arbre-Sec , vis-à-vis le Pe-
tit Paradis , où l'on prouve , par
plusieurs raisonnemens , que cette
Machine peut avoir beaucoup
d'autres utilitez , que celles qui
sont énoncées cy-dessus.

Il est arrivé dans une Pa-
roisse , assez proche de Dieppe ,
un événement assez extraordi-
naire ; une femme âgée d'envi-
ron 36 ans , souffroit depuis
13 années un mal continuel
dans le front : Elle sentoit , de-
puis ce temps là , remuer dans

HONDANI 191

son front, quelque chose qui sembloit se mouvoir de costé & d'autre. Son mary acheta à Dieppe, d'un Operateur, une petite fiole d'huile, dont cette femme se frotta les temples & les narines, & s'estant un jour fort échaufée au travail, elle sentit un mouvement extraordinaire dans la partie supérieure du nez: elle se moucha avec effort, & elle fit sortir un ver de couleur bleuë, long de quatre poulces, dont les extrémités estoient fort pointuës. Cette femme se trouva entièrement soulagée dans le mesme

B b ij

292 MERCURE

temps & elle est maintenant sans aucune douleur. Plusieurs Medecins ont écrit sur cet événement & ont fait des réflexions qui conviennent toutes que l'on n'a encore rien vu de pareil dans la Medecine.

On vient de publier une cinquième édition de la Défense du Vin de Bourgogne (*Defensio Vini Burgundini.*) Cette dispute s'échauffe, & il court une Lettre écrite à un Magistrat du premier Ordre, pour servir de Réponse à un Docteur Remois. Le Docteur de Reims n'est point ménagé dans cette Let-

tre, où l'on vange l'honneur
 & la réputation du Vin de
 Beaune. L'Auteur de la Lettre
 parle en Maître, & il paroît
 bien posséder la matiere. Cette
 Lettre a eu beaucoup de suc-
 cès, & les Connoisseurs en ont
 loué le tour & le style : l'éru-
 dition y est répandue par tout,
 & l'on en doit faire une Tra-
 duction Latine. Je dois dire,
 à cette occasion, que ceux de
 vos amis, qui ont remarqué
 deux fautes dans ma dernière
 Lettre, à l'endroit où je vous
 parle du Vin de Champagne, ne
 se sont pas trompez, mais elles

B b iij

294 MENDICURE

ne peuvent venir que de celuy
qui a écrit la Lettre. Ces fautes
sont *Sulzer* pour *Falmer*, &c
Mysique pour *Massique*.

Je vais vous parler d'un lieu,
où le meilleur Vin de Cham-
pagne n'a pas esté épargné,
puisque'il s'agit de vous entre-
tenir du séjour que Mes-
sieurs les Princes ont fait à
Rambouillet, pendant une se-
maine entière; mais avant que
d'entrer dans le détail de cet
article, je dois vous dire deux
choses; l'une, qu'il y a long-
temps que je fais une faute, lors-
qu'en parlant de Monsieur le

Comte de Toulouse, j'ajoute
 après la qualité de Comte, les
 mots de Toulouse, puisque ceux
 qui ont le premier rang par-
 my les personnes qui ont droit
 de mettre la même qualité dans
 leurs Titres, sont connus par
 leur seul Titre, sans qu'il soit
 besoin de les nommer, ce qui
 est cause que feu Monsieur n'é-
 soit par excellence nommé que
 Monsieur; que Monseigneur
 de Dauphin n'est appelé que
 Monseigneur; le premier Prince
 du sang Monsieur le Prince; le
 premier Duc, Monsieur le Duc,
 & le premier Comte, Mon-

B b iij

296 MEMOIRE

sur le Comte, & ils font connus par ces mots seuls, sans que l'on y ajoute rien. C'est pourquoy en vous parlant dorénavant de Monsieur le Comte de Toulouse, je diray seulement *Monsieur le Comte*.

L'autre chose, dont je dois vous avertir, est, que le Roy ayant réglé, depuis un fort grand nombre d'années, que lorsqu'il iroit se promener dans des Maisons de campagne, qui ne luy appartiennent pas, & que Sa Majesté y mangeroit, ses Officiers s'y rendroient, & prepareroient toutes choses

pour les repas qu'Elle y feroit, parce que ceux à qui appartenoient les lieux où Elle alloit, faisoient pour la recevoir des dépenses qui alloient au delà de tout ce que l'on peut imaginer, & dans la suite des temps Sa Majesté ordonna que les Officiers feroient la même chose lorsque Monseigneur, & Messieurs les Princes feroient l'honneur à quelques Princes, ou Seigneurs de la Cour, d'aller voir leurs Maisons. Cependant le Roy a accordé par grâce à Monsieur le Comte, que ses Officiers n'iroient

point à Rambouillet pendant le dernier séjour que Messieurs les Princes y ont fait, Monsieur le Comte ayant représenté à Sa Majesté qu'il n'y avoit pas encore assez d'appartemens dans ce Chasteau pour loger les siens; mais à dire vray, comme le Roy ne défend pas à ceux qu'il fait l'honneur d'aller voir, de donner des rafraichissemens à ceux de la suite, & de celles de Messieurs les Princes, ny même de tenir quelques Tables, la dépense que Monsieur le Comte faisoit, étoit déjà si grande, & les



Officiers estoient en si grand nombre , que ceux du Roy estoient embarrassez , ou qu'ils s'embarrassoient plutôt les uns les autres. Enfin Sa Majesté a eu des raisons pour accorder à Monsieur le Comte , ce qu'Elle n'accorderoit peut-estre pas à d'autres , qui ne luy auroient pas moins d'obligation de son refus.

Le Lundy 14. Novembre, Monseigneur & Messieurs les Princes , accompagnez d'un grand nombre de Seigneurs , partirent de Versailles à sept heures du matin , pour se ren-

dre à Ramboüillet , où ils avoient résolu de prendre pendant quelques jours le divertissement de la Chasse ; & le jour même qu'ils y arriverent , ils allerent à la Chasse du Loup. Ils en revinrent à six heures , & se mirent à table. Il y en eut deux de quinze Couverts chacune , tres magnifiquement servies , & tous les Officiers des Princes furent régalez , sans oublier les Gardes du Corps & les Cent-Suisses.

Pendant tout le temps que Monseigneur & Messieurs les Princes ont demeuré à Ram-

boüiller , on a servy tous les matins de grands dejeunerz avant le départ pour la Chasse ; & quoy que l'on n'en revint souvent que le soir , on ne laissoit pas de servir à l'heure du dîné la table de Messieurs les Princes , avec autant de magnificence , de delicateffe & de propreté , que si ces Princes y eussent esté : on en servoit aussi une seconde pour les Officiers du premier ordre , & une troisième pour les Officiers de la Chambre. Ces tables estoient servies ; sçavoir , la premiere, par les Officiers de Monsieur le

DES REVERENDS

Comtes; la seconde, par les Valets de pied de ce Prince; & la troisieme, par les domestiques de ceux qui y mangeoient. Ces trois tables estoient accompagnées d'une quatrieme, à laquelle on avoit donné le nom de *Table des Survenans*; & les meilleurs vins de Champagne & de Bourgogne, étoient également prodiguez à ces quatre tables, ainsi que les vins de liqueur, dont on servoit de plusieurs sortes: & le Chocolat, le Caffé, & le Thé, estoient toujours prêts pour tous ceux qui en souhaitoient.

de maniere que l'on peut dire que rien n'a manqué de tout ce que pouvoient desirer tous ceux qui avoient l'avantage d'estre de cette agreable partie, à laquelle cependant il n'y avoit point de Dames ; & l'attention de M^r des Plaffons, Gouverneur de Ramboüillet, estoit si grande , que l'on n'y a servy aucune table , dont il n'ait veu luy-même tous les services , & qu'il n'ait examiné si tout y estoit dans l'ordre, & si tout répondoit à ce qu'avoit ordonné Monsieur le Comte : de sorte que l'on peut

dire que jamais personne n'a mieux fait les honneurs de la maison d'un aussi grand Prince, que ce vigilant Gouverneur, On servoit aussi tous les soirs à six heures, de grands Retours de Chasse. On doit remarquer que toutes les fois que l'on sortoit de table, les uns jouïoient au Billard à la Guerre, & les autres à plusieurs Jeux différens. Il y avoit aussi Musique, & M^r Mattau en avoit la conduite. Outre les Airs de sa composition que l'on chantoit, il en faisoit aussi chanter plusieurs autres, tirez

LE 15 NOVEMBRE 1707

de divers Opéra, sans compter les Airs Italiens, dont tout ce que l'on chantoit estoit si agréablement mêlé ; que l'on peut dire que la Musique fournissoit tous les jours un divertissement nouveau. Elle commençoit à se faire entendre tous les matins à la Messe, où l'on chantoit chaque jour un Motet différent.

Il y eut grande Chasse le Mardy 15.

Le Mercredi 16. Monseigneur le Duc de Berry monta à cheval dès sept heures du matin, & ce Prince alla tirer

Nov. & Dec. 1707. Cc

306 MÉRCLARE

des Lapins & des Lièvres, jus-
ques à l'heure marquée pour le
départ de la Chasse du Loup,
où ce Prince en tua un, & on
tevint de bonne heure de cette
Chasse. Monseigneur prit à
son retour le divertissement de
la promenade, & Monseigneur
le Duc de Bourgogne alla ti-
rer des Lapins; ce divertis-
sment l'occupa jusqu'à la nuit.
À la fin du retour de Chasse
de ce jour-là, Monseigneur,
qui estoit fort satisfait des plai-
sirs qu'il goûtoit à Rambouil-
let, proposa de ne le quitter que
le Samedi.

Le Jeudy 17. Monseigneur le Duc de Berry alla à sept heures du matin, tirer des Lapins, & ce Prince revint à l'heure destinée pour aller à la Chasse du Cerf. On en revint après en avoir pris un : & comme il restoit encore beaucoup de jour, Monseigneur prit le divertissement de la promenade, & Messieurs de Bourgogne & de Berry allerent tirer. Monsieur le Comte fit faire la curée dans l'avant-court du Chasteau, & à six heures le retour de Chasse, & les autres tables furent

Cc ij

servies à l'ordinaire. Le 11^{es} 1707

Il y eut encore Chasse le
Vendredi 8. & les plaisirs
continuerent de se succeder
les uns aux autres ; de sorte
que Monseigneur, & Mes-
seigneurs les Princes, ainsi que
tous les Seigneurs qui les a-
voient accompagnez, retour-
nerent à Versailles, comblez
des plaisirs qu'ils avoient pris
dans ce lieu delicieux ; & char-
mez des grandes & engagean-
tes manieres de S. A. S. Mon-
sieur le Comte.

L'Article qui suit est bien
different de celuy que vous ve-

mez de lire. Cependant, com-
me la vanderé plaist beaucoup
dans mes Lettres, & vous ne le
trouverez pas mal placé. Cet
Article fera beaucoup de plai-
sir aux Scavans qui le liront.

M^r l'Abbé Bralle, Prieur
des Sorbonne, prononga le
deuxième jour du mois de De-
cembre, la Harangue que les
Prieurs de Sorbonne doivent
prononcer à la clôture des Sor-
boniques. L'Assemblée fut tres-
belle & tres nombreuse; M^s
les Cardinaux d'Estrées & de
Noailles, accompagnez de l'an-
cien Evêque de Gap, & de M^r

300 MIRACLES

l'Evêque de Paris, y assistèrent, avec M^{rs} les Abbés de Noailles, d'Angville, & de Breteuil, & plusieurs Officiers du Parlement. Le Discours de ce Prieur fut très éloquent, & prononcé avec beaucoup de grâces. Il regardoit le zèle & la piété du Roy, ainsi que l'attention de ce Prince à faire observer la Discipline Ecclesiastique dans tout son Royaume. Il parcourut tous les temps du Regne de Sa Majesté, pour faire voir que cette ferveur & ce zèle avoient toujours été également soutenus, & que

c'estoit à ce zele qu'on devoit tant de saints & sçavans Prelats, qui font aujourd'huy l'ornement de l'Eglise de France; ce qui luy donna lieu de faire l'éloge d'une partie des plus illustres Prelats du Royaume. Il commença par celuy de Mr le Cardinal d'Estrées, dont il éleva l'habileté dans les Négociations où il a esté employé; l'estime où il est à la Cour de Rome; la reputation qu'il s'est acquise d'estre un grand Theologien, & principalement dans l'affaire de la Paix de Clement IX. qui est presque entiere-

mont d'ou à ses soins, & dont on le regarde comme l'auteur. L'éloge de Mr le Cardinal de Noailles suivit celui de Mr le Cardinal d'Estrees. La pureté de la doctrine de cette Eminence, l'innocence de ses mœurs, la regularité de sa conduite, & celle de tout le Clergé qu'il gouverne, & qui est due aux exemples qu'il lui donne, furent le sujet de l'éloge de ce Cardinal.

Le Pere Robinet, Jacobin, qui, comme Religieux de l'Ordre de S. Dominique, à qui le privilege de soutenir la der-

niere

niere Sorbonique , appartient, souûtenoit celle là , qui est aussi la derniere de cette Licence , prononça ensuite un Discours, où après avoir loué Sa Majesté, & donné aussi quelques loüanges aux Prelats qui composoient cette Assemblée , il fit l'éloge de Mr le Prieur. Les qualitez de l'esprit , & son air gracieux , firent le sujet de cet éloge , qui plut beaucoup à l'Assemblée , & qui fit voir d'une maniere sensible qu'elle en estoit satisfaite.

Le Discours de M^r l'Abbé Braille me donne lieu de vous
Nov. & Dec. 1707. D d

314 MERCURE

parler de celuy qu'il prononça
le Vendredy premier du mois
de Juillet dernier à la premiere
Sorbonnique & au commen-
cement de son Priorat, & dont
j'avois oublié de vous parler,
quoyque depuis quelques an-
nées je n'aye pas manqué à
vous parler de ces sortes de
ceremonies. Il fit voir dans les
deux parties de son discours,
que rien n'est si utile que la
Faculté de Theologie de Paris.
Il ne pouvoit mieux prouver
les deux parties de ce discours,
qu'en donnant une espee de
liste de tous les grands hom-

RELIQUA GIG

mes qui font sortis de cette
celebre Faculté, qu'en faisant
un détail circonstancié de leurs
travaux pour la defense de la
Foy & de la Doctrine de l'E-
glise. Jean Charlier, surnommé
Gerson, fut un des premiers
dont il fit l'éloge. Il dit, que
dans le temps qu'il n'estoit encore
que Bachelier, il fut du nombre
des Députez que l'Université de
Paris envoya à Clement VII. sur
l'affaire du Jacobin Jean de Adon-
resson, qui fut nommé Chancelier
de l'Eglise & de l'Université de
Paris à la place de Pierre d'Ailly
en 1393. en 1395. qu'il remplit

D d ij

§16 MERCURE

cette Charge dans un temps très-difficile, & dans une conjecture où il falloit se ménager à cause des factions du Duc d'Orleans & du Duc de Bourgogne, & prendre des mesures sur le Schisme des Papes, qu'il fut un des Députez qui furent envoyez en 1406, aux Papes ou Antipapes Gregoire XII. & Benoist XIII. qu'il composa après son retour quantité d'écrits sur les moyens qu'on pourroit employer pour éteindre le Schisme qui désoloit l'Eglise depuis près de cinquante ans; qu'il fut choisi par l'Université pour assister au Concile de Pise, où il contribua beau-

JOHAN

coup à la déposition des deux Antipapes qui prétendoient à la Papauté, & à l'élection du Cordelier Chister qui prit le nom d'Alexandre V. qu'il le congratula sur son élévation par une Harangue très-éloquente ; qu'estant de retour en France il travailla aux matières qui devoient estre traitées dans le Concile general dont celui de Pise avoit ordonné la celebration ; mais qu'il se trouva peu de temps après mêlé dans la querelle du Duc d'Orleans , parce qu'il témoigna hautement l'indignation qu'il avoit de l'action du Duc de Bourgogne qui avoit fait assassiner le

D d iij

318 MERCURE

premier, & qu'il la témoigna encore d'une manière éclatante dans le Concile de Constance contre le Cordelier Jean Petit qui en fit l'Apologie ; qu'estant Curé de S. Jean en Grève, il fut persecuté & obligé de prendre la fuite ; que s'étant rendu au Concile de Constance, où il parut en qualité d'Ambassadeur du Roy & de la Province de Sens, il eut la principale part à toutes les affaires de Doctrine & de Discipline qui furent traitées dans cette celebre Assemblée ; qu'il y prononça deux excellens Sermons, l'un après la fuite de Jean XXIII. pour prouver que le

Concile à droit de déposer les Papes mêmes legitimes ; (Sponde prétend mal-à-propos que Gerson ne parla que des Papes douteux) & le second fut prononcé contre le Livre de Jean Petit (ou parvy) dont les propositions à la poursuite de nostre Chancelier furent censurées par la Faculté de Theologie & par l'Evêque de Paris ; que la récompense de tous ces travaux fut un exil perpetuel. Le credit de la Maison de Bourgogne l'ayant obligé de sortir de Constance en habit de Pelerin, de se retirer en Baviere, & ensuite dans l'Autriche, d'où enfin il se

Dd iiij

320. MERCURE

retiré à Lyon, où il mourut dans
une retraite fort obscure en 1419
& qu'il repose dans l'Eglise de
S. Laurens, Paroisse S. Paul.

L'éloge du Cardinal d'Ailly
Evêque de Cambray, & qui
avoit esté le maistre de Gerson,
contenoit des traits bien parti-
culiers. Il estoit grand-Maistre
du College de Navarre, digni-
té qui a toujours esté remplie
par de grands hommes, &
Chancelier de l'Eglise & de l'U-
niversité de Paris en 1384. Il
fut ensuite appelé aux grandes
affaires de l'Eglise, & élevé à
la dignité d'Aumônier du Roy.

On l'envoya vers Benoist XIII. pour conferer avec luy touchant la Paix de l'Eglise. Benoist, pour mettre Pierre d'Ailly dans ses interets, luy donna, selon quelques Historiens, l'Evêché d'Annecy, ou plutoſt l'Evêché de Genève, ſur la fin du quatorzième ſiècle, où vivoit Pierre d'Ailly, l'Evêque de Genève n'eſtant pas encore réfugié à Annecy, puisſque N. de la Baume Evêque de Genève qui s'y refugia, ne quitta la Ville qu'à cauſe qu'il en fut chaffé par les Calvinistes. Pierre d'Ailly fut enſuite Evêque

322 MERCURE

de Cambray. Tout ce que Benoist put obtenir de luy fut de le faire consentir à surseoir à la soustraction d'obéissance jusqu'à la tenuë d'un Concile general ; mais il la demanda toujours fortement , & lorsque le Concile fut assemblé à Pise , il fit bien voir qu'il preferoit le bien public aux obligations particulieres qu'il avoit à Benoist , puisqu'il abandonna les interets de ce Pape pour reconnoître Alexandre V. En 1412. il fut nommé Cardinal par le Pape Jean XXIII. dans le Concile de Constance. Il

s'unir avec Gerson pour la défense de l'autorité du Concile general, & pour demander la condamnation du livre & des propositions du Cordelier Jean Petit. Le Concile fini il se retira à Cambray, & fut envoyé pour la seconde fois sur la fin de sa vie, Legat en Allemagne, il y mourut en 1425.

Nicolas Clemangis, qui fut Docteur de l'Université en 1393. parut sur les rangs, mais Mr Braille parla de luy d'une maniere plus sobre, parce que sans doute, après avoir paru neutre dans l'affaire du Schif-

324 MARCURE

me, il prit le party de Benoist XII^e. & parce qu'on luy attribua la Lettre de ce Pape au Roy, dans laquelle ce Prince estoit menacé d'excommunication. Après s'estre caché durant quelque temps dans la Chartreuse de Valfond à cause de la tempête que le soupçon excita contre luy, il revint à Paris, où il fut Proviseur du College de Navarre en 1434. Cet Auteur, dit-il, égale & même surpasse les Anciens dans la pureté de ses termes, dans l'éloquence de son discours & dans la sublimité de ses pensées. Mr

Braille parla ensuite de Henry Langestein Licentié de la Faculté de Theologie de Paris, & Auteur d'un Traité intitulé *Concilium Pacis*, qu'il fit à cause du Schisme. Il fonda l'Université de Vienne. De Jean de Courtecuisse Docteur de Paris & qui en quitta volontairement l'Evêché pour ne pas reconnoître le Roy d'Angleterre. Il se retira à Genève dont il fut fait Evêque en 1422.

M^r le Prieur de Sorbonne finit en parlant des Docteurs suivans, sçavoir, Jean Petit, Cordelier, Docteur de Paris;

328 MÊME

Pierre Cauchon, Vidame de Reims & ensuite Evêque de Beauvais, & transféré à l'Evêché de Lizieux. Gilles Deschamps Licentié en Théologie, Aumônier du Roy & Evêque de Coutances en 1408. & nommé Cardinal en 1411. & enfin par Pierre Plaon Docteur de Paris & Evêque de Senlis en 1408. Il fut Proviseur de Sorbonne.

Mr l'Archevêque de Reims qui a aujourd'hui la même dignité, assista à cette Harangue accompagné de Mr l'Evêque d'Agde, & de Mr l'Evêque

d'Agen, alors Abbé de Montmorin, & d'un grand nombre de Personnes de considération.

Le P. Gallard Cordelier, soutenoit cette Sorbonique, qui appartient aux Bacheliers de son Ordre. Il fit un Discours après celuy de Mr le Prieur, qui fut fort applaudi, & dont la Latinité plut beaucoup à toute l'Assemblée.

Après vous avoir parlé de plusieurs personnes, qui se sont distinguées, en servant l'Eglise, je passe à des articles bien differens, & qui cependant

la regardent encore, puis-que lorsqu'il s'agit de Mariages, il s'agit de Sacremens.

M^r le Comte d'Artagnan, cy-devant connu sous le nom de Chevalier d'Artagnant, & Sous - Lieutenant aux Gardes Françaises, vient d'épouser Mademoiselle Amé, d'une ancienne famille de Reims. M^r le Comte de Boulainvilliers - Seinferre, & M^r le Comte d'Ampilly, parens & amis de M^r d'Artagnan, se sont trouvez la cérémonie de ce Mariage qui s'est fait à Paris, & qui a esté célébré par M^r l'Abbé

Chaudieres, Docteur de Sorbonne.

Le nouveau marié est second fils de feu M^r d'Artagnan, pere de celuy qui vient de se marier, & qui vint à la Cour sur la fin du ministere du Cardinal de Richelieu ; il fut d'abord connu par des combats singuliers, qui firent souhaiter à Louïs XIII. de le voir. M^r de Treville, alors Capitaine de la Compagnie des Mousquetaires, qui estoit unique en ce temps-là, le presenta à Sa Maïesté, qui luy fit une gratification. Il entra Cadet dans le Regiment des Gardes ; &

Nov. & Dec. 1707. Ee

330 MERCURE

après y avoir fait quelques campagnes, avec feu M^r de Besmaux, qui est mort Gouverneur de la Bastille, il entra dans les Mousquetaires, par le moyen de M^r de Treville, qui le protegeoit. Il en sortit quelques années après, avec M^r de Besmaux, qui y estoit aussi entré; & M^r le Cardinal Mazarin, ayant demandé à M^r de Treville deux personnes de confiance de sa compagnie; ces deux Messieurs entrèrent en qualité de Gentilshommes, au service de ce Cardinal. M^r d'Armagnan fut souvent employé dans des nego-

ciations secrètes : il fut envoyé plusieurs fois en Allemagne ; deux fois en Angleterre , pour y négocier avec Cromwel , & il eut ordre de se déguiser en Hermite pendant la guerre de Bourdeaux , pour y découvrir les intrigues de la Floride , Chef des Ormistes , ou Rebelles de cette Ville : il devint ensuite Lieutenant aux Gardes ; & étant rentré dans les Mousquetaires , lorsque le Roy prit la Compagnie du Cardinal Mazarin , il monta enfin à la Charge de Capitaine-Lieutenant.

Feu Mr d'Artagnan , Capi-
 Ec ij

taine-Lieutenant de la première
 Compagnie des Mousquetai-
 res, & Lieutenant-General des
 Armées de Sa Majesté, tué au
 siège de Mastrick, en 1674.
 Son frere-ainé, qui a servy dans
 les Gardes; en est sorty, à cause
 de ses infirmités, & s'est retiré
 dans les Terres qu'il a dans le
 Pays d'Armagnac. Il a hérité
 des biens de Mr de Castelmoré,
 Gouverneur de Navarre son
 oncle, & frere-ainé de feu Mr
 d'Artagnan, dont je viens de
 parler, qui portoit le nom d'Ar-
 tagnan, parce que sa mere étoit
 sœur du pere de M^r d'Artagnan,

CHARLOTTE M^{lle}

aujourd'huy Sous-Lieutenant
des Mousquetaires, qui est le
né de la maison d'Artagnan,
dont le véritable nom est *Montesquieu*, & du pere de Mr le
Comte d'Artagnan, aujourd'huy
Lieutenant General des Armées
du Roy; Gouverneur d'Arras,
qui a esté Major du Regiment
des Gardes, & qui est frere de
Mr l'Abbé d'Artagnan, dont
l'érudition & le merite sont
connus.

M^r Le Chevalier Trumbal,
cy-devant Secrétaire d'Etat en
Angleterre, a épousé la fille de
Milord Sterling. Il est fils de

Milord Trumbal proche parent du Colonel Malin, qui estoit si dévoué à Cromwell, que celui-cy ne s'y fioit pas moins qu'à Lambert & à Harrisson, qu'il avoit coutume d'appeler *son bras droit*. En effet ils avoient toujours eu part à ses expéditions, dans lesquelles ils l'avoient toujours très-bien servi. Milord Sterling est proche parent du feu Colonel Rainolds, qui commandoit les troupes Angloises qui passerent en France il y a environ cinquante ans, pour faire conjointement, avec celles du Roy,

le siège de Dunkerque contre les Espagnols, & de feu Milord Lokard, l'un des Gendres de Cromwel, qui commanda ce Détachement composé de six mille hommes, après Rainolds. Milord Lokard, qui s'acquit beaucoup d'estime en France, à cause des belles actions qu'il fit pendant le siège de Dunkerque, & qui servit avec feu M^r de Turenne, estoit lié d'une amitié très-forte avec feu M^r le Comte de Guiche, qui avoit esté témoin de sa valeur aussi bien que M^r de Turenne, qui ne pût luy refuser son estime.

Comme on ne se marie point sans parler de la mort, je crois devoir placer icy les articles suivans.

Madame de Choiseüil Beupré, sœur de M^r le Maréchal de Choiseüil, Abbessé de Beaumont en Champagne, dans l'Evêché de Langres, mourut au commencement du mois d'Octobre dernier. Cette Abbessé estoit aimée & chérie de toutes ses Religieuses, dont elle est fort regrettée, ayant toutes ses qualitez & toutes les vertus qu'elles pouvoient souhaiter, pour vivre heureuses avec elles.

La

CHOSEUL
La valeur n'est pas moins hé-
reditaire dans la Maison de
Choseul, qu'elle est illustre &
ancienne. Les Historiens rap-
portent que cette Maison tire son
origine des anciens Comtes de Lan-
gres & du Bassigny, & qu'en l'an
1060 ou 1084. Regnier de Choi-
seul, premier du nom, Comte de
Bassigny, donna aux Religieux
de Molefme l'Eglise de S. Gen-
goul de Varenne, pour le salut de
son ame, & de celui de ses Pré-
decesseurs, du consentement d'Her-
menegarde sa femme, de Roger de
Choseul son fils, & d'Adeline
de Choseul sa fille, mariée depuis
Nov. & Dec. 1707. Ff

338 **TABLEAUX**

avec **Urbain de Choiseul** Seigneur
 d'Angremont, l'un des autres Fon-
 dateurs de l'Abbaye de Monimont,
 qui est le lieu ordinaire de la sepul-
 ture des personnes de la Maison de
 Choiseul, comme il se voit par
 le grand nombre d'Epitaphes qui y
 sont.

Régnaud de Choiseul, troi-
 sième du nom, assigna en l'an
 1223. la moitié de son Châ-
 teau de Choiseul pour la dotai-
 re de la Princesse **Alix de Dreux**
 sa femme, qui estoit veuve de
Gauthier de Bourgogne, &
 fille de **Robert II. Comte de**
Dreux & de Brienne, dont le

Pere Robert de France, Comte de Dreux, estoit le quatrième fils du Roy Louis VII. dit le Gros, & d'Alix de Savoye ; il confirma aussi les Donations que Foulques, Seigneur de Bouboigne, avoit faites à l'Abbaye de Charlieu, & en l'an 1235. il fut l'un des Cautionnaires du mariage de Blanche, fille de Thibault Comte de Champagne, & Roy de Navarre, avec Jean fils de Pierre Duc de Bretagne.

On remarque encore que Jean de Choiseul, second du Nom, & l'un des plus grands

Ff ij

Seigneurs de son temps, ayant fait prisonnier de guerre, Ferry, second Duc de Lorraine, receut des Lettres de ce Prince, datées du Jeudy d'après la Feste de S. Pierre & S. Paul, de l'an 1282. par lesquelles il s'obligea de luy payer 2000. livres pour sa rançon; & qu'il fut aussi ensuite l'une des Caution du Mariage accordé en l'an 1284. entre Edoüard, Comte de Bar, son cousin; & la Princesse Marie de Bourgoigne. Cette remarque fait assez connoître que la Maison de Choiseul est une des plus gran-

des & des plus anciennes Mais-
sons du Royaume.

Dame Françoisse Charlotte
Bruneau de la Rabateliere,
Marquise de Merville, est mor-
te, âgée de soixante-deux ans,
sur la route de Paris à la Terre
de la Rabateliere. Son cœur
a esté apporté dans l'Eglise de
la Rabateliere. Elle estoit fille
de M^{re} François Bruneau de la
Rabateliere, Baron du même
lieu, qui fut tué à la Bataille
de Norlingue, où il servoit
sous Monsieur le Prince en
qualité de Maréchal de Camp,
& de Charlotte Elie de Pom-

MERCUR

personne, de la Maison des Seigneurs de Laurieres. Elle avoit épousé Mr le Marquis de Merville, l'aîné de la Maison d'Escars, des plus illustres du Royaume, ayant eu des Alliances avec la Maison de Bourbon; & quoy que sa naissance soit des plus considerables de France par l'ancienneté de sa Maison, par les Emplois que ses Prédecesseurs ont eus dans les Regnes précédens, & par ses Alliances, elle estoit encore plus distinguée par son mérite. Elle avoit un esprit supérieur, elle sçavoit beaucoup, & elle

écrivait poliment en Prose & en Vers. Elle avoit fait le *Solitaire de Terrassou* ; elle assure dans cet Ouvrage que cet Hermite estoit le fameux Scelerat dont il est fort parlé dans un Livre intitulé, *Histoire Tragique de nostre temps* ; & qui s'estoit retiré dans la forest de Fontainebleau , où craignant d'estre découvert , passa en Perigord, dans le voisinage de l'Abbaye de Terrassou , pour y achever le reste de sa penitence. Les Ouvrages de cette Dame étoient fort estimez. Elle parloit avec beaucoup de facilité ;

Ff iiii

344 MERCURE

elle s'exprimoit noblement ; elle ſçavoit parfaitement la Langue , & les charmes de ſa converſation avoient donné lieu à ſes amis de la ſurnommer la *Syrene* , parce qu'on ſentoit toujours enchanté d'être auprès d'elle. Elle a eſté beaucoup regrettée de tous ceux qui la connoiſſoient , & particulièrement des pauvres de ſes Terres , dont elle eſtoit la mere nourrice. Elle avoit beaucoup de pieté , & elle rempliſſoit ſes devoirs avec exactitude , ſoit à l'égard de ce qui concernoit le Chriſtianisme.

soit à l'égard de ce qui concernoit le monde.

Mr le Marquis d'Escars, dont je vous appris la mort il y a quelques mois, estoit fils aîné de cette Dame.

Dame Louïse-Françoise Laugois d'Imbercourt, Maréchale de Tourville, est morte, âgée de quarante-six ans. Elle estoit sœur de Mr d'Imbercourt, Maître des Requestes, & veuve en premières nopces de feu Mr le Marquis de la Popclinière, d'une ancienne Maison de Vendémois, dont elle a eu une fille, qui a épousé depuis peu

346 MENEURS

M^{re} Noy Poullart du Vigean,
 Marquis d'Anguierre, pro-
 che parent de feu^e Madame la
 Duchesse de Richelieu. La Mai-
 son des Lancelots, ou Voëfins,
 Seigneurs de la Popelinierc,
 est ancienne, & originaire de
 Guyenne. Lancelot, Seigneur
 de la Popelinierc, qui vivoit en
 1584. & qui donna au Public
 l'Histoire des Regnes de Henry
 II. de François II. de Charles
 IX. & d'Henry III. depuis l'an
 1550. jusqu'en 1577. estoit de
 cette Maison, & attaché à la
 Religion Protestante: de ma-
 niere que tout ce qu'il rapporte,

BALANTIN 47

n'est pas toujours favorable
aux Catholiques. Madame la
Maréchale de Tourville estoit
veuve en secondes nopces de
M^{re} Anne Hilarion de Costen-
tin, Comte de Tourville, Ma-
réchal & Vice-Amiral de Fran-
ce, mort en 1701. Mr le Ma-
réchal de Tourville, estoit fils
de feu Mr le Baron de Tour-
ville, attaché à feu Monsieur le
Prince. La Maison de Costen-
tin est de Normandie, où elle
a toujours tenu rang parmy la
haute Noblesse. Elle y estoit
déjà connue sous la domina-
tion des Anglois, & sous les

348 MÉRCLARE

Règne de Henry VI. 18. de
Henry VI. Rois d'Angleterre
Quelques Seigneurs de ce temps
Maison contribuèrent beaucoup
à faire rentrer la Nor-
mandie sous l'obéissance de ses
anciens Maîtres.

La mort a aussi enlevé Ma-
demoiselle d'Estrées, âgée de
seize ans & huit mois. Sa beau-
sance, son bien considérable,
& son mérite personnel, lui
mettoient en état de prétendre
aux plus hauts partis. Elle
se nommoit Diane-Françoise
Therese, & elle estoit fille
unique du second lit de son

Messire François Annibal Duc
d'Estrées, Pair de France, Mar-
quis de Couvres, Comte de
Nantua, Chevalier des Or-
dres du Roy, Gouverneur de
Lieutenant General de l'Isle de
France, & de Dame Mag-
delaine Diane de Baurru de
Vaubran, à present Duchesse
Dowaiere d'Estrées.

Je vous ay si souvent parlé
de cette grande Maison, & si il-
lustre par les grands Hommes
qu'elle a produits, que je vous
ferry seulement souvenir au-
jourd'huy, que dans le seizi-
eme Siècle il y a eu deux Grands

330 MARCHAUX

Maîtres de l'Artillerie de ce
nom. Cette Maison a donné
trois Marchaux de France le
père en fils, qui se sont par-
venus à cette Dignité qu'après
s'estre signalez par un nom-
bre infiny d'actions éclatantes.
Monsieur le Cardinal d'Estrees,
qui se distingue plus par l'éle-
vation de son esprit, que par
la grandeur de sa naissance,
& par l'éclat de la Pourpre
dont il est revêtu, estoit grand
Oncle de feuë Mademoiselle
d'Estrees.

Madame la Duchesse d'Es-
trees, Douairiere, est fille de feu

FRANÇOIS

Messire Nicolas-Guillaume de
Bautru Marquis de Vaubrun,
Lieutenant General des Armées
du Roy, qui commandoit en
Chef dans la Haute & Basse Al-
face, & qui estoit Gouverneur
des Ville & Chasteau de Philip-
peville. Il fut tué en Allema-
gne, en l'année 1675. peu de
jours après la mort de M^r de
Turenne; il avoit épousé Da-
mar Marguerite - Therese de
Bautru fille de Messire Guillau-
me de Bautru Comte de Ser-
rant, qui a long temps exercé
la Charge de Chancelier de feu
Monsieur, Frere unique du

352 MERCURE

Roy. Il est à present retiré dans sa Terre de Serrant , où il vit d'une maniere fort noble ; il y soulage les Pauvres de la Province d'Anjou. Il est âgé d'environ quatre-vingt dix ans , & il se fait un plaisir d'obliger tous ceux qui ont besoin de sa protection.

Madame la Marquise de Vau-
brun s'est fait distinguer par sa
piété , par son éloignement des
choses du monde , & par un
deuil regulier qu'elle continuë
de porter depuis trente deux
ans que son Epoux a esté tué
à la teste des Armées du Roy :

elle estoit cependant fort jeune, lorsque ce malheur arriva. Elle avoit une sœur qui avoit épousé Messire Edoüard François Colbert Marquis de Maulevrier, Chevalier des Ordres du Roy & Lieutenant General de ses Armées. De ce mariage est issu feu M^r le Marquis de Maulevrier, mort il y a près de deux ans; il estoit Brigadier des Armées du Roy & Colonel du Régiment de Navarre. Il a laissé plusieurs enfans de Dame Marthe-Henriette de Froullay de Teflé, fille de M^r le Maréchal de Teflé; il avoit deux freres, *Nov. & Dec. 1707. G g*

374 MERCURE

dont l'un est M^r le Chevalier de Maulévrier, qui est Maréchal de Camp, dans un âge très-peu avancé, & l'autre est Mr l'Abbé de Maulevrier, qui se distingue autant dans l'Eglise, que son pere & ses freres se sont distinguez, & se distinguent aujourd'huy dans les armes.

Madame la Princesse de Montauban & Mrs les Comtes de Nogent sont de la famille de Bauru, qui est alliée à celle de Biron & à plusieurs autres, qui ont les premiers Emplois de l'épée, & possèdent les premie-

res Charges de la Robe.

Dame Renée Chevalier, Veuve de Messire Pierre Pinon, Chevalier Seigneur de Villemain, Maître d'Hôtel ordinaire du Roy, & President des Tresoriers de France en la Generalité de Paris, est decedée dans un âge avancé, & elle a couronné par une mort tres-Christienne une vie toute employée aux exercices de la pieté. Elle estoit d'une ancienne famille de Paris, qui a donné de grands sujets à l'Eglise & à la Robe. Son nom estoit déjà connu dans le Parlement dès le

G g ij

356 MERCURE

commencement du siècle passé.

M^r Pinon son filsexerce aujour-

d'hui la même Charge de Pre-

sident des Tresoriers de France

de la Generalité de Paris avec

beaucoup d'integrité. Il est pro-

che parent de M^r Pinon Inten-

dant de la Generalité de Dijon,

& qui l'avoit esté auparavant

de celle de Poitiers. Cet Inten-

dant & M^r le Prevôt des Mar-

chands, sont cousins germains,

ce dernier estant fils de Dame

N. Pinon tante de l'Intendant.

La famille de M^{rs} Pinon est tres-

ancienne dans la Robe, & elle

a donné des Magistrats au Par-

lement de Paris presque depuis
son Institution. *pol noni M*

Messire Jean-Isaac de Segur,
Chevalier, Seigneur de Pon-
chat & de Fougucrolles, est
mort à Bordeaux, âgé de qua-
tre-vingts-trois ans & sept
mois. Il avoit esté Page du
feu Roy, & ensuite Mousque-
taire. Il eut l'honneur de sui-
vre Sa Majesté aux Sieges de
Collioure & de Gravelins.
Et comme la Paix regnoit en
France après la mort de ce Prin-
ce, il alla servir en Hollande avec
Messieurs les Marquis d'Aluye
& de la Vieuville, & plusieurs

358 MITHRID

autres Volontaires de qualité. Il reçut un coup de mousquet à la teste au Siege du Sas de Gand, où il fut trépané; il demeura deux ans à la Cour du Prince d'Orange, à celle de Madame Royale, & à celle de la Reine de Bohemie, & des quatre Princesses ses filles. Et comme il estoit tres-bien fait, & qu'il avoit autant de probité que de valeur, il s'estoit attiré l'estime de toutes ces Cours. A peine fut-il de retour en Guyenne, que Messieurs les Ducs d'Epemon & de Candalle, luy firent connoître

CHAPITRE MXXXIX

tre qu'ils avoient pour luy une
considération tres particuliere;
elle redoubla dans le temps
des Guerres Civiles; parce qu'ils
apprirent la fermeté avec la-
quelle il avoit resisté aux pres-
santes sollicitations, qui luy
avoient esté faites pour l'en-
gager à entrer dans le party
opposé à celuy du Roy. Quel-
ques parens & quelques amis
qu'il avoit dans ce party, n'ou-
blierent rien pour le faire en-
trer dans leurs sentimens; mais
il demeura inébranlable, & il
refusoit toujours son consen-
tement à ce qu'ils vouloient

exiger de luy , en leur difant :

*A Dieu ne plaife , que je manque
jamais de fidelité au Roy mon
Maître. Monsieur le Duc d'E-
pernon connoiffant fa con-
ftance pour le fervice de Sa
Majefté , luy confioit foyvent
des chofes tres-importantes ,
qui regardoient les intérêts de
ce Monarque , & il l'employoit
inceffamment , luy trouvant
tout l'efprit , la valeur & la ca-
pacité poffible pour réuffir
dans tout ce qu'il commettoit
à fes foins. Feu Mr de S. Luc,
Lieutenant de Roy dans la Pro-
vince de Guyenne , le mit à la
tefte*

tesse de son Regiment de Ca-
 valerie ; il s'acquitta de cet
 Employ avec toute la valeur
 & toute la conduite que l'on
 pouvoit attendre des plus ex-
 perimentez Officiers. La Guer-
 re Civile étant finie , il se re-
 tira chez son pere , qui avoit
 aussi toujours fait voir une fi-
 delité inviolable pour tout ce
 qui regardoit le service de Sa
 Majesté. Il épousa en 1655.
 Anne-Marie de Taillefer, nièce
 de Madame la Marquise de
 Flavacour , qui avoit esté Fille
 d'Honneur de la Reine Anne
 d'Autriche , fille de feu Mr le
 Nov. & Dec. 1707. Hh

Comte de Roussille , & sœur
de Mr le Comte de Roussille
d'aujourd'huy ; & qui estoit
sœur de M^r l'Abbé de Barrieres,
& de la Mere Magdelene,
Prieure des Carmelites du
grand Convent de Bordeaux ,
& tante de Mademoiselle de
Barrieres, cy devant Fille d'hon-
neur de Madame. Mr de Segur
laisse trois enfans : sçavoir, le
Marquis de Segur , Gouver-
neur general de Foix , & Lieu-
tenant General pour le Roy ,
de Champagne & de Brie ,
dont le merite & la valeur font
assez connus. Sa fille aînée est

Carmelite , avec sa tante , au grand Convent de Bordeaux , dont elle a aussi esté Prieure : la cadette est Carmelite à Paris , au grand Convent de France : la veuve , la tante , & les nièces , sont d'un mérite distingué , & d'une vertu parfaite. Elles ont attiré les graces du Ciel sur le défunt , qui a fait une mort tres Chrétienne , ayant passé presque toute sa vie dans des infirmités continuelles , qui luy ont donné le temps de se préparer à la finir en veritable Chrétien. Il descendoit en droite ligne de Jean de Se-

H h ij

244 MERCURE

gur , marié avec Jeanne de Grailly , au commencement du quatorzième Siècle. La Maison de Segur vient originai-
rement des anciens Vicomtes de Limoges. On voit dans l'Histoire du Roy Jean , que les Seigneurs de Segur , de Duras , de Musidan , & de Montferrant , suivirent Edouard , Prince de Galles , en Angleterre. Le bisayeul de Mr le Marquis de Segur , Gouverneur de Foix , estoit fort considéré d'Henry IV. & cette Famille garde plus de cent Lettres de Sa Majesté , pres-

que toutes écrites de sa main, comme des marques glorieuses de l'amitié de ce Monarque pour le Seigneur de Segur-Pardaillan , qui n'estoit pas moins considerable que le pere de celuy qui vient de mourir.

Quant à la Maison de Taillefer , qui descend des Comtes d'Angoulesme , elle a eu une Reine d'Angleterre & un Cardinal. La mere de Mr de Segur , qui vient de mourir , étoit de cette Maison.

Mre Estienne Hendelot, Seigneur Baron de Pressigny, est mort, âgé de 83 ans : Il étoit

Hh iiij

366 MERCURE

né Calviniste , & il estoit fort
attaché à sa Religion ; mais Mr
de Massol , Avocat General de
la Chambre des Comptes de
Paris , son amy & son voisin ,
ayant travaillé depuis près de
quinze ans à le persuader des
veritez de la Religion Catholi-
que , & ayant redoublé ses
soins pendant sa dernière ma-
ladie , ainsi que M^r de Sainte
Colombe sa parente , & quel-
ques autres de ses amis , ils l'a-
voient enfin engagé de conférer
sur quelques doutes qui luy res-
toient avec Mr Chardon , ancien
Avocat , qui est parfaitement

réunij à l'Eglise , & qui a levé ces doutes , de manière que Mr de Pressigny entra dans la véritable Eglise , huit jours avant sa mort , en donnant toutes les marques qu'on pouvoit souhaiter , que sa foy estoit aussi vive que sincère ; & il reçût les Sacremens d'une manière toute à-fait édifiante.

Mr Leonor-Antoine Laviguin , Prestre & Docteur de Sorbonne , est mort dans un âge peu avancé , & dans de grands sentimens de piété. Il avoit beaucoup travaillé dans la Paroisse de S. Severin , sous feu

H h iij

368 MERCURE

Mr Lizot, dernier Curé de cette Paroisse ; & dont la memoire y est en benediction ; & depuis la mort de ce Pasteur, il s'estoit attaché à celle de S. Benoist, dans laquelle il est mort, après y avoir donné de grands exemples de vertu, soit dans la pratique des choses qui regardoient son estat, soit par le zele, qu'il a temoigné toute sa vie pour le salut de ses freres, & pour l'établissement de la verité. Il l'avoit toujours uniquement en vûë, & rien n'étoit capable de le détourner de l'attention que ce zele lui

inspirait ; & l'on peut dire qu'il
 a fait profession, toute sa vie ;
 de s'élever contre tout ce qui y
 pouvoit donner la moindre at-
 teinte. Il avoit esté choisi pour
 élever M^l l'Eveque de Stras-
 bourg ; il fut un de ceux qui tra-
 vailèrent à luy donner les prin-
 cipes de la Theologie ; & ayant
 accompagné ce Prince dans un
 des voyages qu'il fit à Strasbourg,
 lorsqu'il n'en estoit encore que
 Conducateur, il eut occasion d'y
 conferer plusieurs fois, avec
 des personnes de la Religion
 Protestante ; & à qu'il eut le
 bonheur de leur persuader les

370 **MEROUDE**

veritez de la Religion Catholique. Il vit dans la même Ville un petit Livre de Mr Masius, Ministre & Professeur en Theologie à Coppenhague, qui avoit pour titre : *Déffense de la Religion Lutherienne, contre les Docteurs de l'Eglise Romaine*; où on fait voir, en même-temps, leurs erreurs fondamentales, pour l'usage de ceux de la véritable Religion, qui sejourneront en France, imprimé à Francfort, en 1685. & dédié à Madame de Meyercron, femme de feu Mr de Meyercron, Envoyé de Danemark en France. M' Langevin,

pour répondre à ce livre, composa celui qui est intitulé: *L'Infaillibilité de l'Eglise, dans tous les articles de sa Doctrine, touchant la Foy & les Mœurs; pour servir de Réponse au Livre de Monsieur Masius, &c.* Ce Livre fut publié à Paris en 1701. & dédié à Mr le Cardinal de Noailles, & il fut reçu avec de grands applaudissemens de tous les Sçavans, & de tous ceux qui font profession d'être attachés à la saine Doctrine. L'Auteur fait dans la Preface de ce Livre, une Histoire succincte du Lutheranisme, qui

372 MERCIERE

contient ce qui s'est passé depuis la naissance de Luther, jusqu'à la fin du Concile de Trente. Ce Livre est fort nécessaire à ceux qui entrent dans une Licence de Theologie.

Mr Langevin estoit de Normandie & du Diocèse d'Avranches.

M^{re} Pierre de Rouxelin, Chevalier, Seigneur de Chasteln, Montcourt, la Boische, Germainville, &c. Grand Maître des Eaux & Forêts de France, au Département de Touraine, Anjou, Maine, &c. est mort dans un âge tres-peu avancé.

sans laisser d'enfans de Dame N.... de Bullion, fille de feu Mr le Marquis d'Attilly, & de Dame N... de Beauveau-le-Riveau, sœur de Mr l'Evêque de Tournay, & remariée à Mr de Barville, Commandant pour le Roy au Fort de Barreaux en Dauphiné, qui y vient de mourir. Mr de Moncourt estoit fils de feu N... de Rouxelin, Secrétaire du Roy. Il a donné en mourant des marques d'une parfaite soumission aux ordres de Dieu, & quoy qu'il dût tenir beaucoup à la vie dans un âge aussi florissant que le sien,

374 MÉRCHARD

& qu'il ne dût quitter qu'avec regret une épouse aussi aimable que Madame de Moncourt , & d'aussi grands biens que ceux dont il jouissoit , il n'est pas mort avec moins de resignation aux volontez de Dieu , & il a marqué jusqu'au dernier soupir une parfaite tranquillité. Ceux qui avoient quelque relation avec luy avoient tous qu'ils avoient toujours remarqué en luy tous les sentimens d'un Chrestien tres-convaincu des veritez de la Religion , & que les maximes de la Morale qu'il faisoit

gloire de suivre estoient tres-conformes à ces sentimens.

Mr l'Abbé de la Morezan est aussi decedé. Il estoit fils de feu Mr de la Morezan, Intendant de Pignerol ; & sa mere est sœur de Mr du Fresnoy, qui vit encore, & qui est veuve de Mr du Fresnoy, premier Commis de feu Mr de Louvois; Cette Dame estoit aussi sœur de Mr de Saint-Mars, femme de Mr de Saint Mars, cy-devant Gouverneur de la Citadelle de Pignerol, & qui l'est à present de la Bastille. Mr d'Aragnan parle de ces trois Dames

376 MERCURE

dans ses Mémoires, & il leur rend toute la justice qui leur est due. Mr de la Morezan étoit Abbé de Notre-Dame de la Grande à Poitiers, & Prieur d'Essone près de Paris. Ce Prieuré a été donné à Mr l'Abbé de Boisfranc, dont je vous ay déjà parlé. L'Abbaye qui est une dignité Chef d'un Chapitre, a été donnée par Mr l'Evêque de Poitiers, qui en est le Collateur, à Mr l'Abbé de Lucinge son parent, & son grand Vicaire. Les Seigneurs de Lucinge en Foucigny & d'Arenthon en Genevois, sont de cette même Maison, qui a produit de

grands hommes. Estienne de Lucinge fut l'un des 200. Gentilshommes & Chefs-d'Hostel, qui jurèrent en 1455. pour Loüis Duc de Savoye, le Traité qu'il avoit fait en 1457. avec le Roy Charles VII. Humbert de Lucinge son fils, fut Ambassadeur à Rome, d'Amé Duc de Savoye. Bertrand son Petit-fils fut Chambellan du même Prince, & Capitaine des Gentilshommes de la Maison. Charles de Lucinge fut un des plus vaillans hommes de son siècle. Il voulut surprendre Lyon en 1557. pour le Duc Emanuel. Nov. & Dec. 1707. Li

378 MERCURE

Philbert son Prince naturel. René de Lusinge son fils, fut Conseiller d'Etat, premier Maître d'Hôtel du Duc de Savoye, & son Ambassadeur ordinaire en France. Les Alliances de la Maison de Lusinge répondent à son ancienneté & à son illustration ; les Seigneurs de Lusinge en ont pris dans celles du Saix, des Aymes, de Gavre (maison de Flandres) de Cardouse (de Portugal) de Lyobard-Brion, de Montrosat, de Dupuis, &c. & il en ont donné à celles d'Aghé des Comtes de Saint-Martin en Canaveys, de Montferrand, de la Tour d'A-

von, de Velieres, de la Dague,
de Rochefort d'Ailly, & de
Saint-Point. Dans le 15^e. siecle,
Etienne de Lucinge estoit Pro-
tonotaire Apostolique, & il
estoit fort estimé à la Cour de
Rome. Cette Maison donna
dans le seizieme siecle des Che-
valiers aux Ordres de S. Mau-
rice & de S. Lazare, & de Mal-
te. Philippes de Lucinge estoit
Chevalier du premier Ordre,
& Philibert l'estoit du second.
Sur la fin du même siecle,
Emanuel de Lucinge fut Cheva-
lier de Malte, & Commandeur
des Echelles & de Sainte Anne.

380 **MARCHE**

Mr l'Abbé de Lucinge, qui donne lieu à cet Article, est issu de Loüis de Lucinge, Seigneur de la Motte, qui s'est beaucoup distingué pendant la minorité du Roy, à la teste du Regiment de Conty, François de Lucinge son frere aîné, qui portoit le titre de Vicomte de Compiègne, mort en 1645. à S. Jean de Lône des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Nortlinguen, où il s'estoit beaucoup distingué à la teste du Regiment de Conty, estoient neveux de ces fameux Seigneurs de la Buysse & du

Belier, dont l'Histoire parle si
avantageusement.

Messire Charles Amedée de
Broglie, Comte de Revel, Lieu-
tenant General des Armées du
Roy, Chevalier de ses Ordres,
& Gouverneur de Condé, mou-
rut il y a deux mois. Il avoit
épousé depuis peu Mademoi-
selle de Gesvres, sœur de Mr le
Duc de Tresmes, & à l'occa-
sion de ce mariage, je vous par-
lay de la naissance & de la va-
leur de Mr le Comte de Revel,
qui lui avoient procuré les der-
nières dignitez dont il estoit re-
vestu. Je dois ajouter icy quel-

382 **MERCURE**

ques circonstances que je ne vous dis pas en ce temps-là. La Maison de Broglie, qui est une de plus anciennes & des plus qualifiées de Piémont, est originaire de Quiers dans le même pays, où elle a toujours tenu un des premiers rangs. Feu Mr le Comte de Broglie, pere de Mr le Comte de Revel, vint s'établir en France, où il mourut comblé des bienfaits du Roy, avec la qualité de Lieutenant General des Armées de Sa Majesté; il eut de son mariage avec une Demoiselle d'une des plus grandes

Maisons du Royaume, & qui estoit aussi originaire du Piemont. 1. Mr le Comte de Broglio Lieutenant General des Armées du Roy, & au Gouvernement de Languedoc, qui a eu de Dame N. de Lamoignon fille du Premier Président de ce nom, Mr le Marquis de Broglio, Colonel du Regiment de l'Isle de France, Brigadier & Inspecteur des Armées du Roy. 2. Mr le Comte de Revel, qui vient de mourir, & Mr l'Abbé de Broglio encore plus distingué par son mérite & par sa vertu que par sa naissance. Lors

que feu Mr le Comte de Bro-
glio vint s'établir en France y il
amena avec luy Mr le Comte
Charles de Broglio son frere,
qui fut Lieutenant General des
Armées du Roy, Gouverneur
de la Bassée, & ensuite d'Avè-
ne, & qui épousa Dame Loui-
se d'Aumont, fille d'Antoine
Maréchal d'Aumont & de Ca-
therine Scarron de Vayres; cet-
te Dame étoit sœur de feu Mr
le Duc d'Aumont dernier
mort, & de Messire Charles
d'Aumont Abbé d'Uzerche en
Limosin & de Longuillier. Elle
a eu une fille de ce mariage, qui
a épousé

a épousé Mr le Marquis de Moy, qui a cy-devant commandé la Gendarmerie, & qui est fils de feu Mr le Prince de Ligne, qui a esté Viceroy de Sicile. La Maison de Broglio, ou *Brogia*, ainsi qu'on le prononce en Piémont, est alliée à celles Descaglia, verrue, Tournon Leschéraine, Bernex, Seyssel, d'Arrestel, & de la Pierre.

François Placide de Baudry de Piencourt, Religieux de l'Ordre de S. Benoist, Docteur de Sorbonne, Evêque de Mendoc, Comte de la Province de Gexvaudais, est mort dans son

Nov. & Dec. 1707. KK

386 **MERCURE**

Diocèse, âgé de soixante-dix-
 huit ans. Il avoit esté Abbé
 Regulier de l'Abbaye de la
 Croix-S. Leufroy en Norman-
 die, & il abdiqua cette Abbaye,
 pour se faciliter le chemin de
 l'Episcopat. Sa nièce, heritiere
 de Piencourt en Normandie,
 a épousé Mr le Marquis de
 la Roche-Aymon, Lieutenant
 de Roy de la Marche Limosine,
 frere de Mr l'Evêque du Puy,
 cy-devant Grand Vicire de
 Mende. Les Prelats de cette
 Ville sont Comtes du Gevaudan,
 en pariage avec nos Rois,
 depuis une Transaction qui

BEAULAN

fut passée sur ce sujet en l'année
entre Philippe le Bel, & Guil-
laume Durand le Jeune, Evê-
que de Mende. Cette Ville est
agréable, quoy qu'elle soit en-
tourée de montagnes. Le Pa-
lais Episcopal y est assez beau,
& les Evêques ont séance aux
Estats de Languedoc.

La Maison de Baudry de
Pinecourt est de Normandie,
& elle est alliée aux plus an-
ciennes & aux plus considéra-
bles de cette Province. Mr
l'Abbé de la Chapelle, Docteur
de Sorbonne, Grand Archi-
evêque & Grand-Vicaire de

Kk ij

388 MENDÈ

Mendè, est neveu, à la mode de Bretagne, du Prelat dont je vous apprens la mort. Mr l'Evêque du Puy n'étant qu'Abbé de la Roche Aymon, en avoit aussi fait long temps les fonctions avec beaucoup d'édification.

Mr l'Evêque de Mendè, qui vient de mourir, avoit eu d'illustres Prédecesseurs, du nombre desquels estoient M^{re} Sylvestre de Marsillac; M^{re} Seroni, de l'Ordre de S. Dominique, qui fut d'abord Evêque de Mendè, à la recommandation de Mr le Cardinal

Mazarin , & que ce Cardinal
fit ensuite passer sur le Siege
d'Alby , qui fut quelque temps
après érigé en Archevêché , à
sa considération. Feu Mr de
la Mothe , frere de Mr le Ma-
rchal de la Mothe-Houdan-
court , & oncle des trois Du-
chesses d'Aumont , de la Ferté,
& de Ventadour , a aussi esté
Evêque de Mende , où sa me-
moire est en benediction. Il a
fait de grands biens à cette
Eglise. Mr de Piencourt y en a
aussi fait beaucoup. Son Tes-
tament contient beaucoup
de Fondations considerables ,

K k iij

390 MERCURE

& il a donné en mourant des preuves de la charité, qui avoit toujours esté sa vertu favorite, en faisant de grandes largesses aux pauvres de son Diocèse.

Messire Frederic Maurice, de la Tour d'Auvergne, Comte d'Auvergne, mourut en cette Ville le 23. du mois dernier, âgé de soixante-six ans. Il estoit Gouverneur du haut & bas Limosin, & Lieutenant General des Armées du Roy. Il avoit esté pendant plusieurs années Colonel general de la Cavalerie Legere de France.

Il estoit entré dans l'exercice de cette Charge en l'année 1675. après la mort de M^r le Vicomte de Turenne, qui en estoit revêtu, & il l'a exercée pendant trente années, ne s'en étant défait qu'en 1705. que Sa Majesté en pourvut Mr le Comte d'Evreux, son neveu. Mr le Comte d'Anvergne s'est trouvé dans les actions les plus memorables de son temps Il donna des preuves de sa valeur au passage du Rhin, & à la prise du Fort de Tolhuis, où il courut risque d'estre tué, M^r le Marquis de

Kk iiij

Guetri, Grand-Maitre de la Garderobbe, ayant esté mé-
auprès de luy. Il servoit dans
l'armée de M^r le Vicomte de
Turenne, son oncle, lorsque
ce grand General fut tué. Il se
trouva à la Bataille de Cassel,
où il reçut plusieurs coups
dans ses habits, & il se trouva
enfin dans les actions les plus
memorables de la dernière
guerre, dans lesquelles il don-
na des preuves signalées de son
courage & de sa conduite. Il
avéit épousé en secondes nop-
ces la Princesse Henriette de
Hohenzolern, qui estoit de

la branche aînée de la Maison de Brandebourg, & établie dans les Provinces Unies, où elle possédoit la Principauté de Berg Opzom. Cette Princesse estoit fille & héritière de Frederic Prince de Hohenzolern, & d'Elizabeth, dite *Marie de Bergh*. C'est par cette Elizabeth de Berg que Mr le Comte d'Auvergne étoit assez proche parent de sa femme, ainsi qu'on le verra dans la suite. Il a eu de cette Princesse plusieurs enfans, dont Mr l'Abbé d'Auvergne, Coadjuteur de l'Abbaye de Cluny est

394 MERCURE

Saint & M^{le} le Prince Frederic, qui a pris le Party de l'Eglise, & une fille qui est Carmelite dans le grand Convent de cette Ville, où elle donne de grands exemples de vertu. Mr le Comte d'Auvergne avoit épousé en premières noces Dame Elizabeth de Walsenaert une des plus grandes Maisons des Pays bas, & dont je vous parlay avec beaucoup d'étendue à la mort de cette Dame. Je dois seulement ajouter icy, qu'elle estoit proche parente du Comte de Staremberg, qui deffendit en 1683.

LE CHALAN 30

la ville de Vienne contre les
Turcs. Mr le Comte d'Auver-
gne estoit second fils de Fre-
deric Maurice de la Tour, Duc
de Bouillon Prince Souverain
de Sedan, &c. & de Leonore-
Catherine Febronie de Bergh,
fille de Frederic Comte de
Bergh, Gouverneur de Frise,
& de Françoise de Ravenel; &
il estoit frere de Mr le Duc de
Bouillon, de Mr le Cardinal
de Bouillon, de feu Mr le Che-
valier de Bouillon, qui porta
d'abord le titre de Comte d'E-
vreux, de feuë Madame la Du-
chesse d'Elbeuf, des Dames de

Boüillon Carmelites au grand
Convent de la rue S. Jacques,
& de feuë Madame la Duchesse
de Baviere.

M^{re} Jacques Nicolas Colbert
Archevêque de Rouën, Primar
de la Province de Normandie,
Abbé Commendataire de l'Ab-
baye du Bec-Hellouin, Prieur
Commendataire, Seigneur Spi-
rituel & Temporel de la Cha-
rité sur Loire, &c. Docteur de
Sorbonne, & l'un des quarante
de l'Academie Françoise, mou-
rut à Paris le onze de ce mois,
après un longue maladie. Il
estoit Archevêque de Rouën,

depuis l'année 1691. en laquelle
 le mourut François Rouxel de
 Grancey de Medavy, Arche-
 vêque de Rouën, dont il avoit
 esté long-temps Coadjuteur,
 sous le titre d'Archevêque
 de Carthage. Il protegeoit
 les Scavans & les belles Let-
 tres. Il avoit associé aux tra-
 vaux de l'Episcopat, plu-
 sieurs personnes de qualité &
 de mérite, qui signaloient leur
 zèle pour la conservation de la
 bonne Doctrine, & il se les
 estoit attachées par des établis-
 semens considerables qu'il leur
 avoit procurez dans son Dio-

cese. Ce Prelat estoit second
 fils du fameux Jean-Baptiste
 Colbert, Ministre & Secrétaire
 d'Etat, & de Marie Charon,
 fille de Jacques Charon de Me-
 nars, & de Marie Begon son E-
 pouse, & sœur de M^r le President
 de Menars. Il estoit frere de feu
 Mr le Marquis de Seignelay,
 Jean-Baptiste Colbert Ministre
 & Secrétaire d'Etat; d'Antoine
 Martin Bailly Colbert, Colo-
 nel du Regiment de Champa-
 gne, Brigadier d'Infanterie,
 mort en 1689. des blessures
 qu'il avoit reçues à Valcourt;
 de Jules Armand, Marquis de



GALANT



Blainville, Surintendant des
Bastimens, puis Grand Maître
des Ceremonies de France, Co-
lonel du Regiment de Champa-
gne, Lieutenant General des Ar-
mées du Roy, qui se signala dans
la deffense de Keiserwert, en
1702. & qui fut blessé mortel-
lement à la Journée d'Hoches-
ter, & mourut à Ulm, âgé de 40
ans, des bleffures qu'il avoit re-
çûes dans ce combat, regretté
universellement; de Louis Col-
bert cy-devant Abbé de Bon-
port, Bibliothecaire du Roy,
aujourd'hui Comte de Linieres,
cy-devant Capitaine - Lieut-

400 MERCURE

nant des Gendarmes Flamans ;
de Charles Edoüard Colbert ,
Comte de Sceaux , Colonel du
Regiment de Champagne , à
la tête duquel ayant esté blessé
à Fleurus en 1690. il mourut
de ses blessures. Cet Archevê-
que estoit aussi frere des trois
illustres Duchesses de Chevreu-
se , de Beauvillier , & de Mor-
temart. Il estoit neveu de feu
Mr Colbert , Evêque de Lu-
çon , puis d'Auxerre , mort en
1676. après avoir édifié ces
deux Dioceses , par la sainteté
de sa vie ; de Charles Colbert ,
Marquis de Croissy , President

BALAN 401

à Mortier au Parlement de Paris, Ministre & Secrétaire d'Etat, & Grand Tresorier des Ordres du Roy, & d'Edouard-François Colbert, Comte de Maulevrier, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, & Lieutenant General des Armées de sa Majesté.

La famille de Colbert, est originaire de Champagne, & on l'a vû divisée en plusieurs branches différentes, dont le Chef estoit Charles Colbert du Terron, cousin-germain du Grand Colbert. Il fut Intendant de Marine, & Conseiller

Nov. & Dec. 1707. L1

402 MERCURE

d'Etat, & ne laissa que quatre filles; sçavoir, François Colbert, Epouse du Prince Carpegna; Madelene Colbert, Epouse de Mr de Gassion, President au Parlement de Pau, Eutrope - Emilie Colbert, Epouse du Comte de Matha-Bourdeille, de Marie-Anne Colbert, Epouse du Marquis de Barbançon. Nicolas Colbert Seigneur de Vandiers, estoit le Chef del'autre branche, & fut pere, par Marie Puffort, du Grand Colbert & de ses freres. Oudart Colbert Seigneur de S. Poüanges, Secretaire du Roy, estoit

le Chef d'une autre branche.
 Il eut de Marie Fouret Dame
 de Villacerf, cinq fils, ſçavoir,
 Oudart Colbert, pere de Mi-
 chel Colbert, qui ne laiffa que
 deux filles, l'une mariée à M^{re}
 Vincent Hotman Intendant de
 Juſtice à Paris, & l'autre a épou-
 ſé en premieres nôces N. de la
 Cour-des-Bois Preſident de la
 Chambre des Comptes, & en
 ſecondes, Loüis Saladin d'An-
 glure de Bourlemont Duc d'A-
 try. Le ſecond frere d'Oudart
 fut Jean-Baptiſte Colbert Sei-
 gneur de S. Poianges & de Vil-
 lacerf, Maiſtre des Comptes,

Ll ij

404 MERCURE

Conseiller d'Etat , Intendant de Justice en Lorraine , qui de Claude le Tellier , fœur de Michel Chancelier de France , laissa Edoïard Marquis de Villacerf , Premier Maître-d'hôtel de la Reine Marie Thérèse d'Autriche , & Surintendant des Bâtimens ; Michel Colbert , Agent general du Clergé ; Evêque de Mâcon ; Gabriel Colbert , Chevalier de Malthe ; Jean-Baptiste Michel Colbert , Archevêque de Toulouse ; Gilbert Colbert Marquis de S. Poüanges ; Claude Colbert veuve de Jacques Olier

de Verneuil Conseiller au Parlement, les deux autres freres d'Oudart Colbert estoient Simon Colbert Conseiller au Parlement, & Aumônier du Roy, & Nicolas Colbert de Turgis Maître des Comptes.

Il y a une autre branche de la Maison Colbert, qui a produit Messire André Colbert, Docteur de Sorbonne, dernier Evêque d'Auxerre, mort en 1704. & Messire Michel Colbert, cousin de ce Prelat, dernier Abbé & General de l'Ordre de Premontré, mort en l'année 1702.

Il y a si peu de différence entre le nom de Lasseville, & celui d'Esville, que pour peu que les noms propres soient mal écrits, ce qui arrive très-souvent, il est aisé de se méprendre; ce qui est cause que dans ma dernière Lettre, j'ay pris le mot de *Lasseville*, pour celui d'*Esville*; & que par conséquent j'ay donné à ce premier la Lieutenance de Roy de Champagne, qui a esté donnée à M^r d'Esville, frere de M^r de Bachevillers, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Barraux, & qui a

LE SALANT 407

épousé sa cousine issue de germaine, fille de M^r le Marquis de Querieu ; & de M^r de Bachevillers , Commandeur de Soissons & de Champuy , Receveur & Tresorier de l'Ordre de Malthe. Mr le Comte d'Es-ville est Lieutenant des Gardes du Corps , & Maréchal de Camp. Il avoit épousé Adrienne de Tournon , sœur de M^r le Marquis & de M^r l'Abbé de ce nom , Chanoine de S. Claude en Franche-Comté , & neveu de M^r le Marquis de Monchevreuil , dernier mort.

408 **MERCORE**

Mr le Comte d'Ésvelle est de la Maison de Gaudechart, l'une des plus anciennes & des plus qualifiées de Beauvoisis, qui a toujours possédé la Terre de son nom, & celle de Fontaine-Lavagan, qui ont esté données en mariage à une fille de cette illustre Maison, entrée dans la fin de l'an 1599. dans la Maison d'Espinau-Saint Luc. Cette Maison est divisée en trois Branches : sçavoir, celle des Seigneurs de Bachevillers, qui possèdent cette Terre depuis plus de cinq cens ans ; celle des Seigneurs du

est

Fayet - Mattancourt , & celle
des Marquis de Querieu , dont
est Madame la Marquise de
Bachivillers , fille de François ,
Marquis de Querieu & de
Piencourt , sœur de Mr l'E-
vêque de Mende. Cette Mai-
son prouve au de-là de seize
quartiers paternels & mater-
nels des meilleures Maisons du
Royaume. Elle a eu des Che-
valiers de Rhodes , & ensuite
plusieurs Chevaliers de Malthe.
Elle est alliée à celles de Mont-
morency , du Refuge , de
Mornay , de Vignacourt , de
Noailles , d'Hangest , de Fou-
Nov. & Dec. 1707. Mm

illeuse , de Boufflers , de Saint Simon , d'Arquinvillers , de Du Plessis-Liancourt , de Monceaux-d'Auxi , de Vion , d'Herouval , du Fay , d'Espinay-S. Luc , de Mailly , de Clermont-Toury , & de plusieurs autres des plus illustres du Royaume.

Mr le Prince de Talmont , frere de Mr le Duc de la Trimoille , a épousé M^{re} de Bul lion. Il est fils de Henry Charles de la Trimoille Prince de Tarente & de Talmont , Duc de Thouars , Pair de France , Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere , cy-devant General de

GALANT 411

la Cavalerie des Etats d'Hollande, & du Gouvernement de Bois-le-duc, & de la Princesse Emilie de Hesse, fille de Guillaume V. de ce nom Landgrave de Hesse-Cassel, & de la Princesse Emilie-Elizabeth de Harnaw-Müntzerberg, que ce Prince épousa le premier jour du mois de May de l'an 1648.

La Maison de la Trimouille descend de Gui Seigneur de la Trimouille, de Chasteau-guillaume, & de Lussac, les Eglises, & de Rochefort en Berry, qui vivoit il y a plus de quatre siècles. Il fut pere de Gui Cheva-

M m ij

412 MERCURE

lier Seigneur de la Trimouille, de Chasteau - guillaume, de Rouhec, de Varois, de Pressac, de Fontmorant, & de Lignac, qui épousa Alix de Rouhec, de Fontmorant, & de Vatois dans la Marche. Il receut avec Guillaume de S. Julien Chevalier, la somme de quatre cens livres tournois en prêt & paiement sur les gages, & de neuf Ecuyers qui estoient sur les frontieres de Gascoigne, comme on le justifie par une Quittance scellée du sceau de ses Armes, à Pons en Saintonge, de l'an 1330. Il servit sous le Roy Jean en An-

goumois en 1345. Il fut pere
de Gui V. Seigneur de la Tri-
moille , d'Amiel Seigneur de
Fontmorant, duquel sont issus
les Seigneurs de Fontmorant,
dont la posterité est finie en la
personne de François de la Tri-
moille Seigneur de Fontmo-
rant & de Chastigrimont, qui
ne laissa que deux filles. Gui 5^e
fut grand Pannetier de France;
il épousa Radegonde de Gue-
nand fille de Guillaume de Gue-
nand 3^e du nom, Chevalier
Seigneur de Bârdes & du Blanc
en Berry, & de Branisant de
Thiern; il mourut à Loudun

M m iij

414 MERCURE

en 1350. Il fut pere de Gui 6^e qui suit, de Guillaume Chevalier Seigneur d'Usson & d'Es-poisse, & de Bourbon - Lancy, Maréchal de Bourgogne, Conseiller & Chambellan des Rois Charles 5^e & Charles 6^e, & de Philippes le Hardy Duc de Bourgogne, Souverain Capitaine de ses Gendarmes. En 1377. il suivit le même Philip-pes le Hardy, que le Roy Charles V. avoit envoyé en Picar-die avec une Armée confide-rable contre les Anglois. Gui 6^e Comte de Guines; Baron de Darcy, de Sainte Hermine, &

GALANT 415

de Mareüil, Seigneur de Courcelles, Conseiller & Chambellan du Roy, grand Chambellan hereditaire de Bourgogne, Garde de l'Oriflame de France, surnommé *le Vaillant*, servit le Roy Charles V. en Picardie, à la prise d'Ardres en 1377. il accompagna, deux ans après, le Duc de Bourgogne, lorsque ce Prince alla secourir son Beupere Louïs, Comte de Flandres, contre ses Sujets qui avoient pris les armes contre lui en 1380. il alla avec les Ducs de Bourgogne & de Bourbon defendre la ville de Troyes qui

M m iij

416 MERCURE

estoit assiegée par l'Armée Angloise. Il suivit le Roy Charles VI. lorsque ce Prince alla porter la guerre dans le cœur de la Flandre, & il entra le premier dans la ville de Bourbourg; il porta l'Oriflamme au voyage que le même Roy fit en Angleterre en 1382. après l'avoir reçu de sa main dans l'Eglise de S. Denis. Il refusa la dignité de Connestable que le Roy lui offrit après la retraite du Connestable de Clisson. Il suivit le même Roy en la ville de Cambray aux nœces de Jean de Bourgogne Comte de

Nevers avec Marguerite de Baviere ; sa réputation fut si grande , que Pierre de Courtenay Chevalier Anglois, vint à Paris, & le défia au combat ; le Roy le permit & ayant rompu leurs lances sans aucun avantage de part ni d'autre Sa Majesté les fit separer. Il épousa Marie Dame de Sully & de Craon fille unique de Louis de Sully & d'Isabelle de Craon ; il en eut Georges de la Trimouille , d'aujourd'huy descendant directement. •

Mademoiselle de Bullion , presentement Princesse de Tal-

418 MERCURE

mont, est fille de Mr le Marquis de Bullion , Prevost de Paris , & Gouverneur du Pais du Maine , & sœur de Madame la Duchesse d'Uzès. Je vous ay si souvent parlé de la Maison de Bullion & de ses Alliances , & d'ailleurs ma Lettre est déjà si remplie , & les Articles dont il me reste à vous parler , sont en si grand nombre , que je ne m'étendray pas aujourd'huy davantage sur celui que vous venez de lire.

Le Roy a accordé à Mr le Chevalier d'Infreville une pension de six mille livres , en con-

fideration des services que ce Chevalier luy a rendus pendant quarante-deux ans , tant en qualité de Capitaine de Vaisseau , que de Chef d'Escadre de ses Armées Navales , ayant pendant un si grand nombre d'années fait paroître dans toutes les actions generales & particulieres où il s'est trouvé , un zele & une valeur distinguée. Le Brevet que le Roy vient de donner à ce Chevalier , estant conçu dans les termes que vous venez de lire , ce Brevet doit luy faire encore plus de plaisir , que la pen-

420 MERCURE

sion qui vient de luy estre accordée.

Mr le Marquis de Puysegur, Lieutenant General des Armées du Roy , a eu le Gouvernement de Condé , vacant par la mort de Mr le Comte de Revel. Ce Marquis est fils de M^{re} Jacques de Chatenet , Seigneur de Puysegur , Colonel du Regiment de Piémont , & Lieutenant General des Armées de France , sous les Regnes de Louis le Juste , & de Louis le Grand. Il avoit porté les armes pendant quarante ans sans discontinuation ; sçavoir , de

puis l'an 1617. Il s'estoit trouvé à plus de cent vingt Sieges ; en plus de trente Combats , Batailles , ou Rencontres , sans avoir jamais reçu aucunes blessures , ainsi qu'il le dit luy-même dans les Memoires qui ont paru à Paris & à Amsterdam en 1690.

M^r le Marquis de Puységur son fils , qui donne lieu à cet article , a esté long-tems Capitaine dans le Regiment du Roy , & fut proposé par M^r le Marquis de Montchevreuil son Colonel , à Mr le Maréchal de Luxembourg , après la bataille

422 **MERCURE**

de Fleurus , pour remplir la Charge de Maréchal des Logis de l'Armée , qui vacquoit par la mort de Mr Descures , qui fut tué ou perdu à cette bataille. Il exerça cet employ jusqu'à son départ pour l'Espagne, S. M. C. ayant souhaité qu'il y servit , ce qu'il a fait long-tems avec beaucoup de succès , en qualité d'Inspecteur & d'Officier General ; & dans toutes les occasions où il s'est trouvé , il s'est montré tres-digne des graces de S. M. Il est frere de Mr de Puysegur, Abbé de S. Evre , dans le Diocese de Toul ,

connu par son mérite & par sa vertu.

La maison de Chastenet, ou *Chastane*, est de Languedoc, où il y a une branche, dont le Chef épousa il y a quelques années, Mademoiselle de Murat, d'une ancienne famille de la Robbe du Parlement de Toulouse. Elle y est distinguée par ses alliances & par son ancienneté, & par les Grands Hommes qu'elle a produit.

Condé est une Ville des Pais-Bas, dans le Haynault. Son nom latin est *Condatum*. elle est sur les bords de l'Escaut, à

224 **MERCOURE**

deux lieues de Valenciennes. Elle fut prise en 1676. & le Roy l'ayant fait fortifier très-regulièrement, cette Place est devenue très-importante. Il y a une Eglise Collegiale, qui est très-ancienne. Cette Ville est fort celebre, ayant donné son nom à plusieurs Héros de la Maison de Bourbon. Elle entra dans cette maison en 1487. par le mariage de François de Bourbon, Comte de Vendôme, avec Marie de Luxembourg, veuve de Jacques de Savoie, Comte de Romont, fille aînée, & principale héri-

tiere de Pierre de Luxembourg, deuxième du nom, Comte de Saint Paul & de Converson, de Marle, & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Anguien, de Condé, &c. Elle mourut en 1547.

M^r le Marquis de Mimeure, ayant esté nommé il y a plusieurs mois pour remplir la place que feu M^r le President Cousin avoit à l'Académie Française, la réception de ce Marquis fut différée jusqu'au Jeudi premier jour de Décembre, parce que le Commandement qu'il a dans les Troupes,
Nov. & Dec. 1707. N n

426 MERCURE

ne luy permettoit pas de se rendre à l'Academie pour y donner des marques de son esprit dans le temps qu'il devoit en donner de sa valeur, en exposant sa vie pour le service du Roy & de l'Etat. Le jour marqué pour la reception l'Assemblée fut aussi illustre que nombreuse, & ce Marquis ayant pris sa place dans le lieu où se mettent ordinairement ceux qui sont reçus, dit, après avoir salué la Compagnie d'un air martial, & aussi honnête que soumis.

M E S S I E U R S ,

Voicy donc le jour heureux , & malgré moy si long-temps différé , où je puis enfin vous rendre grace de vos suffrages , & commencer à jouir de l'honneur où ils m'élèvent.

Un prompt départ a suspendu pendant plus de six mois les témoignages publics que je vous devois de ma sensible reconnaissance ; mon devoir m'appelloit loin de vous , & me pressoit d'aller servir vostre auguste Protecteur. Mais mon zele , je l'avoue ,

N n ij

428 MERCURE

tout ardent qu'il est pour son service , n'éteuffoit pas en moy un secret murmure de l'amour propre. Dans l'incertitude de ce que les hazards de la guerre pouvoient me réserver , je partis plein de regret de n'estre pas encore initié à vos mysteres. Si vostre choix , Messieurs , sembloit me promettre de participer un jour à vostre gloire , il ne rassuroit pourtant pas assez mes esperances , puisque mon nom n'étoit pas encore écrit parmi ceux de tant de personnes illustres dont vostre Compagnie a toujours esté composée.

Tous les hommes , plus portez

à s'aimer eux-mêmes qu'à se con-
noître , & sensiblement touchez
que la mesure de la vie soit ren-
fermée dans des bornes si étroites ,
se flattent d'en prolonger en quel-
que sorte la durée après la mort ,
par la réputation qu'ils ambition-
nent de s'établir , & soit chimère ,
ou raison , c'est un sentiment natu-
rel qu'il seroit difficile & même
dangereux de détruire , & de leur
ôter.

En effet , Messieurs , le desir de
vivre même au-delà du tombeau ,
est le ressort puissant qui dans tous
les âges a fait agir les grands hom-
mes , a formé les Conquerants , les

*Politiques , & les plus célèbres
gens de Lettres.*

C'est une vérité qui s'est fait sentir vivement dans la conduite du fameux Cardinal de Richelieu. Ce grand Homme de qui le génie sublime , supérieur à sa haute fortune , & de qui les actions à jamais mémorables sont si souvent présentes à nostre souvenir , après avoir par la force & la sagesse de ses conseils opposé les premiers obstacles aux vastes desseins de la Maison d'Autriche ; après avoir attaqué l'hérésie jusques dans son azile , & soumis les flots de l'Océan aux loix de son Maître : ce

grand homme, dis-je, ne crut pas que sa réputation fust assez durable, s'il ne procuroit l'établissement de vostre illustre Compagnie. Cct établissement digne objet de son ambition, fut le chef-d'œuvre de sa prudence & de ses lumieres; il prévoyoit bien, Messieurs, que vos ouvrages paroissent dans tous les siècles, & que vostre reconnaissance seroit à sa memoire le gage le plus certain de l'immortalité.

M^r le Marquis de Mimeure fit ensuite l'Eloge de Monsieur le Chancelier Segnier, suivant l'usage de tous les Academi-

432 MERCURE

ciens qui sont reçus, de donner quelques coups d'encensoir à ceux qui ont esté Protecteurs de l'Academie, & à qui cet illustre & sçavant Corps est obligé de donner des marques de sa reconnoissance. M^r de Mismere avoit une belle maniere de parler de ce Chancelier, puisqu'il est le premier de ses Protecteurs qui l'ait reçu chez luy, & que nonobstant les grands soins qui doivent occuper le Chef de tout la Justice de France, ce grand homme se faisoit un plaisir d'assister à ces Assemblées, & à ses délibérations.

Le

Le nouvel Academien parla ensuite avantageusement, selon la coutume, de feu M^r le President Cousin, dont il remplissoit la place. Il dit que l'esperance de faire passer son nom à la posterité l'avoit engagé aux veilles & au travail qu'il avoit continué avec succès pendant sa vie. Il parla de ses assiduités aux Assemblées de l'Academie; de ses Traductions, & du Journal des Sçavans, sans le nommer néanmoins, & auquel ce sçavant homme a travaillé pendant plusieurs années. Il parla aussi du don précieux

Nov. & Dec. 1707. Oo

434 MÉMOIRE

que M^r le President Cousin a fait au Public, en luy abandonnant la Bibliothèque.

Mr de Mimeure dit ensuite, qu'il se reconnoissoit bien indigne de succeder à un si excellent homme ; & que lors qu'il cherchoit ce qui avoit obligé l'Academie à tourner ses yeux sur luy, pour remplir sa place, il n'y voyoit point d'autre fondement que l'honneur qu'il avoit eu dès ses plus tendres années, d'estre tiré du fond de sa Province, pour s'attacher à la personne du fils du plus grand des Rois ;

ce qui luy donna lieu de dire ,
 qu'ayant esté un témoin fidelle
 des commencemens de la vie
 de Monseigneur le Dauphin ,
 l'Academie l'avoit sans doute
 choisi , comme estant plus pro-
 pre qu'un autre à l'informer
 des sentimens d'humanité no-
 bles & pleins de grandeur ,
 qu'on a connus à ce Prince
 dès son enfance , & de la vi-
 gilante attention qu'il a tou-
 jours eüe à se former sur les
 exemples de son auguste Père.
 Il ajouta , que c'estoit sur ce
 modèle qu'on l'avoit veu avec
 un courage intrépide , mais

Oo ij

436 **MERCURE**

simple & sans ostentation, soumettre le Palatinat entier, en moins de deux mois, malgré la rigueur d'une saison contraire, & faire tomber devant luy les Remparts d'une Place superbe, qui est encore regardée aujourd'huy comme la clef de l'Empire; & que si dès sa premiere Campagne il avoit scû s'attirer & l'estime & l'amour des Troupes, il n'estoit pas moins dans nos Villes les delices des peuples. Il passa de-là aux troubles & à l'inquietude que ces mêmes peuples eurent lorsqu'ils craigni-

rent qu'une maladie cruelle ne mît en peril une vie qui leur estoit si precieuse ; & il parla ensuite des transports de leur joye au retour de sa santé.

Il dit , après avoir finy l'Eloge de Monseigneur le Dauphin , que s'il avoit lieu de penser encore , que s'il falloit aussi rendre compte à l'Academie , des deux Campagnes où Monseigneur le Duc de Bourgogne avoit commandé les Armées du Roy , l'honneur qu'il avoit eu d'y porter ses ordres , pourroit donner quelque credit au recit qu'il en.

O o iij

438 MERCURE

feroit. Il ajouta , que sa memoire estoit fidelle sur la haute idée qu'on y prit de luy ; & sur le courage & l'intelligence qu'il y fit paroître. Il parla de son exactitude dans la discipline ; il dit que ce Prince estoit un exemple de pieté & de regularité , & il fit des vœux pour que le Prince que le Ciel luy a donné , devienne un jour comme son Pere & comme son Ayeul , le digne imitateur des vertus de *Louis le Grand*.

Mr le Marquis de Mimeure trouva le moyen de passer tres-spirituellement de l'Eloge de

ces Princes , à celui de M^{le} Duc de Montausier , & il parut qu'il le fit entrer naturellement dans un Discours, où il paroïssoit que ce Duc ne dût avoir aucune part. Cependant son caractere ayant toujours esté regardé comme celui d'un parfaitement honneste homme , & ennemy déclaré de la médifance , de la faÿte , & de la flatterie , doit faire plaisir à tous ceux qui en entendent parler , en quelque lieu que l'on en fasse la peinture.

Le nouvel Academicien entra ensuite dans l'Eloge que

O o iij

440 MERCURE

tous ceux qui sont reçus dans l'Académie, doivent faire du Protecteur de ce sçavant & illustre Corps : & comme il a l'avantage d'avoir le Roy à sa tête en cette qualité, voicy de quelle manière il en parla.

Quel royaume jamais fut marqué de tant de Victoires ? nos Legions sous les ordres de ce grand Roy, n'ont-elles pas esté toujours invincibles ? En vain loin de ses yeux la fortune a-t-elle donné quelques marques de son inconstance naturelle ; son caprice n'a servi qu'à nous frapper d'une nouvelle surprise pour une fermeté heroïque.

BALLET 44

que des succès presque jamais interrompus avoient dérobée à nostre connoissance. Il faut des temps difficiles pour mettre à l'épreuve les ressources d'un courage ferme. L'ame de LOUIS superieure aux événemens réunit son activité, sans paroître occupée; elle étend sa prévoyance, elle embrasse tout, elle repare tout, son courage nous ranime: & sans porter la vue au-delà de l'année même où je vous parle, (car pourquoi rappellerois-je inutilement icy, & des conquestes, & des vertus que tant d'autres avant moy ont déjà plus dignement célébrées?), quelle

442 MERCURE

moisson de gloire pour LOUIS
LE GRAND dans le seul cours
de cette Campagne ! La Flandre a
vu reprimer l'audace d'un Ennemy
superbe qui menaçoit de percer nos
Frontieres ; ce torrent impetueux
qui sembloit vouloir tout inonder,
a esté arresté dans la premiere rapi-
dité de sa course. L'Allemagne a
éprouvé de nouveau la terreur de
nos armes, nous avons porté le
ravage jusques dans son sein. Les
rivages de la Méditerranée ont
vu la retraite honteuse d'une flotte
ennemie, & d'une armée remen-
te qui leur preparoit des chaî-
nes. L'Espagne a vu ses champs

baignez du sang de ceux qui
 venoient l'envahir ; une victoi-
 re complète y a ouvert la Cam-
 pagne ; elle s'y termine par la prise
 des Places les plus seditieuses , &
 par le triomphe d'un Prince du
 Sang dont il est sorty. La mer-
 veille de voir ou pris ou brûlez ou
 dispersez les Vaisseaux de ceux
 qui s'atrogent sur elle un empire
 illegitime. Enfin malgré tous les
 efforts de l'Europe unie & conjur-
 rée , lorsqu'il a fallu attaquer , il
 semble que le Dieu de la guerre
 nous ait prêté son épée ; quand il
 a fallu seulement se deffendre , il
 semble que Pallas nous ait confié
 son Aegide.

444 MÉRQUIE

Après tant d'avantages, que ne devons-nous pas attendre du desir sincere que LOUIS LE GRAND conserve de rétablir & d'assurer la tranquillité des Nations ? Nous le sçavons grand Roy, si vous veillez avec succès à défendre vos Etats contre la conspiration generale des Puissances qui nous environnent; Vous aspirez encore d'avantage à donner la Paix, & à soulager les peuples que le Ciel vous a soumis. Que si vos Ennemis toujours unis par des sentimens de crainte & de jalousie, ou séduits par une confiance mal-fondée, osoient se flatter de lasser nô-

tre patience & d'épuiser nos forces ;
 qu'ils scachent qu'aussi bien que
 vostre gloire , nostre zele n'a point
 de limites ; que nous sacrifierons à
 jamais pour elle & nos biens &
 nos vies , & qu'ils reconnoissent
 enfin à leur honte combien il y a
 de courage dans une Nation fidelle ,
 gouvernée par un Maistre à qui
 il est si glorieux d'obéir , & qu'il
 est si juste d'aimer.

Alors , Messieurs , poursuivit
 M^r de Mimeure , quand après
 une Paix desirable & glorieuse
 mon devoir me permettra de me
 trouver soigneusement à vos As-
 semblées , je tâcheray par vostre

446 MERCURE

commerce de me rendre plus digne du choix dont vous m'avez honoré ; j'écouteray long-temps comme un disciple attentif & appliqué à s'instruire : & si ma foiblesse ne me permet pas de vous atteindre , content de vous applaudir , si je ne puis vous imiter , je me flatte du moins que mes empressements , & mes soins assidus seront assez heureux pour vous plaire , & que ma veneration pour cette illustre Compagnie m'attirera quelque part à l'honneur de vostre bienveillance.

Mr le Marquis de Mimeure , ayant achevé son discours , Mr

de Sacy, Chancelier de l'Académie, prit la parole; & après avoir dit à ce Marquis, que les vœux du Public avoient devancé les suffrages de l'Académie, il fit une peinture de sa modestie, sur ce qu'il n'avoit voulu devoir qu'à lui-même, le choix que l'Académie avoit fait de lui, pour remplir la place de feu Mr le President Cousin. Il fit voir que personne n'estoit plus en état, que ce Marquis, d'employer des protections respectables, & des sollicitations dangereuses; mais qu'estant persuadé que ces secours ne fai-

tant dans cette occasion assez d'honneur, ni à celui qui s'en feroit, ni ceux auprès de qui on les employe, il avoit donné un exemple digne de servir de règle à tous ceux qui entendoient après lui dans la même carrière; il lui dit qu'il n'avoit fait peſer pour lui que la Renommée; mais qu'il pouvoit bien ſe reposer ſur elle; qu'il n'auroit point trouvé d'amis qui l'euffent mieux ſervi; qu'il ne parloit qu'à peine elle parloit déjà de lui; & que les merveilles qu'elle publioit de la fineſſe & de la vivacité de ſon eſprit, de la

justesse & de la force de son
raisonnement; de la douceur
& de la bonté de ses moeurs,
exciterent la curiosité de la
Cour, qui le regarda comme
un prodige. Il parla ensuite de
l'employ qu'il avoit auprès de
Monseigneur le Dauphin; après
quoy il fit l'éloge de feu Mr le
Duc de Montausier, Gouver-
neur de ce Prince; celui de Mr
l'Evêque de Meaux, Precepteur,
& de Mr Huet, ancien Evêque
d'Avranches, Sous-Precepteur.
Ces éloges furent trouvez par-
faitement beaux, & il seroit dif-
ficile de pousser plus loin les pro-

Nov. & Dec. 1707. P p

traits qu'il en fit; puis en s'adressant à Mr de Mimourt, il luy dit que pendant que ces Grands hommes n'oublioient rien pour former le Prince qui leur avoit été confié, il avoit le bonheur, que plus il apportoit d'affiduité à le servir, & plus il se mettoit en estat de meriter son estime, il prenoit sans cesse, dans tout ce qui échappoit à ses inclinations heroïques, l'amour de la vertu, & dans les leçons délicates qu'ils luy donnoient, le goût des plus excellentes choses. Il dit encore qu'il en avoit si bien sçu profiter, qu'il

LE SALADIN qui fut jugé aussi digne de le servir dans les nobles travaux, où bien tost après la gloire l'appella, qu'il avoit paru propre à l'amuser dans les jeux & dans les exercices de son enfance, & qu'on le vit marcher après luy, d'un pas ferme, dans tous les pors où son grand cœur le précipita ; mais que témoin de son humanité pour les Soldats, de son affabilité pour les Officiers, de sa liberalité envers les Troupes, de sa prevoiance dans les contre-temps, de sa patience dans les fatigues, il comprit combien il est vray, que la va-

P p ij

leur seule ne forme point le
Micros.

Mr de Sacy après s'être
estendu sur la mesme matiere,
donna beaucoup de loüanges
aux Poësies latines & françois
es de Mr de Mimeure, & il
parla ensuite de feu Mr le Pre-
sident Cousin, dont le nouvel
Academicien remplissoit la pla-
ce. Je ne vous dis rien de cet
éloge, qui parut si beau à toute
l'assemblée, & qui est si di-
gne des applaudissemens qu'il
reçût, de crainte de l'affoiblir, si
je ne le raportoie pas tout entier.
Mr de Sacy finit ensuite son

discours par les termes suivans.
 Nous ne travaillons sans cesse
 qu'à perfectionner une Langue,
 destinée à immortaliser les mer-
 veilles du Regne de nostre auguste
 Protecteur. Quel délassement plus
 glorieux pour vous, Monsieur,
 après avoir, sous ces auspices,
 cueilly des lauriers dans les champs
 de Mars, de venir, avec nous,
 luy en faire des couronnes dans ce
 Palais, où sa magnificence ou-
 vre un azile aux Muses :
 vous nous y verrez disputer à
 l'enuy cet honneur; mais, mal-
 gré tout vostre empressement à ce-
 lébrer ses vertus, nous vous en-

454 MERACURE

tendrez (ce qui est de toutes les loüanges la plus touchante) faire plus de vœux encore pour sa gloire que d'eloges pour sa gloire.

Il paroît depuis quelques jours un Livre qu'on attendoit il y a long-temps , & qui après divers orages a enfin vû le jour, il a pour titre : *Abregé de l'Histoire des Sçavans anciens & modernes , avec un Catalogue des Livres qui ont servi à cet Abregé de l'histoire des Sçavans.* Cet ouvrage , qui fait déjà beaucoup de bruit , se vend chez le Gras , au Palais , chez le Clerc dans la

ruë S. Jacques, & chez Edoïard,
ruë Neuve N. Dame près l'Hô-
tel-Dieu: Il ne reste plus à sça-
voir que le nom de l'Auteur,
ce qui n'est pas facile, puisque
l'on a pris de grandes précau-
tions pour le cacher; cepen-
dant des gens assez bien in-
struits de ce qui se passe dans
la Republique des Lettres, veu-
lent que ce soit le sçavant Au-
teur de *La distinction du bien &
du mal*, &c. qui parût contre
M^r Bayle il a trois ou quatre
ans. L'article d'Urceus, qu'on
trouve à la 174^e page, est fort
curieux. Il y a à la fin de l'ou-

456 **MATIERE**

vrage une fort belle *Addition* à l'article de Sciopius. On a mis dans l'article qui regarde ce Scavant, une circonstance assez singuliere, & qui fait bien voir qu'on peut faire entrer toutes sortes de matieres dans un Ouvrage de diversité, tel que celui-cy. La circonstance dont je parle, regarde l'envie que Sciopius portoit aux moineaux. La Table des matieres est d'un goût singulier, mais elle est tres-commode pour un Lecteur avide, & qui veut prendre tout d'un coup l'idée d'un Livre. Le Catalogue des Auteurs dont on.

on s'est servi pour composer cet Ouvrage, & qu'on a mis au commencement, est fait avec beaucoup d'exactitude, & ce n'est pas un des moindres endroits de ce Livre. Il faudroit plus de temps pour vous parler de la premiere partie qui regarde les anciens Auteurs ; il y a plusieurs endroits qui demanderoient des dissertations particulieres, & qui regardent les plus sublimes matieres de la Philosophie. L'Auteur avertit dans sa Préface, que les materiaux des Tomes suivans sont tous prests ; on doit souhaitter

Nov. & Dec. 1707. Qq

458 MERCURE

que l'Auteur tiennne sa parole ; ce Livre est trop utile à la République des Lettres , pour que l'on n'en souhaite pas la continuation. On doit regarder le Plan de cet Ouvrage , comme un Plan qui n'a point encore esté mis en œuvre , & on doit remarquer que l'Auteur ne s'attache qu'aux actions les plus considerables & les plus singulieres des Auteurs dont il parle , ou à celles qui ont échappé aux recherches des Sçavans , & que ce n'est point leur vie qu'il donne.

Vous serez sans doute sur-

prise de trouver icy un Ouvrage qui me regarde en quelque maniere , sçachant que je n'ay jamais voulu rien mettre dans mes Lettres qui pût estre regardé comme des loüanges qui tomberoient sur moy ; cependant je n'ay pû résister aux pressantes sollicitations qui m'ont esté faites par des personnes auxquelles je dois obéir , d'insérer icy ce que vous y allez lire touchant l'*Histoire du Siege de Toulon*. Mais après l'avoir bien examiné , j'ay trouvé qu'il étoit beaucoup moins à mon avantage qu'à celui des personnes

Qq ij

460 MERCURE

qui m'ont envoyé les Relations qui , après avoir esté mises en corps , ont formé cette Histoire. Je ne dois estre regardé en cette occasion que comme une Bouquetiere , qui après avoir cueilli de tous côtez les plus belles fleurs qu'elle ait pû trouver , & en avoir fait de tres-beaux bouquets , ne peut être loüée que du grand amas , & du beau choix qu'elle a fait de toutes ces fleurs ; de l'arangement où elle les a mises , & de les avoir liées ensemble. L'Auteur de la Lettre , que vous allez lire , est un de ces hommes

GALANT 461

universels qui sçavent un peu de tout, & qui sont répandus dans le monde, où ils sont souhaittez, dans toutes les Compagnies. Vous trouverez dans la Lettre suivante, qui lui a esté envoyée par une Dame de Poitou, ce qui l'a obligé d'écrire sur l'*Histoire de Toulon*.

On n'entend parler dans cette Province que de l'Histoire du Siege de Toulon. & ceux qui l'estiment le plus, sont surpris qu'un Ouvrage, qui ne regarde que la guerre, soit lu avec le même empressement de l'un & de l'autre

Qq iij

462 MERCURE

Sexe, & de toutes les personnes de différentes professions. Je ne l'ay point encore lû ; mais je vous avouë qu'il faut que cet Ouvrage ait un charme secret que je ne comprend pas , pour produire également dans tous les esprits , un effet si peu vray-semblable. Ainsi vous me ferez un plaisir sensible de l'examiner, & de me mander tout ce que vous en pensez. Des raisons particulieres m'obligent à vous faire cette priere , & à vous demander même de faire imprimer dans le Mercure ce que vous m'écrirez sur ce sujet. Vous m'avez dit plusieurs fois que vous ne me

GALANT 463

rafsuseriez rien de tout ce que je vous demanderois , quand je voudrois me servir de toute l'autorité que vous dites que j'ay sur vous. Je m'en sers donc , puisque vous le voulez , & ce qui doit paroître nouveau , je vous demande excuse dans le même temps que je vous commande ; mais je vois bien que sans me servir de ce dernier mot , je ne pourrois obtenir ce que je souhaite.

Voicy la reponse qui a esté faite à cette Dame , & qui merite assurement beaucoup d'attention , puisque l'Auteur , en

Q q iiiij

464 MERCURE

croyant n'y faire que la peinture de ce que j'ay dit en beaucoup d'endroits, rencherit beaucoup sur cette peinture, & surtout, lorsqu'il s'agit de politique. Je m'arrête, car si je continuois de vous entretenir plus long-temps sur cette matiere, ce que je dirois pouroit passer pour une troisiéme histoire du Siege de Toulon.

A MADAME DU V.....

„ Enfin, Madame, vous vou-
„ lez que je sois imprimé, du
„ moins une fois en ma vie, &

GALANT 465

je crois que les détours que “
vous prenez , ne sont que “
pour m'amener au but que “
vous avez toujours souhaité. “
Cependant , il y va de ma “
reputation , & vous deviez “
faire reflexion que le monde “
est remply d'une infinité de “
gens qui se démêlent tres- “
bien des conversations où ils “
se trouvent , & qu'il y en a “
même beaucoup dont l'esprit “
y brille infiniment , & qui ce- “
pendant perdent toute leur ré- “
putation, dès qu'ils se mêlent “
d'écrire. Aussi ont ils grand “
soin de ne rien laisser écha- “

466 MERCURE

„ per qui soit sorty de leur plu-
„ me. Comme je ne suis pas du
„ nombre de ceux qui brillent
„ beaucoup, lorsqu'il ne s'agit
„ que de parler, je dois, encore
„ plus qu'un autre, éviter la de-
„ mangeaison d'écrire, si na-
„ turelle à la plûpart des hom-
„ mes. Ainsi, supposé que j'aye
„ acquis quelque reputation
„ dans le monde, je vais vous
„ en faire un sacrifice, en obeis-
„ sant à vos ordres; mais j'au-
„ ray du moins l'avantage qu'
„ en perdant beaucoup d'un
„ costé, ma complaisance me
„ tiendra, de l'autre, lieu de

GALANT 467

merite auprès de vous. Je “
vais donc vous satisfaire. “

Si l'Histoire du Siege de “
Toulon ne regardoit que le “
Journal de ce qui s'est passé “
à ce Siege , on auroit lieu “
d'estre surpris, qu'un Ouvra- “
ge qui ne parleroit que de “
guerre , & qui ne ressemble- “
roit qu'aux Journaux que “
l'on a donnez jusqu'à present “
d'un grand nombre de Sie- “
ges, fût lû , avec autant de “
plaisir que d'empressement , “
par des personnes , que les “
ouvrages de cette nature “
doivent peu divertir ; mais il “

468 MERCURE

„ n'en est pas de même de l'Histoire du Siege de Toulon, qui fait la moindre partie de cet Ouvrage ; ce qui l'a devancé ; ce qui l'a suivy , & ce qui s'est passé dans toute la Provence , pendant ce Siege , estant infiniment plus considerable que le Journal qui le regarde , qui ne comprend que peu de jours. Mais quoique tout ce que je viens de vous marquer comprenne beaucoup de choses curieuses , ce n'est encore rien , si on le compare à ce que l'on doit proprement appeller

l'Histoire de ce Siege, aux “
raisons politiques qui l'ont “
fait entreprendre par quatre “
grandes Puissances, & au ca- “
ractere des Generaux, qui “
ont commandé à ce Siege, “
& pendant toute la campa- “
gne de Provence. L'Auteur a “
tres-bien fait voir dans son “
Ouvrage, tout ce que l'on “
peut dire sur toutes ces cho- “
ses. “

Les quatre Puissances qui “
qui avoient entrepris d'inon- “
der la France, après la prise “
de Toulon, sont l'Empereur, “
l'Usurpatrice du Royaume “

470 MERCURE

„ d'Angleterre, Mr le Duc de
„ Savoye, & la Republique de
„ Hollande. Toutes les Trou-
„ pes qui ont fait la campagne
„ de Provence, & qui n'estoient
„ pas nées sujettes de ces quatre
„ Puissances, ne devant estre
„ regardées que comme des
„ Troupes dont les Souverains
„ n'avoient point de part à
„ l'affaire dont il s'agissoit, &
„ qui n'estant point person-
„ nellement en guerre, don-
„ nent leurs Troupes à loüage,
„ pendant chaque Campagne,
„ & tirent de l'argent du sang
„ de leurs Sujets, qui ne de-

vroit estre versé que pour la “
 gloire , pour l'accroissement , “
 ou pour la deffense de leurs “
 Etats , qu'ils affoiblissent par “
 le sang que versent inutile- “
 ment tant de Sujets , qui loin “
 de le prodiguer pour leur Pa- “
 trie , ne le voyent couler que “
 pour satisfaire à l'avarice de “
 leurs Souvetains , ce qui fait “
 diminuer considerablement “
 le nombre de leurs Sujets , “
 par les hommes qu'ils en- “
 voyent tous les ans , pour “
 remplacer ceux qui ont pery “
 pendant la Campagne , de- “
 puis que cet usage , qui n'a “

472 MERCURE

„ guere plus d'un demy siecle ,
„ s'est estably. Dés que deux
„ Souverains sont en guerre ,
„ toute l'Europe est en armes ,
„ & l'on en voit une partie com-
„ battre contre l'autre , sans
„ que les Souverains de ces
„ Troupes ayent aucun démêlé
„ ensemble ; de maniere qu'il
„ n'y a point à douter qu'ils ne
„ doivent repondre un jour du
„ Sang de leurs Sujets , qu'ils
„ font souvent enlever par for-
„ ce de leurs Etats , pour estre
„ transportez , & perir dans
„ des Pais Ennemis , sans que
„ rien les doive animer au com-

GALANT 473

bat que la deffense de leur “
vie, qu'on les force d'expo- “
ser, sans aucun sujet. La di- “
versité des Troupes qui com- “
posoient l'Armée des Alliez “
en Provence, & qui appar- “
tenoient à diverses Puissan- “
ces, m'ont donné lieu de “
m'étendre sur ce que vous “
venez de lire, quoique je n'en “
eusse pas formé le dessein, “
lorsque j'ay mis la main à la “
plume, pour satisfaire à ce “
que vous m'avez ordonné. “

Je reviens à ce qui regar- “
de les quatre Puissances, qui “
avoient resolu d'envahir la “

Nov. & Dec. 1707. Rr

474 MERCURE

„ France , & qui comptoient
„ que rien ne leur seroit impos-
„ sible , après la prise de Tou-
„ lon. Elles avoient néanmoins
„ chacune des vûës particu-
„ res , qu'elles tenoient secret-
„ tes , & qu'il estoit cependant
„ aisé de découvrir , lors-
„ que l'on faisoit reflexion sur
„ les interets qu'elles pou-
„ voient avoir chacune en par-
„ ticulier.

„ L'Empereur comptoit que
„ la conquête de la Provence
„ accommoderoit extrêmement
„ ses affaires de tous costez ;
„ qu'elle assureroit à la Maison,

la possession des places , dont
 ses Troupes venoient des'em-
 parer en Italie , & qu'il doit
 craindre , tous les jours , de
 voir repasser entre les mains
 de leur legitime Souverain ,
 puis qu'outre que ce que l'on
 acquiert par des revolutions
 & par des trahisons , n'est
 pas souvent long-temps sans
 retourner à son veritable
 Maître ; les Autrichiens ne
 doivent jamais compter de
 posseder les cœurs des Ita-
 liens , leur gouvernement
 estant trop cruel , & cher-
 chant à tirer jusqu'au der-

R. r ij

476 MERCURE

„ nier fol des Peuples , tant
„ pour accomoder leurs affai-
„ res , les revenus des Pais he-
„ reditaires de l'Empereur ne
„ montant pas presentement à
„ quinze millions, que pour af-
„ foiblir d'abord les Peuples
„ d'Italie, afin de leur oster la
„ force de secoïer le joug , qui
„ dans la suite des temps leur
„ paroîtra encore plus onereux
„ & plus cruel.

„ L'Empereur consideroit en-
„ core que la prise de Toulon ,
„ & la destruction de la Marine
„ de France dans la Mediter-
„ ranée empêcheroit que l'on

GALANT 477

n'envoyast par mer , des se- “
cours en Catalogne, & qu'en- “
fin , qu'avec ceux des An- “
glois , il estoit impossible que “
toute l'Espagne ne fust pas “
bientost forcée de se soumet- “
tre à la domination Autri- “
chienne , & que par ce moyen “
il pourroit prétendre à la “
Monarchie universelle, & en “
effet , si toute l'Italie, toutes “
les Espagnes , & toutes les “
Indes entroient dans la Mai- “
son d'Autriche , l'Empereur , “
qui outre les Etats hereditai- “
res qu'il possède , gouverne “
arbitrairement tout l'Empi- “

478 MERCURE

„ re , à cause de l'alliance qu'il
„ a faite avec quelques-uns de
„ ses Princes , & par la crainte
„ qu'il inspire à ceux qui se
„ croient trop foibles pour
„ oser luy résister ; si , dis je ,
„ l'Empereur , à qui il ne man-
„ que plus que l'Espagne & les
„ Indes , s'en voyoit un jour en
„ possession , il ne manqueroit
„ pas d'attaquer la Hollande ,
„ comme un État rebelle qui
„ s'est soustrait de la Domina-
„ tion Espagnole , & ainsi les
„ Hollandois qui n'ont allumé
„ la guerre présente que pour
„ éviter d'estre réunis à l'Es-
„

GALANT 479

gne , se verroient obliger de “
rentrer bientôt sous la Puif- “
fance , de maniere qu'ils con- “
noistroient, alors qu'ils ont “
eu tort de ne se pas fier à la “
parole des deux Rois , & l'on “
peut dire que pour ne l'avoir “
pas fait , ils ont mis le feu “
dans toute l'Europe , & qu'ils “
se sont mis dans la cruelle si- “
tuation où ils sont , la plus- “
part de leurs Villes ne pou- “
vant plus subvenir aux frais “
de la guerre. Ce sont des faits “
constans , & qui sont souvent “
rendus publics , lorsque les “
Etats Generaux se tiennent. “

480 MERCURE

„ Le Prince Eugene jouïoit
„ un grand Rolle dans la Cam-
„ pagne de Provence , & l'on
„ peut dire que les interêts des
„ quatre Puissances liguées , &
„ qui en faisoient mouvoir
„ beaucoup d'autres , luy é-
„ toient cheres. Il agissoit pour
„ l'Empereur , & si suivant le
„ Proverbe qui dit , que *la Pa-*
„ *trie est où est le bien* , il devoit
„ regarder l'Allemagne com-
„ me sa Patrie , & se sacrifier
„ pour ses interêts ; mais il au-
„ roit esté assez heureux , si les
„ Alliez avoient réüssi dans
„ leurs entreprises , pour tirer
des

GALANT 481

des avantages de toutes les parties , puisque l'on avoit déjà delibéré en Angleterre sur ce que l'on feroit pour le combler de biens & d'honneurs , & qu'il avoit aussi une correspondance secrete avec les Hollandois , qui esperoient beaucoup en luy , & qui luy faisoient de grandes promesses.

Quant à ce qui regardoit Mr le Duc de Savoye , il suffisoit au Prince Eugene qu'il fust de la Maison de ce Prince pour qu'il luy fust avan-

Nov. & Dec. 1707. S f

482 MERCURE

„ tageux d'avoir travaillé au
„ recouvrement du reste de ses
„ Etats.

„ A l'égard de la Reine An-
„ ne ; elle avoit des vûes bien
„ plus bornées sur l'affaire de
„ Toulon , & ces vûes étoient
„ plus contraires qu'avanta-
„ geuses à la Nation. Elle cher-
„ choit à l'ébloûir par la gloire
„ qui en seroit revenue aux
„ Anglois , & par quelques
„ avantages qu'ils en auroient
„ tirez & qui leur auroient esté
„ communs avec les Hollan-
„ dois ; mais dans le fond, elle
„ n'avoit que deux chefs pour

GALANT 483

but. L'une de l'affoiblir tou-
jours , soit par les pertes , soit
par les dépenses qu'elles fe-
roit afin qu'elle n'eust point
en estat de se soulever contre
elle , & qu'ébloüie par la gloi-
re dont cette Princesse se se-
roit couverte par la part qu'
elle auroit eüe à la conquête
de Toulon , cette même Na-
tion la remerciait de ce qu'
elle faisoit pour l'affoiblir en
cherchant à s'élever afin de
la pouvoir gouverner avec
plus d'empire , & de l'empê-
cher d'examiner que cette

Si ij

484 MERCURE

„ guerre l'avoit appauvrie &
„ endettée sans luy avoir esté
„ utile en la moindre chose,
„ n'ayant seoy qu'à luy en fai-
„ re tirer de l'argent pour en-
„ richir ceux qui la mainte-
„ noient sur le Trône, & pour
„ entretenir une guerre qui luy
„ donnoit moyen de se faire
„ des creatures & des amis de
„ ceux à qui elle conféroit les
„ Emplois.

„ Passons aux vuës que l'en-
„ treprise sur Toulon & sur la
„ Provençe avoit fait conce-
„ voir à Mr le Duc de Savoye.
„ On peut dire que ce Prince

GALANT 485

qui est un des plus grands Po-
litiques de ce temps , & qui
sacrifie tout à sa Politique ,
avoit de tres-vastes vuës , &
qu'il n'y avoit rien qu'elles
n'embrassassent. Il comptoit
que la prise de Toulon en-
traîneroit celle de toute la
Provence , & que la perte de
la Provence luy feroit recou-
vrer le reste de ses Etats sans
donner un seul coup. Il se
regardoit déjà comme maî-
tre de la Provence , & par
consequent comme Con-
querant d'une Province
dont plusieurs de ses Ancê-

S f iij

486 MERCURE

„ tres , après en avoir inutile-
„ ment tenté la conquête ,
„ avoient esté obligez de se re-
„ tirer honteusement ; & de
„ cette conquête il portoit ses
„ vuës aussi loin que son ambi-
„ tion pouvoit s'étendre ; c'est-
„ à-dire , qu'il ne leur donnoit
„ point de bornes ; mais aussi
„ l'on peut dire en même tems
„ que les mouvemens qu'il s'est
„ donné après estre entré en
„ Provence , ont esté extraor-
„ dinaires , & qu'il y a joué en
„ même temps toutes sortes
„ de personages. On l'a veu
„ paroître en même temps

Agneau & Lion , Devot & “
tout ce qui est opposé à “
ce caractère ; Protecteur & “
Destructeur des Autels en “
même temps. Enfin pendant “
tout le temps qu'il a demeu- “
ré en Provence , il y a paru “
comme un Prothée qui “
prend toutes sortes de for- “
mes , & toutes ces choses “
estant marquées , & prouvées “
par des faits constans dans “
l'Histoire du Siege de Tou- “
lon , ainsi que je vous feray “
remarquer après que je vous “
auray dit un mot des vuës “
que les Hollandois avoient “

S f iij

488 MERCURE

„ en contribuant à ce qui pou-
„ voit regarder la prise de Tou-
„ lon. Tout cela, dis-je, se trou-
„ vant dans l'Histoire de ce
„ Siege, par les faits qui y sont
„ rapportez, on ne doit pas
„ s'étonner de l'empressement
„ que l'on a eu pour voir un
„ ouvrage si singulier, & si la
„ lecture de cet ouvrage a cau-
„ sé tant de plaisir.

„ Je passe aux vœux que les
„ Hollandois ont eus en fai-
„ sant entreprendre le Siege
„ de Toulon, afin de ne rien
„ omettre de ce que pensoient
„ les quatre Puissances liguées,

lors qu'elles sont entrées en
 Provence. L'Empereur pen-
 soit , ainsi que l'on vient de
 voir par toutes les choses qui
 ont esté rapportées , que cet-
 te conquête pourroit le con-
 duire à la Monarchie Uni-
 verselle. La Reine Anne se
 persuadoit qu'elle l'affermi-
 roit pour long-temps sur le
 Trône , qu'elle l'empêche-
 roit d'en descendre, & qu'elle
 serviroit à engager les An-
 glois dans la continuation
 de la guerre. Monsieur de
 Savoye donnoit l'effort à son
 imagination , qui n'avoit

490 MERCURE

„ point de bornes ; & l'on
„ peut dire qu'il comptoit sur
„ la conquête d'une partie de
„ la France.

„ Quant aux Hollandois ,
„ ils font si las de la guerre ,
„ & leurs peuples sont si épu-
„ sez , qu'ils prétendoient que
„ la conquête de Toulon pour-
„ roit avancer la Paix , le des-
„ sein de cette Republique n'é-
„ tant plus que de se la pro-
„ curer de quelque maniere
„ que ce puisse estre , & ju-
„ geant bien que si la guerre
„ dure , elle ne peut luy estre
„ que fatale , puisque si les Im-

GALANT 491

periaux deviennent les maîtres absolus de toutes les Espagnes , ils voudront , comme il vient d'estre remarqué , la faire rentrer sous le pouvoir de l'Espagne. Si au contraire , les deux Rois ont l'avantage , ils se trouveront en estat de la soumettre , & ne seront plus obligez de luy garder la parole qu'ils luy avoient donnée ; & si les choses tournent de maniere , que les Anglois remportent de grands avantages dans la fuite de cette guerre , les Hollandois ont lieu de tout

492 MERCURE

„ apprehender. Les Anglois
„ ont esté de tout temps ja-
„ loux de leur Commerce ; &
„ ils ont de tout temps resolu
„ de le traverser , & même de
„ le ruiner , lorsqu'ils en trou-
„ veront une occasion favo-
„ rable. Ainsi les Hollandois
„ ne peuvent trouver de salut
„ que dans la Paix , & il n'y a
„ que les deux Rois dont ils
„ se puissent fier à la parole ;
„ ce qui donne lieu de croire
„ que s'ils se repentoient d'a-
„ voir allumé la guerre pre-
„ sente , ils leur accorderoient
„ encore les mêmes graces qu'

ils leur avoient offerres.

Je vais ; pour satisfaire à
 tout ce que vous souhaitez
 de moy , parcourir l'Ouvra-
 ge sur lequel vous desirez
 que je vous envoie des Re-
 marques , afin d'examiner les
 endroits qui peuvent luy a-
 voir fait meriter les applau-
 dissemens de tout le Public ;
 mais quand cet Ouvrage ne
 contiendrait que les choses
 dont je viens de vous faire
 une peinture beaucoup au-
 dessous de celle qui se trou-
 ve dans les deux Volumes
 de ce Siege Historique de

494 MERCURE

„ Toulon, il n'en faudroit pas
„ davantage pour luy faire me-
„ riter le succès qui luy estoit
„ si justement deu. Je com-
„ mence par l'Epître, que l'on
„ trouve à la teste de cet Ou-
„ vrage, qui est dédié au Roy.

„ On y a remarqué une cho-
„ se aussi rare que curieuse.
„ C'est qu'elle roule entière-
„ ment sur ce qui fait le sujet
„ des deux Volumes dont elle
„ est à la teste, & que l'on y
„ voit même des choses dont
„ le détail ne paroist ny si beau
„ ny aussi bien expliqué dans
„ le corps de l'Ouvrage : & ce

GALANT 495

qui est encore plus surprenant dans cette Epître, est que l'Auteur ne s'est formé qu'un seul point de vue, qu'il a toujours suivy, & duquel il ne s'est écarté en aucune maniere, quoy que l'Epître soit d'une grandeur raisonnable. L'Auteur n'a eu pour objet dans cette Epître, que d'y faire voir que l'abandonnement de Toulon, après en avoir retiré tout ce qui en remplit les Magazins, avoit esté resolu; mais que Sa Majesté s'estant attachée à examiner cette af-

496 MERCURE

„ faire avec toute l'attention
„ que demandoit une chose si
„ importante à la gloire de la
„ France , & au bien de ses
„ Sujets : que Sa Majesté , dis-
„ je , après avoir examiné le
„ fond , les dépendances , les
„ conséquences , & tout ce qui
„ pouvoit arriver, soit en aban-
„ donnant Toulon , soit en
„ cherchant tous les moyens
„ de le sauver ; la superiorité
„ de son genie , qui luy avoit
„ fait choisir le meilleur party,
„ ainsi que l'ont fait voir les
„ glorieuses suites de la reso-
„ lution qu'Elle avoit crû de

voir prendre. Tout cela est “
 mis dans cette Epître , dans “
 un jour qui fait plaisir aux “
 Lecteurs , & elle est remplie “
 de plusieurs traits delicats , “
 qui ne sont pas moins ap- “
 plaudis. J'ay sçû que lors “
 qu'on en a parlé à l'Auteur, “
 il a répondu , que *la matiere* “
estoit si riche & si nouvelle , “
qu'elle auroit pû briller davan- “
sage , si elle avoit esté mise en “
œuvre par d'autres mains que “
les siennes. “

La Preface qui suit cette “
 Epître peut estre regardée “
 comme un beau Portique , “

Nov. & Dec. 1707. T t

498 MERCURE

„ qui excite un ardent & cur-
„ rieux desir dans le cœur de
„ ceux qui le voyent , de pas-
„ ser plus avant , afin de cher-
„ cher dans ce Bastiment tou-
„ tes les beautez que les dehors
„ semblent en promettre. En
„ effet , cette Preface fait voir
„ que tout l'Ouvrage qui le
„ suit doit estre rempli de tant
„ de choses curieuses , & de si
„ grands détails , qu'il est im-
„ possible que ceux qui s'atta-
„ chent rarement à la lecture ,
„ ne s'y sentent portez par le
„ desir d'apprendre toutes les
„ choses que cette Preface pro-
„ met.

GALANT



Il est temps de passer au corps de l'Ouvrage, dont je me contenteray seulement de vous donner une idée ; puisque si j'entrois dans quelques détails, je m'engagerois si avant, que vous ne trouveriez peut-estre plus rien de nouveau dans la lecture de l'Ouvrage sur lequel vous m'avez ordonné de vous écrire.

Ensuite d'un Prélude, dont la lecture doit faire plaisir, l'Auteur passe à une description de la Provence, & parle succinctement de toutes les

T t ij

500 MERCURE

„ Puissances qui l'ont attaquée
„ inutilement , & il s'attache
„ particulièrement à faire la
„ description de toutes les cho-
„ ses qui sont dans tous les
„ Magazins & Arcenaux de
„ Toulon , dont l'étendue &
„ la beauté de plusieurs , peut
„ leur faire donner le nom de
„ *Magnifique*. On est saisi d'é-
„ tonnement , lorsque l'on fait
„ reflexion sur l'amas prodi-
„ gieux de toutes les choses
„ nécessaires à l'armement & à
„ la construction des Vaisseaux ;
„ & la connoissance que cette
„ Description donne de tout

GALANT 501

ce que l'on a risqué de per-
dre , attire des benedictions
sur le Monarque qui a voulu
que l'on entreprist la défense
de Toulon , & qui en a luy-
même donné les moyens.
Enfin la joye dont on a esté
penetré en apprenant la nou-
velle de la levée du Siege de
Toulon , sembla recevoir
de l'augmentation , quelque
grande qu'elle fust déjà , lors
que l'on fit reflexion sur tou-
tes les choses que l'on auroit
perduës , si cette Place avoit
esté prise.

L'Auteur , après toutes ces

502 MERCURE

„ Descriptions , qui font un
„ plaisir extrême , & qui font
„ voir que l'établissement des
„ Magazins de Toulon , est un
„ des prodiges du Regne du
„ Roy , passe à tout ce qui a
„ regardé la politique des Puif-
„ sances , qui , suivant les pro-
„ jets qu'elles avoient formez,
„ avoient fait assieger Toulon.
„ Ce morceau d'Histoire est un
„ de ceux qu'il faut lire , parce
„ qu'ils ne peuvent estre dé-
„ crits ; & il renferme quan-
„ tité de choses , qui jusqu'icy
„ n'avoient point esté sçuës ,
„ ou qui du moins n'avoient

esté connus que de peu de personnes.

L'Auteur commence ensuite à parler des premiers mouvemens des Alliez , qui cependant ne pouvoient encore faire connoître de quel costé ils avoient resolu de tourner leurs pas , & peut-estre qu'ils ne le sçavoient pas encore bien eux-mêmes ; & il fait voir toutes les précautions dont on se servit pour rendre leurs projets inutiles , quelque but qu'ils pussent avoir.

Il donne ensuite une Re-

504 MERCURE

„ lation, qu'il declare n'estre pas
„ de luy , dans laquelle on trou-
„ ve une tres-belle peinture de
„ tous les mouvemens que M^r
„ le Maréchal de Tessé fit, & or-
„ donna de faire dès qu'il n'eut
„ plus lieu de douter que les
„ Alliez en vouloient à Tou-
„ lon ; & il se trouve obligé de
„ faire en cet endroit , un Som-
„ maire de toute la Campagne,
„ qui ne l'empêche pas de don-
„ ner ensuite le Journal qu'il a
„ promis d'abord , ce qu'il ne
„ fait néanmoins qu'après a-
„ voir donné d'autres Rela-
„ tions , faites par les Lieute-
nans

RELACTIONS

ans Generaux, qui ont eu
le plus de part au salut de
la Provence.

Les mouvemens faits par
M^{le} le Comte de Medavy
pendant que les choses, dont
il est parle dans les Relations
precedentes, se passaient, se
trouvent decrits de la ma-
niere qu'ils ont veritable-
ment este faits.

Toutes ces Relations sont
suivies d'un detail curieux de
tout ce que fit la ville d'Aix,
pour donner des marques de
sa fidelite, & pour contri-
buer au salut de la Provence:

Nov. & Dec. 1707. Vu

506 MERCURE

„ & l'on trouve dans ce détail
 „ une Lettre très-curieuse qui
 „ regarde les moyens dont M^r
 „ le Bret s'est servi pour trou-
 „ ver promptement de l'ar-
 „ gent, & cette Lettre luy fait
 „ beaucoup d'honneur, & de
 „ même qu'à environ sept
 „ quarante habitants de Mar-
 „ seille, qui ouvrirent géné-
 „ reusement leur bourse en
 „ cette occasion, & donnèrent
 „ par-là de fortes & d'éclatan-
 „ tes marques de leur fidélité
 „ & de leur zèle pour leur Pa-
 „ trie, & pour le service du
 „ Roy & de l'Etat.

GALANT 307

On voit ensuite de cette
 lettre tout ce que les Habi-
 tans de Marseille ont fait
 pour le même sujet.
 Ces endroits sont suivis
 d'une peinture très-curieuse
 de ce que la Marine fit de son
 côté pour empêcher la perte
 de Toulon, & cette pein-
 ture luy est fort glorieuse.
 On y voit tout ce que
 les Officiers de Marine ont
 fait pendant un mois, pour
 mettre Toulon en état de
 défense, la situation où cet-
 te Place se trouvoit, ce qu'
 elle avoit de munitions, &

V u ij

508 MERCURE

„ les Emplois que remplissoient
„ tous les Officiers de Marine.

„ On trouve , après ce qui
„ regarde la Marine de Tou-
„ lon , un détail de tout ce que
„ la Flotte des Alliez a fait sur
„ les Costes de Provence , pen-
„ dant tout le temps que cette
„ Flotte a demeuré dans cette
„ Province , & ce détail con-
„ tient des choses assez diver-
„ tissantes , & peu glorieuses
„ aux troupes qui estoient sur
„ cette mesme Flotte.

„ L'Etat general de toutes
„ les troupes qui estoient tant
„ dans la Ville que dans les de-

hors de Toulon, & le nombre
 des canons & des mortiers
 placez sur les Bastions font
 en suite des petites expedi-
 tions de la Flotte ennemie;
 ces Etats sont suivis de trois
 Lettres dignes de la curiosité
 du public, & dans lesquelles
 on voit des détails de tous les
 soins que prenoient ceux qui
 estoient chargez de diverses
 manieres, du soin de défen-
 dre la Provence; on voit aussi
 après ces trois Lettres, tout
 ce que M^r de S. Pater, qui
 commandoit dans Toulon
 pendant le Siege, a fait pour

V u iij

510 MARCHÉ

„ la défense de cette Place, ainsi
„ que les noms des Corps qui y
„ étoient enrégimentez, avec les
„ noms des Officiers qui com-
„ posoient l'Etat Major.

„ Après toutes ces choses,
„ on trouve le journal de la
„ Marche des Alliez en Bro-
„ vence, & ce que faisoit leur
„ Flotte pour les aider dans ce
„ qu'ils auroient besoin d'eux.

„ Vous voyez par tout ce
„ que je vous ay marqué de-
„ puis le commencement de
„ ma Lettre, que le Journal
„ du Siege de Toulon, n'étant
„ pas encore commencé, ni

HEADANTY 517

même celui de la marche
des Ennemis, l'Histoire de ce
Siege contient une infinité
d'autres choses tres-curieu-
ses qui ne concernent pas ce
Journal, & que par conse-
quent cet Ouvrage conte-
nant infiniment plus que le
Journal d'une marche &
d'un siege, on ne doit pas
s'étonner de l'empressement
avec lequel il est recherché,
& sur tout lorsque l'on con-
siderera qu'il interesse une in-
finie d'Officiers de terre &
de mer; un Parlement & des
Intendans, ainsi qu'un grand

V u iiii

§12 MÉRCADE

„ nombre de Villes, & même
„ des peuples entiers, s'il m'est
„ permis de parler ainsi
„ L'Auteur de l'Histoire de
„ Toulon surant dans son Ous
„ vrage M^r de Savoye dans sa
„ marche, y fait le m^r que grace
„ qui s'y passe de plus conside
„ rable, ce qui peut servir à
„ faire voir le caractère de ce
„ Prince, & que ce caractère
„ est tel que celui qui a été
„ marqué cy-dessus. Il le fait
„ voir à S. Laurent, où il re
„ çoit les Députés de la ville de
„ Grasse, auxquels il dit, après
„ leur avoir parlé fort gracieu-

sement, qu'il n'en vouloit point
 aux peuples, & que ses troupes
 ne feroient aucun dommage.
 Cependant l'Auteur fait re-
 marquer qu'aussi-tôt après
 que ce Prince eut prononcé
 ses paroles, il fit piller & sac-
 cager Saint-Laurent, presque
 sous les yeux, & que dans le
 temps même qu'il parloit
 d'une manière fort douce
 aux Députés de Grasse, on
 faisoit les mêmes desordres
 à Cargue & à Villeneuve, qui
 sont à un lieu de S. Lau-
 rent, que M^r de Garidel &
 Bellosme, Prévôts de ces

„ deux Villages , furent dé-
 „ pouillés & battus à outran-
 „ ce ; que les Eglises furent pil-
 „ lées ; qu'on y fit une profa-
 „ nation épouvantable , qu'on
 „ brûla les Images , qu'on tira
 „ des coups de fusils au Crucif-
 „ fix , qu'on foula aux pieds les
 „ saintes Hosties , après avoir
 „ pris sous les Vases sacrés que
 „ on y trouva ; que les fem-
 „ mes furent violées , & que
 „ la fureur des Soldats n'épar-
 „ gna pas une femme aveugle
 „ & âgée de près de 60. ans.
 „ On lit ensuite une con-
 „ versation que M^r de Savoye

RODAMONTE

voulut avoir avec M^r le Ba-
ron de Chasteauneuf, pour
pressentir s'il pourroit attri-
ber quelques Gentilshommes
dans son Party. Cette con-
versation est tres curieuse,
& M^r de Savoye y paroit
fort doux & fort honneste,
afin de parvenir à son but,
& il allegue les raisons par
lesquelles il prétend que la
Provence se devoit soule-
ver : mais voyant qu'elles
sont fortement combattues
par M^r de Chasteauneuf, &
que ce Baron lui fait voir que
la Provence n'a aucuns sujets

516 MERCURE

„ de se plaindre ; qu'elle veur
 „ demeurer fidelle , & qu'elle
 „ est tres-contente de tout ce
 „ que le Roy fait. M^r de Sa-
 „ voye change de ton , & sui-
 „ vant sa politique , qui le fai-
 „ soit parler tantôt d'une ma-
 „ niere & tantôt d'une autre ,
 „ loua le zele de M^r de Châ-
 „ teauneuf.

„ On remarque ensuite que
 „ ce Prince continuant sa mar-
 „ che , fit piller & brûler en-
 „ tierement le Canet ; que le
 „ Vicaire de cette Paroisse fut
 „ blessé à mort , & que l'on y
 „ tua un grand nombre d'Ha-
 „ bitans.

On voit dans le même
 Ouvrage , ensuite de ces
 cruautés qui démentent la
 douceur que Mr. de Savoye
 faisoit paroître dans les tems
 qu'il croyoit qu'elle pouvoit
 luy estre utile ; on voit , dis-
 je , après une peinture des
 cruautés , dont je viens de
 parler , un beau détail de la
 défense de l'Isle de Sainte-
 Marguerite , dont la Gar-
 nison oblige ce Prince à se
 retirer , après avoir fort mal-
 traité ses Troupes.
 Ce détail est survy de ce
 qui est passé depuis , à l'ar-

518 MARCHÉ

,, rivée de Monsieur de Savoye,
,, & pendant le séjour que ce
,, Prince y a fait ; ce qui est
,, d'autant plus curieux, &
,, même d'autant plus d'atten-
,, tion, qu'il y paroit tout dif-
,, ferent de ce qu'il avoit paru
,, à S. Laurent, peu aupara-
,, vant ; & l'on peut dire de
,, luy qu'il portoit le fer d'une
,, main, & le rameau d'olivier
,, de l'autre. *on tirabli y oup*
,, Le Journal de la Marche
,, de Monsieur de Savoye,
,, depuis Frejus jusqu'à Toulon,
,, qu'on lit ensuite, est rem-
,, pliy de plusieurs faits cu-

ESCALAFON 519

rieux , & qui attachent & “
divertissent les Lecteurs, & “
l'Auteur de l'Histoire du Sie- “
ge de Toulon, dont je ne “
parleray plus, qu'en disant “
seulement l'Auteur, après “
avoir fait arriver toute l'Ar- “
mée des Alliez devant Tou- “
lon, faire voir jour par jour, “
tout ce qui s'y passa, jus- “
qu'à la prise de la ville ; ensuite “
de quoy il décrit cette fameu- “
se Journée, après laquelle les “
Alliez ne purent plus qu'à “
redder en Piémont. Il “
donne trois Relations dif- “
férentes des mémorables ac- “

„ tions qui rendront cette
„ grande Journée fameuse à la
„ posterité. Ces trois Relations
„ sont tres-curieuses ; & l'Au-
„ teur fait connoître les rai-
„ sons qu'il a eues de les don-
„ ner, & celles qui doivent en-
„ gager le Public d'y ajouter
„ foy. Elles sont suivies d'un
„ assez grand détail, qui fait
„ connoître la part que la Ma-
„ rine a eue à ce qui s'est passé
„ le même jour 15^e.

„ L'Auteur donne ensuite
„ le Journal de ce qui s'est fait
„ depuis le 15 jusqu'à la nuit
„ du 21 au 22, que les Alliez

leverent le Siege ; quoi qu'il
 ne soit parlé dans cette suite
 de Journal, que de ce qui
 s'est passé pendant six jours,
 il renferme néanmoins une
 infinité de faits, dignes d'u-
 ne éternelle mémoire, parce-
 que les Ennemis firent des
 efforts extraordinaires, pen-
 dant ces six jours, tant pour
 faire croire qu'ils n'avoient
 pas dessein de se retirer, que
 pour ne pas quitter Toulon,
 sans avoir du moins fait quel-
 que chose d'éclatant. Ils
 bombardèrent la Ville & les
 bastions, & les forts qui sont

Nov. & Dec. 1707. Xx

„ auprès de cette Ville, ainsi
„ que le Port. | Us attaquèrent
„ aussi ces Forts ; & enfin ils
„ jouèrent de leur reste, s'il
„ m'est permis de me servir de
„ ces termes ; & l'on peut dire
„ qu'il se fit pendant ces six
„ jours, beaucoup d'actions de
„ vigueur, qui combleront de
„ gloire les Commandans des
„ Forts, & qui firent voir que
„ Toulon ne pourroit être pris
„ ni par le fer, ni par le feu ;
„ qui loin d'étonner les Habi-
„ tans de Toulon, sembla
„ faire redoubler leur zèle,
„ ainsi que leur amour, &

leur fidélité pour le Roy. “
 Comme après tant d'es- “
 forts inutiles, Mr de Savoye “
 fut obligé de se retirer, l'Au- “
 teur donne un Journal de la “
 Marche des Alliez, jusqu'au “
 War, mais avant que d'entrer “
 dans cette marche, il ra- “
 porte tout ce qui s'est “
 passé dans une conversation “
 de Mr de Savoye & du Prin- “
 ce Eugene, & dans laquelle “
 ce dernier fait voir, que si “
 ses avis, que l'Auteur rap- “
 porte aussi, avoient esté suivis, “
 les Alliez n'auroient pas esté “
 obligez d'abandonner hon- “

X x ij

524 MERCURE

„ teusement une entreprise ;
„ pour laquelle on avoit pris
„ beaucoup de mesures, & fait
„ de grandes dépenses.
„ Cette conversation me fait
„ souvenir que j'ay oublié à
„ vous parler d'un Conseil de
„ guerre que l'Auteur rapporte
„ tout entier, & que ce mor-
„ ceau d'Histoire fait connoî-
„ tre bien des choses, qui sont
„ sçûes de peu de personnes.
„ Rien n'est plus exact que
„ le détail que l'Auteur donne
„ de la marche des Alliez de-
„ puis Toulon jusques au Var,
„ & il rapporte tout ce qui

s'est passé jour par jour dans “
 cette marche , sans en ou- “
 blier aucune circonstance ; “
 la défense que fait la Ville “
 de Grasse , y est mise dans “
 un beau jour , & il en parle “
 en deux endroits differens “
 d'une manière à faire plaisir. “
 Il y a des choses très curieu- “
 ses dans les Remarques qu'il “
 fait , & il ne s'est peut-être “
 jamais rien vu de si singulier “
 que les propositions faites “
 par les Ennemis , aux Habi- “
 tans de la même Ville. “

Il parle aussi de la manière “
 dont le Village d'Auribeau “

126 MERCURE

„ se défendre contre plus de
 „ trois mille hommes. Cette
 „ action merite d'en estre pas
 „ oubliée, & la lecture en doit
 „ faire beaucoup de plaisir.
 „ Tout cela est suivy d'une
 „ Lettre tres-curieuse, écrite
 „ par une personne qui s'estoit
 „ rendue dans le Camp de
 „ Monsieur de Savoye, aussitost
 „ après que ce Prince en
 „ fut sorty pour regagner ses
 „ Etats. Cette Lettre est remplie
 „ de faits qui n'avoient
 „ pas encore esté connus, &
 „ l'on y apprend beaucoup de
 „ particularitez de tout ce qui

sestoit passé dans le Quar-
 tier de Monsieur de Savoye,
 pendant tout le temps que
 ce Prince avoit demeuré de-
 vant Toulon, & sur tout le
 chagrin qu'il avoit fait voir
 depuis les avantages que les
 François avoient remportez
 le 15 d'Aoust, ne s'estant
 point couché depuis ce tems-
 là jusqu'après son départ.

Les Villes d'Arles & de
 Marseille, & particuliere-
 ment M^r le Marquis de For-
 ville, Gouverneur de cette
 dernière, ayant distingué
 leur zele de plusieurs manie-

„ res , & ayant fait tout ce
 „ que l'on pouvoit attendre
 „ des Sujets les plus emplet-
 „ tez à servir le Roy & l'Etat,
 „ & n'ayant rien épargné pour
 „ cet effet , l'Auteur le fait
 „ connoître par les détails qu'il
 „ en donne.

„ Tout cela est suivy d'une
 „ Liste, où l'on voit les noms,
 „ & la destination de deux cens
 „ quarante Officiers de Marine,
 „ pendant le Siége.

„ Il y est ensuite parlé de
 „ plusieurs Officiers de distinc-
 „ tion, morts pendant le Siége ;
 „ & ce grand Ouvrage, à la
 „ fin duquel on trouve le reste

reste duquel on voit un tres-
beau Plan de Toulon , &
tres-fidelle , finit par un Re-
cueil de plusieurs Chançons,
qui ont esté faites après la
levée du Siege , dans une par-
tie desquelles les Provençaux
se sont fort égayez en par-
lant de la retraite précipitée
de ceux qui avoient crû pou-
voir facilement envahir la
Provence.

Vous devez juger après
ce que vous venez de lire ,
qui ne contient que les su-
jets d'une partie des princi-
paux Articles qui forment

Nov. & Dec. 1707. Y y

530 MERCURE

„ l'Histoire du Siege de Tou-
„ lon, que les faits divers qu'
„ elle renferme, sont en tres-
„ grand nombre, & que com-
„ me la diversité plaist beau-
„ coup, on ne doit pas s'éton-
„ ner si le nombre de ceux qui
„ prennent plaisir à la lecture
„ de cet ouvrage, est si grand.
„ Enfin il contient un nom-
„ bre infini de choses remar-
„ quables qui auroient esté
„ perduës si l'Auteur n'avoit
„ pris soin de les ramasser, de
„ maniere que tous ceux qui
„ se sont distinguez dans la
„ Campagne de Provence, &

BALANT 531

même toutes leurs familles “
doivent luy avoir obligā- “
tion, ainsi que tous les Pro- “
vençaux, dont cet ouvrage “
doit immortaliser le zele & “
la fidelité. “

— Ce qu'ils ont fait depuis “
l'ouverture des Etats de Pro- “
vence, répond bien à ce qu' “
ils ont fait pendant qu'ils “
estoiēt de tous costez en- “
vironnez d'ennemis. Com- “
me ils connoissent le bontez “
du Roy pour tous ses Su- “
jets, & les égards qu'il a pour “
ceux qui ont souffert quel- “
que perte, sans attendre mē- “

Y y ij

732 MERCURE

„ me qu'on luy fasse de très-
„ humbles remontrances, d'a-
„ voir la bonté d'y entrer. Les
„ Provençaux, dis-je, appre-
„ hendant que les bontez du
„ Roy n'éclataissent avant qu'-
„ ils eussent fait connoistre à
„ Sa Majesté la resolution qu'-
„ ils avoient prise pour luy
„ marquer leur zele pour son
„ service, & pour le bien de
„ l'Etat, firent partir deux
„ Courriers de suite pour se
„ rendre à Versailles avec tou-
„ te la diligence qui leur seroit
„ possible de faire, afin de l'in-
„ former que les Etats-avoient

refolu de luy donner cette “
 année la même somme qu'ils “
 luy donnent depuis un grand “
 nombre d'années, & que l'on “
 avoit arresté dans les mêmes “
 Etats, de supplier Sa Ma- “
 jesté de ne leur faire aucun “
 rabais en considération de ce “
 que la Province venoit de “
 souffrir, sur les sommes que “
 les Etats devoient luy don- “
 ner.

J'ay crû que je ne pouvois “
 mieux finir que par cet Ar- “
 ticle, ce que vous avez exigé “
 de moy touchant l'Histoire “
 du Siege de Toulon, que “

Y y iij

534 MERCURE

„ vous pouvez mettre au rang
„ de vos Merctures , puisqu'el-
„ le est du même Auteur , qui
„ a déjà fait plusieurs Volumes
„ séparez de Sieges & de Ba-
„ tailles , & dont les secondes
„ Editions qui en ont esté fai-
„ tes , prouvent assez que leur
„ succès doit avoir esté grand.
„ Je suis , &c.

Je crois estre assez connu de
vous pour estre persuadé que
vous vous imaginez bien que je
me suis fait beaucoup de violen-
ce en vous envoyant cette Let-
tre. J'aurois quantité de cho-

ses à vous dire là-dessus ; mais je vous diray seulement que je n'ay pû m'empêcher d'obéir, & que l'on a souhaité que cette Lettre parust pour des raisons qu'il ne m'est pas permis de dire.

Ma Lettre devant contenir les Nouvelles de deux mois, vous ne devez pas vous étonner si vous y trouvez deux fois un Article de la même nature, tous ces Articles n'estant differens que par le nombre de Vaisseaux, plus ou moins grand qui ont permission de trafiquer, même pendant la

Y y iiii

536 MERCURE

guerre, & depuis que le Commerce des Lettres a esté rétably entre la France & la Hollande.

BORDEAUX ET BLAYE.

Il y avoit à descendre au premier de Novembre.

Barques de Sel,	86
Vaisseaux François,	224
	310

ETRANGERS.

Bremois,	1
Danois,	6

GALANT 537

Espagnols ,	2
Hollandois ,	201
Holstein ,	1
Hambourquois ,	2
Irlandois ,	6
Suedois ,	5

224

534.

Vaisseaux & Barques de montées pendant le mois.

Barques de Sel ,	45
Vaisseaux François ,	76

121.

ETRANGERS..

Bremois ,	1
-----------	---

538 MERCURE

Danois ,	3
Espagnols ,	2
Hollandois ,	26
Hambourquois ,	2
Irlandois ,	3
Suedois ,	7

44

165

629.

VAISSEAU X.

*Et Barques descendues pendant
le mois de Novembre.*

Barques de Sel ,	18
Vaisseaux François ,	133

171

GALANT 539

ETRANGERS.

Bremois,	1
Danois,	5
Hollandois,	140
Holstein,	1
Irlandois,	7
Suedois,	3

157

328

<i>Vaisseaux montez,</i>	699
<i>Vaisseaux descendus,</i>	328
<i>Reste aux Ports,</i>	371

SÇAVOIR :

Barques de Sel,	93
Vaisseaux François,	167

260

540 MERCURE

ETRANGERS:

Bremois,	1
Danois,	4
Espagnols,	4
Hollandois,	87
Hambourquois,	4
Irlandois,	2
Suedois,	9

F I I

371

699

Pendant que les uns s'appliquent entierement au Commerce afin de s'enrichir, & à tout ce qui regarde le monde, les autres ne pensent qu'à l'a-

bandonner & aux moyens de servir Dieu.

M^r l'Abbé de Grammond ,
Abbé de S. Vincent de Besançon , & Haut - Doyen de l'Eglise Cathedrale de la même Eglise, fut sacré Evêque de Philadelphie *in partibus* , le Dimanche 11. Decembre , par M^r le Cardinal de Noailles , assisté de M^r l'Evêque de Tulles l'ancien , & de M^r l'Evêque d'Auxerre. M^r l'Archevêque de Besançon a porté long temps le même Titre d'Evêque de Philadelphie , avant qu'il fust élevé sur le Siege de Besançon. L'Evê-

542 MERCURE

que qui vient d'estre sacré est son proche parent, & il est aussi de l'illustre Maison de Grammond, dont il y a aujourd'buy deux Lieutenans Generaux freres de cet Archevêque. Il a fait un long séjour à Rome, où il a pris de grandes lumieres des matieres canoniques. M^r l'Archevêque de Besançon, dont il est Grand-Vicaire, se trouvant à la teste d'un Diocèse fort étendu, a supplié le Roy de consentir qu'il prît un Titre *in partibus*, afin qu'il pût l'aider dans ses fonctions, & S. Majesté qui ne cherche qu'à procurer le servi-

ce de l'Eglise & l'instruction de ses Sujets , y a consenti avec plaisir. La Maison de Grammond est alliée à celles de Poitiers , de Pra , de Dortans , de Vaitte-Lallemant , de la Baume-Saint-Amour , de Pertecnot , de Granvelle , & à plusieurs autres de ce rang. Elle a donné plusieurs Prelats à l'Eglise de Besançon. Le dernier Archevêque estoit de cette Maison & oncle de celui qui gouverne aujourd'huy cette Eglise avec beaucoup d'édification , & qui vient de donner de nouvelles preuves de son

544 MERCURE

zele dans l'Ordonnance qu'il vient de publier contre plusieurs Livres d'une Doctrine suspecte.

La Ceremonie du Sacre de M^r l'Evêque de Philadelphie fut suivie d'une autre qui fut tres-éclatante, & qui fut faite dans la Maison Professe des Jesuites de la rue Saint Antoine. M^r l'Evêque de Strasbourg y benit le même jour & après le sacre de M^r l'Evêque de Philadelphie, M^c de Soubize, sa sœur, Abbessse de Jouarre. Cette nouvelle Abbessse estoit accompagnée des Abbesses de Farmou-

rier & de Nostre Dame de Soif-
fons , dont la premiere est sœur
de M^r de Beringhen , & la se-
conde de M^r le Comte de Fief-
que. Ces trois Abbeses étoient
accompagnées d'un grand
nombre de Religieuses de leurs
Monasteres , qui toutes à la fin
de la Messe , & pendant que
l'on chanta le *Te Deum* en Mu-
sique , furent admises au baiser
de paix de la nouvelle Abbessse.
M^r l'Evêque de Strasbourg fut
servi par ses Aumôniers & par
le Père Laborier Prestre de S.
Magloire , qui luy servoit de
Maître des Ceremonies , &

Nov. & Dec. 1707. Zz

546 MERCURE

dont le talent pour conduire & pour regler ces fortes de fonctions, est connu de tout le monde.

L'Assemblée qui se trouva à cette Ceremonie ne pouvoit estre ny plus nombreuse ny plus éclatante. On y vit tout ce qu'il y a de plus illustre dans l'Eglise & à la Cour. Mr le Cardinal de Noailles accompagné de deux Evêques qui l'avoient assisté au Sacre de Mr l'Evêque de Philadelphie, s'y trouva avec le nouvel Evêque, & Mrs les Evêques de Condom, l'ancien, de Digne, de

Meaux, de Grenoble, & plusieurs autres, & Mrs les Abbez de Luzancy, de Tavannes, de Thomassin Poudenx, de Roquette & de Besse.

Mr le Prince de Soubize & Mr le Prince de Rohan firent les honneurs de cette Cere-
monie ; Mr le Prince de Gueméné, Mr le Duc de Ventadour, Mr le Duc de Lauzun, Mr le Maréchal d'Estrées & Mr l'Abbé d'Estrées son frere s'y trouverent, ainsi que plusieurs Duchesses & plusieurs Dames de la premiere qualité. Mr le Comte de la Puebla petit-

Zz ij

548 MERCURE

filz de Mr le Prince de Soubize, Seigneur Portugais, qui est icy prisonnier depuis la Bataille d'Almanza, où il faisoit la fonction de Maréchal de Camp, y assista.

Anne Marguerite de Rohan-Soubize est Abbessé de Jouarre depuis la démission qu'en donna Madame de Lillebonne de la Maison de Lorraine, il y a quatre ou cinq ans.

L'Abbaye de Jouarre est à quinze lieuës de Paris.

A peine la nouvelle de la mort de M^r le Comte d'Auvergne estoit-elle répandue à

GALANT 549

Versailles , que ceux qui prétendoient , soit par leur naissance , soit par leurs services , au Gouvernement du haut & bas Limozin , commencèrent à se donner de grands mouvemens , pour mettre au jour les raisons qui leur donnoient lieu d'aspirer à ce Gouvernement ; mais le Roy les fit bien-tost cesser , en declarant qu'il donnoit à M^r le Maréchal de Berwick le Gouvernement qui causoit tant d'agitation parmy les prétendans. Ce choix fut fort applaudy , & ceux mêmes qui avoient crû mériter la préfe-

350 MERCURE

rence sur plusieurs autres, convinrent que M^r de Berwick meritoit le Don que Sa Majesté venoit de luy faire. En effet, parmy une infinité d'actions éclatantes qui parlerent pour luy en cette occasion, la prise du Chasteau de Nice, que l'on avoit crû jusqu'icy imprenable, quoy qu'il eût néanmoins déjà esté pris, mais par un effet du bonheur. La prise de ce Chasteau, dis je, & la bataille d'Almanza, gagnée dans le temps que les Alliez se prepa-roient à retourner à Madrid, avoient esté les derniers motifs

GALANT 551

qui avoient déterminé le Roy à luy faire present de ce Gouvernement. Je ne vous dis rien de ce Duc , dont je vous ay amplement parlé en d'autres occasions , & dont la sagesse égale la valeur ; ce qui le fait aimer de tous ceux qui le connoissent.

Feu M^r le Comte d'Auvergne avoit un Appartement dans le Chasteau de Versailles, qui n'auroit pas manqué de prétendans , & qui auroit esté demandé par plusieurs personnes de distinction , si le Roy ne leur en eût point épargné

552 MERCURE

la peine, en faisant connoître qu'il destinoit cet Appartement à M^r le Maréchal de Villars, ce qui ferma la bouche à ceux qui estoient prêts de l'ouvrir pour le demander. Ce choix ne reçut pas moins d'applaudissemens que le premier, le Roy ne pouvant approcher trop près de luy un homme qui le sert si bien & si utilement, & avec lequel il doit souvent conferer, pour luy inspirer ses lumieres touchant les projets de chaque Campagne. Et en effet, peu de Generaux en ont autant que le Roy,

Roy, Sa Majesté ayant veu de ses propres yeux tous les lieux où ses Troupes peuvent aller, si l'on excepte l'Italie, & jugeant par sa propre experience; & par ce qu'elle a fait, tout ce que les Generaux peuvent faire.

La mort de M^r l'Archevêque de Rouen ne causa pas de moindres mouvemens parmy ceux qui ont pris le party de l'Eglise, que celle de Mr le Comte d'Auvergne en avoit causé parmy les plus grands Seigneurs de la Cour, & sur tout parmy ceux qui ont servy

Nov. & Dec. 1707. A a a

utilement l'Etat , soit dans la Robbe , soit dans l'Epée ; mais Sa Majesté voulant s'épargner le chagrin qu'elle ressent toujours , lors qu'Elle est obligée de refuser : & après s'estre informée du mérite de M^r l'Abbé de la Roche-Guyon , Elle dit à M^r le Duc de la Rochefoucault , dont cet Abbé est petit fils , qu'Elle luy donnoit l'Abbaye du Bec. Cette Abbaye est fort considerable , & c'est une de celles qui vacquoient par la mort de M^r l'Archevêque de Roüen. Cet Abbé , qui n'a qu'environ vingt ans , soutint

l'année dernière au Collège du Plessis, sous Mr de Montem-
puis, des Theses sur toute la
Philosophie, & dont Mr l'Ab-
bé de Noailles fit l'ouverture :
& ce qui doit faire regarder
avec étonnement Mr l'Abbé
de la Roche-Guyon, est qu'il
étudie en Theologie à l'âge de
vingt ans.

Feu Mr l'Archevêque de
Roüen avoit aussi le Prieuré
de la Charité-sur-Loire, & Sa
Majesté a jugé à propos de le
donner à Mr le Prince Frede-
ric, frere de Mr l'Abbé d'Au-
vergne, esperant que ce Prince

A a a ij

556 MERCURE

Abbé , suivroit l'exemple de Mr l'Abbé d'Auvergne son frere , qui a paru dans toutes ses Etudes avec beaucoup de distinction, & particulièrement en Sorbonne.

Mr le Prince Frederic possédoit le Prieuré de S. Aurin d'Auch , duquel il s'est démis en faveur de Mr l'Abbé Raguener , qui a toujours esté attaché à Mr l'Abbé d'Auvergne son frere. Mr l'Abbé Raguener a beaucoup de sçavoir ; il aime les belles Lettres, & il donna au Public il y a plusieurs années , la Vie d'Oli-

vier Cromwel. Il a auffi fait la Vie de feu Mr le Maréchal de Turenne. Cet Ouvrage eft fort confiderable, & cet Abbé a fait de grandes recherches, & n'a rien épargné pour découvrir beaucoup de chofes, dont les Nouvelles publiques, qui ont efté imprimées pendant les Campagnes de ce grand Capitaine, n'ont fait aucune mention.

* Mr Moreau, Premier Valet-de-Chambre de Monfeigneur le Duc de Bourgogne, & cy-devant Premier Valet de Garde-Robbe du Roy, & Pre-

Aaa iij

538 MERCURE

mier Valet de Chambre de Madame la Dauphine, est mort à Versailles, fort regretté de tous ceux qui le connoissoient, & je pourrois même dire de toute la Cour. Il avoit la réputation d'estre un parfaitement honneste homme; & pour faire son éloge en peu de paroles, tout le monde convient qu'il estoit aussi obligant que feu Mr Bontems; qu'il cherchoit à faire plaisir à tous ceux qui avoient besoin de luy, & qu'il estoit en estat de servir.

Cette place devant estre rem-

phie d'un aussi honneste homme ; & qui pût estre aussi agreable à Monseigneur le Duc de Bourgogne, le Roy a jetté les yeux sur Mr du Chesne, que sa probité & un merite generalement reconnu, avoient fait choisir pour Premier Valet-de-Chambre de Monseigneur le Duc de Berry, & qui a exercé cette Charge d'une maniere qui a repondu à l'attente que l'on avoit de luy. Ce choix a esté universellement applaudy.

Mr du Chesne, ayant quitté la place de Premier Valet-de-Chambre qu'il exerçoit au-

Aa a iij

prés de Monseigneur le Duc de Berry, pour servir, en la même qualité, Monseigneur le Duc de Bourgogne, il a fallu nommer un Premier Valet-de-Chambre, pour servir Monseigneur le Duc de Berry; & Sa Majesté a fait monter à cette place Mr de Chenedé, qui remplissoit celle de Premier Valet de Garde Robbe de ce Prince, & qui a esté long-temps Premier Valet-de-Chambre de Madame la Dauphine, dont il étoit fort considéré: il avoit eu l'honneur de voir cette Princesse en Baviere, avant qu'elle épousast Monseigneur le Dauphin, & la

sage conduite qu'il avoit fait voir pendant tout le tems qu'il avoit demeuré auprès de cette Princesse, qu'il avoit eu l'honneur de servir jusqu'à sa mort, fut cause que Sa Majesté le nomma Premier Valet de Garde-Robbe de Monseigneur le Duc de Berry, lors qu'Elle donna des Officiers à ce Prince.

Il ne restoit plus qu'à remplir la Charge que quittoit Mr de Chenedé, & elle a esté donnée au quatrième fils de Mr Quentin, attaché depuis longtemps auprès du Roy, & de Madame Quentin, première

562 MERCURE

Femme-de-Chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne. Ce jeune & nouveau Valet de Garde-Robbe, a deux freres, dont l'ainé est Premier Valet de Garde Robbe du Roy, & le second, Maître d'Hôtel de Sa Majesté, tous deux neveux de Mr de la Vienne. Il y a lieu de croire que celuy qui vient d'estre mis en place, ne manquera pas d'instructions, & que suivant l'heureuse étoile de sa famille, il sçaura bientôt les chemins qu'il faut prendre pour mettre la fortune dans ses interests.

Le mot de l'Enigme du mois d'Octobre est le *Ver-à-Soye*. Ceux qui l'ont trouvé sont, Mrs l'Abbé de Lourdat; Villards le fils; du Pont, le Phisicien; le Pere Charlemont, de la Vicomté de Roüen; Amat & Perrot, du Fauxbourg Saint Germain; de la Tuillerie, de la rue S. Antoine; de Maison-Neuve, du Marais; d'Esclainville de Roüen; le Seigneur de la Chambre aux Cœurs; Tigor de la rue de la Cerizaye; Tamiriste; D.... de la Gentilhommiere, de Marie en Medoc; le Petit Chevalier des

564 MERCURE

Quatre Nations ; le Solitaire
du Marais ; le nouveau Sei-
gneur de Feüillée , & son Ami
le Fortuné ; Mesdemoilles des
Jardins de la rue S. Martin ; de
la Tournelle , & de la Motte
de la rue S. Denis ; la plus jeu-
ne des belles Dames de la rue
des Bernardins ; Manon , de la
rue des cinq Diamans ; de la
Forest ; Doubler ; de S. Amour ,
& Jeannette ; la Bergere Cli-
mene & son Berger Tircis ; la
Solitaire de la rue aux Feves , &
l'aimable fille de C. R. du Cloî-
tre des Bernardins ,

Je vous envoie une Enigme

nouvelle. Elle est de Mr Villards le fils. J'ay cru qu'elle estoit assez belle pour vous estre envoyée, malgré la fausse rime qui est échappée à l'Auteur ; mais c'est dequoy il s'agit le moins dans une Enigme.

E N I G M E.

De mes cruels enfans, Mere trop charitable.

*Je les fournis abondamment
De vivres & de vestement,
Par un amour pour eux à nul autre
semblable ;
Mais ces Dénaturez, loin de me
respecter,*

566 MERCURE

Oubliant mes bienfaits, avec in-
gratitude,

Ne mettent toute leur étude

Qu'à m'insulter.

Sans songer que c'est moy dont ils
ont pris naissance,

Ils me foulent aux pieds,

Violant, avec insolence,

Les droits les plus sacrez.

Ainsi, rendant peu de justice

Aux soins que j'ay pris d'eux,
même dés leur berceau,

Après avoir esté leur mere & leur
nourrice,

Je deviens leur tombeau.

Je vous envoie une chanson
nouvelle, dont l'air & les pa-

GALANT 567

roles font de Mlle de Saint
Quentin, qui a composé le
Traité de l'Im-

dont je
Lettres
le Jan-
fait à
y. Les
ar les
à la
e, &
Lettre
rnier.
e nos



*Et vous nous croyez tous heureux,
Aussi-tôt aimez qu'amoureux ;*

roles sont de Mlle de Saint
 Quentin, qui a composé le
 Traité de la Possibilité de l'Im-
 mortalité Corporelle, dont je
 vous ay parlé dans mes Lettres
 de Novembre 1692. & de Jan-
 vier 1693. Cette Dame fait à
 present son séjour à Alby. Les
 Rossignols repondent par les
 paroles que je vous envoie; à la
 Chançon qui les regarde, &
 qui se trouve dans ma Lettre
 du mois de Septembre dernier.

*Vous prétendez entendre nos
 mysteres,*

*Et vous nous croyez tous heureux,
 Aussi-tost aimez qu'amoureux;*

Détrompez-vous , chacun a ses affaires.

Mr le Duc de Noailles, dont je vous ay souvent parlé pendant la Campagne, & qui avec peu de Troupes, n'a pas laissé de faire des expéditions assez considérables, ainsi que vous l'avez appris dans plusieurs de mes Lettres, est depuis peu de retour, & ce Duc a esté très-favorablement receu du Roy, son attention ayant toujours esté grande en tout ce qui a regardé le service de Sa Majesté. Il a fait, avant son départ, fortifier Puicerda, où il a fait faire

une bonne Citadelle à cinq Bastions , avec les demi-lunes & les autres Ouvrages convenables , & le tout bien terrassé. On a razé 200. maisons , pour donner plus d'étendue à l'enveloppe de la Citadelle : & comme le Clocher de la grande Eglise auroit pû nuire un jour à ceux qui auroient esté dans cette Citadelle , on a abattu ce Clocher jusqu'à une certaine hauteur. Cet Ouvrage a esté fait aux dépens de la Cerdagne Espagnole ; on l'a commencé & finy en moins de deux mois. On ne doit pas s'en étonner ,
Nov. & Dec. 1707. B b b

570 MERCURE

puisque Mr le Duc de Noailles, annuoit les travailleurs par ses liberalitez & par sa presence : & comme il entend parfaitement les Mathematiques , il a souvent donné de bons avis aux Ingenieurs. Il y a déjà trente pieces de canon en batterie dans cette nouvelle Citadelle.

Ce General a fait aussi fortifier Belver , qui est à trois lieues au dessous de Puicerda , & que les François occupoient pendant la précédente guerre. Les Ennemis avoient fait aussi fortifier un poste à trois lieues

de Belver. Cet Ouvrage estoit de bons Gabions , & il estoit bien fraisé & bien pallissadé. Ils avoient huit cens hommes dans ce poste , qui incommo-
doient les Troupes qui estoient dans Belver , & qui n'osoient s'en éloigner ; mais M^r de Cour-
ten , Brigadier & Lieutenant Colonel du Regiment Suisse de son frere , ayant marché à ce Fort avec deux bataillons Suisses , & deux pieces de canon , ils prirent la fuite dès qu'ils les entendirent tirer , & Mr de Cour-
ten estant entré dans ce Fort, le fit razer , & il fit mettre le feu à

tout ce qui pouvoit estre brûlé.

Le Roy d'Espagne a donné une place de Conseiller du Conseil des Indes à Don Manuel de Miezes y Arias en consideration de ses services , & de ceux de M^r l'Archevêque de Seville son Oncle. Ce Neveu Conseiller est d'une des plus anciennes Maisons d'Espagne. Il est allié à celles de Medina-Sidonia , de Medina-coeli , de Velasco , & de Portocarero. Mr l'Archevêque de Seville son Oncle , & ce nouveau Conseiller ont signalé leur zele pour le service du Roy leur Maître ,

pendant les troubles qui ont agité l'Espagne en ces derniers temps, & Sa Majesté Catholique a déclaré en donnant une place dans le Conseil des Indes à Don Manuel de Miezès y Arias, que c'étoit pour récompenser sa fidélité & celle de Mr l'Archevêque de Seville, & qu'il en useroit toujours de même dans la distribution des Charges, à l'égard de ceux qui ne se sont point écartez de la fidélité qu'ils lui doivent.

Les Espagnols nomment l'Inde, qui tire son nom du fleuve Indus, *las Indias Orien-*

574 MERCURE

tales, pour la distinguer de l'*Amerique*, qu'ils nomment *Indes Occidentales*. Le Conseil des Indes est composé d'un Président & de douze Conseillers. Il est un des plus considérables après le Conseil suprême de Castille, qui est aussi appelé *Conseil Royal*, & dont la juridiction s'étend sur toute l'Espagne, excepté la Navarre, l'Arragon, le Royaume de Valence & la Catalogne. On n'admet dans le Conseil des Indes, que ceux qui ont une grande connoissance des affaires de Finance, & de celles qui se pas-

sent hors des Etats de la Monarchie d'Espagne ; & on préfère même ordinairement pour remplir ces Charges , ceux qui ont esté sur les lieux , & qui en ont acquis par leurs voyages une plus exacte connoissance. C'est pourquoy Don Manuel de Miezès y Arias estoit plus propre qu'un autre pour remplir cette Charge importante , puisqu'il a long-temps voyagé & qu'il a fait un long séjour dans le país pour lequel le Conseil , dont il est devenu Membre , a esté formé.

Sa Majesté Catholique a

donné le Gouvernement de Ciudad-rodrigo à Don Pedro Borrás , un des principaux Ingénieurs , en considération des services qu'il a rendus pendant le Siege. Ciudad-rodrigo est une Ville du Royaume de Leon avec un Evêché , suffragant de Compostelle. La Ville est située sur la rivière d'Aguier , sur la frontière de Portugal. Mariana , ainsi que quelques Auteurs Espagnols écrivent , dit que Ciudad-rodrigo est la *Mirobriga* des Anciens. D'autres prétendent que cette Ville ancienne ayant esté ruinée ,

Ferdinand

GALANT 577

Ferdinand II. Roy de Leon, fit bastir vers l'an 1200. Ciudad-Rodrigo, pour lui servir de Rempart contre les Portugais.

Don Pedro Borrás, à qui le Roy d'Espagne vient de donner le Gouvernement de cette Ville, est d'une ancienne famille de Castille, féconde en gens de valeur & de mérite. Il y a eu en Espagne un célèbre Borrás, qui eut beaucoup de part aux bonnes grâces de Martin Roy d'Arragon & de Sicile, & Don Valla en parle dans le Livre de son Histoire. Don
Nov. & Dec. 1707. Ccc

578 MERCURE

Pedro est fort estimé de tous les Officiers Generaux. Son habilité est connue, & il passe pour un tres bon Ingenieur.

Je dois commencer les Nouvelles d'Espagne à l'endroit où je les laissay dans la Lettre que je vous envoyay au commencement du mois de Novembre, & dont je vous aurois fait part plustost si je n'avois pas manqué une fois à vous écrire, ce qui est cause que je vous envoie dans cette Lettre les Nouvelles de Novembre & de Decembre. Ainsi vous devez déjà avoir appris une partie de ce

que j'ay à vous dire. Je dis une partie , parce qu'il se trouve beaucoup de circonstances dans tout ce que je vous en-voye aujourd'huy , qui n'ont point encore esté sçûes. Vous les trouverez dans la Lettre de Madrid que vous allez lire. *

De Madrid le 17^e. Octobre
1707.

Les Portugais voyant que Mr le Marquis de Bay avoit pris Ciudad-Roderigo , abandonnerent S. Felice , qui est un Chasteau bien fortifié ; la prise de ces deux Pla-

Ccc ij

180 MERCURE

ces met tout le Pays à couvert ,
jusques à Salamanca. Les Portu-
gais voulant faire une diversion
pour empêcher le siège de cette Pla-
ce , marcherent avec neuf mille
hommes vers Badajos , feignant de
le vouloir assieger ; surquoy Mr de
Bay marcha après eux avec deux
mille chevaux , ce qui les obligea
de se retirer.

Il y a eu une grande revolte à
Alicante , la Ville s'estant déclarée
pour le Roy , s'est maintenue pen-
dant cinq heures. Le Gouverneur
ne voyant plus d'autres moyens
pour conserver la Ville à l'Archiduc son Maistre , feignit de se join-

dré à ceux qui soutenoient le parti du Roy , & ayant par cette ruse appaisé le tumulte , & obligé tout le monde de se retirer , il fit aussi tost arrester tous les Chefs des Royalistes , & il les fit pendre sur le champ. Mr de Mahony ayant esté envoyé avec quelques Troupes vers cette Ville-là , donna occasion à Odriscol , son Lieutenant-Colonel , de faire une assez jolie action.

Les Gouverneurs de Denia & de Deniza voulant profiter de l'absence de Mr de Mahony , se mirent en marche avec mille hommes de Troupes réglées , & deux mille Miquelets , à dessein de surprendre

582 **MERCURE**

Et d'enlever quelqu'un de nos quartiers ; ils marcherent vers Ondara, Et s'y estant campez ils détacherent huit cens Miquelets Et trois cens Anglois pour surprendre Pego, qui n'estoit gardé que par un Bataillon Espagnol, qui estoit tres-foible.

Odriscol estant avec un Escadron de Dragons Irlandois Et deux cens Espagnols en quartier à Oliwa, qui estoit aussi une des Places que l'Ennemy avoit dessein d'enlever, envoya un Dragon en toute diligence à Gandia, avec ordre à un autre Escadron de son Regiment, qui y estoit en quartier de

le venir joindre, & l'ayant joint,
il marcha avec ces deux cens Es-
pagnols, & ces deux Escadrons
de Dragons, droit à Ondara, où le
gros des Ennemis estoit campé. Il
attaqua leur Camp si brusquement
qu'il les mit d'abord en deroute,
& les obligea de prendre la fuite
vers Denia. Il les poursuivit long-
temps, & leur tua beaucoup de
monde. Il s'en retourna ensuite en
grande diligence vers Pego, où il
trouva les Ennemis déjà en pos-
session des Fauxbourgs, & prests
à donner l'assaut à la Ville; mais
ils furent bien étonnez de se voir
chargez par derriere; ce qui les

Ccc iij

584 MERCURE

obligea d'abandonner leur assaut pour faire teste à Odriscol. Les furieuses escarmouches du dehors donnerent aux Espagnols qui estoient dans la Place , le temps de se reconnoistre ; ils sortirent aussi-tost, & s'estant joints à Odriscol , ils obligerent les Anglois & les Miquelets de se refugier dans quelques maisons du Fauxbourg , auxquelles Odriscol fit bientost mettre le feu ; il en brûla trois cens ; il en tua un pareil nombre , & ceux qui restoient furent faits prisonniers.

L'Article de Lerida qui se trouve dans ma derniere Let-

tre, finit par la prise de la Ville, de maniere qu'il ne me reste plus à vous parler que du Siege & de la prise du Chasteau; mais avant que de commencer cet Article, j'ay cru devoir vous faire part de ce qui suit.

Lerida, que les Latins nomment *Irleda* & *Ilerda*, est une Ville de Catalogne, avec Evêché Suffragant de Terragone. La situation de cette Place la rend une des plus importantes de la Monarchie d'Espagne. Outre son assiette avantageuse qui la fait regarder comme le rempart de la Catalogne, les

586 MERQUIE

Ingenieurs Anglois & Hollandois comméncèrent à la fortifier de nouveau en 1705. & on n'a presque pas discontinué d'y travailler depuis ce temps-là. Cette Ville a résisté aux armes de Cesar & de Pompée; ce fut sous ses murailles que le premier défit Afranius & Petreius, qui estoient du party de Pompée, & qui en faisoit presque alors l'unique ressource. Dans les derniers temps elle a vû combattre des armées sous ses murailles, & sur tout dans les années 1644. 1646. & 1647. Mr le Comte d'Har-

CALANT M 587

court, un des Heros du dernier siecle, assiegea inutilement cette Ville en 1646. qui ne put estre prise dans la suite par les plus grands Capitaines du siecle. Il y a une Academie à Lerida, & une Université que les grands hommes qu'elle a produits ont renduë celebre. Le Pape Calixte III. & S. Vincent Ferrier y ont esté élevez. Le premier y prit des degrez en Droit Canonique, & le second y fut reçu Docteur en Theologie.

Lucain parle de Lerida dans son 4.^e Livre.

En l'année 514. huit Evê-

588 MERCURE

ques s'assemblerent à Lerida , & il en reste 15 canons & quelques fragmens. Ce Concile fut célébré sous le regne de Theodoric Roy des Ostrogots en Italie , & tuteur d'Amalaric Roy des Visigots.

Toutes ces choses font connoître que Lerida a passé dès les premiers siècles pour une Place des plus considérables , ce qui relève beaucoup la gloire du Prince qui vient d'en faire la Conquête , & l'on peut dire qu'elle est due à son entière application, à ses soins continuels, à sa grande activité, & à sa vigi-

lance, dont on a peu vû jusqu'ici de pareille. Ce Prince, qui à la fin d'une longue & pénible Campagne, qui avoit esté ouverte dès le commencement du mois d'Avril, & qui avant que d'arriver à l'Armée avoit beaucoup fatigué depuis Paris jusqu'à Madrid, ayant trouvé de tres-de mauvais chemins sur sa route, & presque impraticables. Ce Prince, dis-je, qui depuis son départ de Paris sur la fin de l'hiver jusqu'au milieu de l'Automne qu'il se trouva devant Lerida après avoir chassé les Rebelles de presque tout le

Royaume de Valence, & de tout le Royaume d'Arragon. Ce Prince, dis-je encore une fois, qui n'avoit pris aucun repos pendant presque une année entière, & qui pouvoit finir la Campagne qui estoit déjà finie en beaucoup d'endroits, n'écoulant que les transports de son humeur martiale, voulut demeurer en Catalogne, afin d'y harceler les Ennemis, pendant qu'il feroit préparer toutes choses pour le Siege de Lerida, ce qui n'estoit pas facile, & il falloit que sa genereuse impatience s'accordât a-

vec la lenteur avec laquelle on estoit obligé de faire marcher tout ce qui étoit nécessaire pour une conquête qui ne pouvoit estre renduë complete qu'en faisant deux sieges ; c'est-à-dire celui de la Ville de Lerida , & celui de son Chasteau. Il falloit du temps pour faire arriver le canon , dont une partie estoit fort éloignée , & les chemins estoient mal propres pour faire avancer promptement un metal si pesant. D'ailleurs on doit considerer qu'après une longue campagne , une grande bataille donnée , & la conquête pres-

592 MERCURE

que entiere de deux Royaumes, les provisions & les munitions de guerre doivent estre épuisées ; que les Troupes doivent estre beaucoup diminuées , & que ce qu'il en reste doit estre fort fatigué , & ne souhaiter que le repos , duquel elles jouissent ordinairement à la fin de toutes les campagnes. Son Altesse Royale résolut de remédier à tout cela ; de donner des ordres , & d'écrire de tous costez pour avoir les choses qui lui estoient nécessaires , & d'attendre cependant à la teste de ses Troupes , & dans une mau-

vaïse saison , que toutes les choses , dont elle avoit besoin , fussent arrivées , afin de travailler seurement à l'exécution de ses projets. Je dis seurement , parce qu'elle avoit résolu de ne rien entreprendre dont le succès pût estre incertain , & qu'elle sçavoit que l'on ne souhaitoit pas qu'elle entreprît rien dont le succès pût estre douteux , & sans qu'elle eût tout ce qui pourroit estre nécessaire pour finir glorieusement toutes les entreprises qu'elle jugeroit à propos de faire. Pendant que tout se préparoit ;

Nov. & Dec. 1707. Ddd

594 MERCURE

& que le mauvais temps empêchoit que tout ce qu'elle attendoit arrivast aussi-tost que son impatience le luy faisoit souhaitter, d'autant plus qu'elle avoit à son gré déjà laissé respirer trop long-temps les Ennemis ; pendant, dis-je, qu'ils jouïssent d'un repos qu'ils craignoient de voir bientôt troubler, ce Prince n'épargnoit rien pour mettre son armée en bon estat. Il caressoit les Troupes, il tenoit tous les jours plusieurs tables, & l'on y a vû plus de cinq cens Officiers manger en un seul jour, ainsi

que je l'ay déjà marqué ailleurs ,
 & après avoir long temps atten-
 du, tout ce qui estoit nécessaire
 pour le siege de la Ville de Leri-
 da, il se trouva en estat de le faire
 & ce siege réussit ainsi qu'il l'a-
 voit prévu. Il fut question de fai-
 re ensuite celui du Chasteau, ce
 qui meritoit beaucoup d'atten-
 tion, puisque l'on commençoit
 à manquer de quantité de
 choses, qui avoient esté épui-
 sées pendant le siege, & que
 ce Chasteau sembloit ne pou-
 voir estre pris sans faire crever
 beaucoup de canon. D'ailleurs
 on estoit obligé d'aller cher-

D d d ij

cher de la terre fort loin pour se couvrir dans la tranchée, & pour les épaulements. Cependant S. A. R. après avoir pris de justes précautions sur tout ce qui pourroit arriver, & avoir examiné les fortifications du Château, situé sur une hauteur escarpée presque de tous côtez, & les endroits par où l'on pourroit l'attaquer, résolut de faire ouvrir la tranchée le 16 d'Octobre au soir, du costé de la campagne, parce que le costé de la Ville étoit trop commandé, & que les Troupes auroient esté trop exposées au feu des

Affiegez. Elle se contenta de laisser quelques Troupes dans la Ville , où Elle fit placer huit mortiers pour tirer dans le Château.

Je devrois icy , suivant la maniere accoutumée de faire les Relations des Sieges , nommer tous ceux qui ont chaque jour monté la tranchée ; mais comme ce Siege ne s'est pas trouvé de la nature de ceux des grandes Villes qui sont situées en raze Campagne , & pendant lesquelles les Garnisons font tous les jours des sorties , qui sont autant d'espé-

598 **MER CURIE**

ces de Batailles ; que l'on n'en a pas fait une seule du Château de Lerida ; qu'il ne s'est agy que de Sappeurs, de Mineurs, de Canon, & de Bombes, il est inutile de repeter icy vingt fois les noms de tous ceux qui ont monté & descendu les tranchées, puisque je n'aurois rien à vous en dire, que leurs noms. Ce n'est pas que tous ces Braves n'aient esté exposez. Cependant ils ont presque tous esté assez heureux pour se tirer d'affaire ; & ce Siege, quoy que des plus tommans, dont on ait jusqu'icy entendu parler, a esté

GALANT



un des moins meurtriers
canon, ainsi que je vous l'ay
dit, y avoit la meilleure part,
& il estoit necessaire qu'il fust
bien servy, puisqu'il y avoit à
ce Château une muraille faite
du temps de Jules Cesar, &
que les trous que les boulets
y faisoient ne la pouvoient
ébranler; & la muraille du
Donjon estoit si dure, que les
boulets n'y faisoient aucun
effet, & retournoient souvent
dans la tranchée. On peut
connoître par là que Monsieur
le Duc d'Orleans avoit de fortes
raisons, lorsqu'il témoignoit

600 MERCURE

un grand empressement pour avoir du canon , & toutes les choses dont son artillerie pourroit avoir besoin , pour faire l'effet qu'il en attendoit : aussi peut-on dire que le canon & les bombes ont pris cette Place, les Ennemis n'ayant esté battus que par là , puisqu'ils n'ont point pery dans les sorties , dont ils n'ont fait aucune , & qu'ils n'ont point soutenu d'affaires ; ainsi on ne peut faire de Relation de ce Siege dans les formes ordinaires , puisqu'il n'y a point eu de coups de main. On a remarqué que Monsieur le

le Duc d'Orleans n'a presque point quitté la tranchée, qu'il a toujours donné ses ordres, & qu'il a sans cesse esté l'ame de tout ce qui se passoit, sans qu'un Rhume tres-grand, & des indispositions qu'il a souvent cachées, l'ayent empêché un moment d'écouter son zele & sa valeur; d'animer tous les travailleurs, de donner des récompenses à tous ceux qui en meritoient, & d'estre toujours present à tout ce qui se passoit. Dans le même temps que son activité ne luy laissoit pas un moment de relâche; & que

Nov. & Dec. 1707. Ecc

102 MERCURE

ce Prince apprenoit par ses propres yeux tout ce qui se passoit, il ne laissoit pas de prendre les precautions sur tout ce qui pouvoit arriver au dehors, & contre tout ce que les Ennemis pouvoient faire. Ce Prince ayant appris par plusieurs Deserteurs, que les Ennemis avoient décampé, pour s'approcher de son Camp, & qu'ils estoient venus camper à Las Borjas, à trois lieues de Lerida; qu'ils avoient assemblé toutes leurs Troupes, & retiré toutes leurs Garnisons; & que leur armée estoit

GALANT 603

composée de soixante-douze Escadrons & de dix-neuf Bataillons, dont six avoient esté nouvellement levez en Catalogne; ce Prince, dis-je, envoya le 1. Octobre Mr de Zerezeda, Maréchal de Camp, Colonel du nouveau Regiment de Rouffillon, & recommandable par plusieurs belles actions, avec trois cens chevaux, pour reconnoître la marche des Ennemis, que l'on disoit vouloir gagner le bas de la Segre; il vit le lendemain matin quinze Escadrons, qui le poursuivoient; il remarqua, en se reti-

Ecc ij

604 MERCURE

rant, que trois de ces plus gros Escadrons s'estoient détachés des autres, pour le suivre de plus près; il les attendit derrière un rideau, où il se mit en bataille; & à leur approche il les chargea l'épée à la main, avec tant de vigueur, qu'il les défit entièrement: il en tua près de 100. sur la place, & il ramena beaucoup de Prisonniers, n'ayant perdu que peu de Cavaliers. S. A. R. continuant de faire toutes les dispositions nécessaires, pour recevoir les Ennemis, en cas qu'ils s'approchassent, soit qu'ils voy-

GALANT 605

fussent introduire du secours dans la Place , ce qui leur auroit esté bien difficile , soit qu'ils eussent dessein de l'inquiéter sur le haut ou sur le bas de la Segre , destina 28. Bataillons & 60. Escadrons , pour former l'Armée d'observation ; & ce Prince laissa au Siege , pour le continuer , 13. Escadrons , & 23. Bataillons , dont 8. entrèrent dans la Ville le premier de Novembre , sous les ordres de Mr le Chevalier de Damas.

S. A. R. toujours attentive à tout ce qui pouvoit favoriser
Ecc iij

606 MERCURE

ses desseins, ou leur estre contraire; voyant que le débordement de la Segre, qui croissoit de jour en jour, venoit à s'augmenter encore davantage, il y avoit à craindre que ses Troupes, qui estoient partagées des deux costez de cette riviere, ne pussent se rejoindre, s'il arrivoit qu'elles en eussent besoin, fit repasser du costé de la Ville, les Troupes qui estoient au-delà de ce Fleuve.

Milord Galloüay, estant venu pour reconnoître, avec 14 Escadrons, on ne luy en laissa pas le temps, Monsieur le Duc

GALANT 607

d'Orleans ayant détaché le Regiment d'Houffards, qu'il fit soutenir par trois Escadrons. Ces Troupes eurent à peine passé la Segre, que Milord Galloüay se retira avec précipitation, & regagna son Camp. Je ne vous ay rien dit des Deserteurs, qui venoient souvent en assez grand nombre, & l'on remarquoit que c'estoit toujours dans des temps où l'Armée des Ennemis sembloit avoir quelque chose à craindre; favoir après l'affaire de Mr de Zerezeda; après le détachement de l'Armée de S. A. R. pour

E c c i i i j

608. MERCURE

marcher à Milord Galloüay, en cas de besoin, & après le détachement du Regiment des Housards, soutenu par trois Escadrons. On pretend qu'en ces trois temps, il en est venu plus de 400. Les Assiegez commençant à se trouver fort pressés, & d'ailleurs souffrant extrêmement dans ce Château, pour les raisons que l'on verra cy après, jetterent six fusées; ce qui donna lieu de croire qu'ils estoient persuadez qu'ils ne pourroient tenir plus de six jours. Le 8^e Novembre, trois hommes, envoyez par Milord

Galloffay , voulurent se jeter dans le Fort de Garden ; le premier vint à bout de son dessein ; le second, se voyant reconnu, & craignant d'estre arrêté, se sauva à la faveur d'un broüillard, & le troisiéme, ayant esté pris, fut pendu le soir même, à la vûe du Château, d'où l'on tira en même-tems une bombe, qu'un Officier du Fort de Garden ramassa ; & un moment après, on fit plusieurs signaux, avec un Drapeau rouge. Le 11. S. A. R. voyant qu'il y avoit plusieurs breches au Château ; & que la mine qu'Elle avoit or-

610 MERCURE

donné de faire sous la fausse
braye, estoit en estat, il fut
resolu de la faire joüer le soir,
& de donner, en même-temps
l'assaut : on commanda, pour
cet effet, 32. Compagnies de
Grenadiers, & les Travailleurs
necessaires, qui se mirent tous
sur le ventre à la teste des tran-
chées, & le faussillon estoit dé-
jà allumé, lorsque les prepara-
tifs qu'ils s'apperçurent que
l'on faisoit dans la tranchée,
& le silence du Mineur, leur
donnerent lieu de croire que
l'on se preparoit à donner l'as-
saut; de sorte, que sur les six

GALANT 611

à sept heures du soir, dans le temps que S. A. R. faisoit retirer les Soldats des boyaux qui estoient proche de la mine, ils battirent la Chamade. Toute la tranchée s'écria aussi tost : *Vive Philippe V.* Ils envoyerent ensuite un Major & un autre Officier, qui dirent à S. A. R. que le Prince de Darmstadt enverroit le lendemain matin un Brigadier, pour faire ses propositions : S. A. R. leur repondit, qu'ayant fait preparer toutes choses pour le soir, Elle n'estoit pas d'avis de remettre l'affaire au lendemain matin, & qu'Elle rece-

612 MERCURE

avoit également les propositions de ces deux Officiers que celles du Brigadier, & qu'il estoit besoin de sçavoir, sur l'heure, s'ils vouloient traiter pour le Fort de Garden, ainsi que pour le Château, quoy que ce Fort n'eût pas encore esté attaqué, sans quoy Elle avoit resolu de les faire Prisonniers de Guerre, sans écouter d'autres propositions. Ce Prince ajouta, qu'en cette consideration, & à cause de la qualité de Mr le Prince de Darmstadt, il leur accorderoit une Capitulation honorable; qu'il ne leur donnoit qu'une heure pour faire leur reponse, & que cependant,

GALANT 613

Toutes choses demeureroient dans le même estat. Cette proposition ayant esté portée au Prince de Darmstadt, il fit dire à S. A. R. que le Brigadier qui commandoit dans le Fort de Garden estoit malade; & sous ce pretexte, il demanda qu'on remit au lendemain à convenir de la Capitulation, à quoi Elle repondit, qu'Elle n'avoit pas resolu d'attendre au lendemain; qu'il falloit se déterminer sur l'heure, touchant le Fort de Garden; qu'autrement Elle iroit son chemin; qu'Elle feroit jouer la mine; qu'Elle donneroit l'assaut, & que le sort decideroit du reste.

614 MERCURE

Le Prince de Darmstadt connoissant la fermeté de S. A. R. & jugeant bien qu'il luy seroit impossible d'empêcher que ce Prince n'exécutast la résolution à laquelle il paroïssoit si fortement attaché, prit le party de rendre le Fort de Garden, comme le seul moyen qui luy pouvoit faire obtenir une Capitulation honorable. Cette Capitulation fut, qu'il sortiroit par la brèche tambour battant, méche allumée, balle en bouche, Enseignes déployées, avec deux piéces de canon; & quoy que ce Prince

BALANT 615

Soit fortifié avec quatre & un mortier ; sçavoir , deux canons de six livres de balle , & deux de douze , ce ne fut que parce que S. A. R. en considération de la naissance , voulut bien luy accorder le surplus. Elle luy accorda aussi d'emmener avec luy cent cinquante Chariots couverts , & une escorte de cent chevaux , pour les conduire jusqu'à l'armée de Milord Galloïay , qui estoit à trois lieues de là. S. A. R. ne voulut rien accorder aux Miquellets , & aux habitans Ecclesiastiques & Seculiers , sinon qu'ils

616 MERCURE

se remettroient à la clemence de Sa Majesté Catholique. Les Otages furent ensuite donnez ; sçavoir , un Colonel Anglois , & un Hollandois , de la part des Ennemis , & S. A. R. envoya M^r le Chevalier de Tefsé , Colonel du Regiment de la Couronne , & M^r de la Motte, Major du même Regiment. Tous ces Articles estant reglez, on livra une porte du Château, & une du Fort de Garden, le 12. à neuf heures du matin. On doit remarquer que le Prince de Darmstadt avoit beaucoup insisté sur ce qu'il avoit

demandé qu'il fust permis aux Miquelets & aux Bourgeois de le suivre ; de disposer de leurs effets à leur gré pendant six mois , & de se déterminer après ce terme à rester ou à sortir ; mais toutes ces propositions furent rejetées, & Monsieur le Duc d'Orleans voulut absolument que tous ceux qui ne voudroient pas se soumettre à la clemence du Roy , & qui demandoient six mois pour se déterminer , sortissent de la Ville. Ceux qui demeurèrent obstinez dans leur demande , furent obligez de sortir de la

Nov. & Dec. 1707. Fff

618 MERCURE

Ville. Le 14. la Garnison sortit par la brèche ; elle consistoit en cinq Bataillons , dont deux estoient Anglois , deux Hollandois , & un Portugais , qui ne montoient qu'à cinq à six cens hommes , & à un nombre presque pareil de malades & de Miquelets ; mais dans un état si pitoyable , qu'il marquoit ce qu'ils avoient souffert pendant le Siege. Ils n'avoient pas souffert seuls , puisqu'il y avoit six Cisternes qui estoient dans le Château , il y en avoit cinq d'épuisées ; que l'eau de la sixième estoit très-

mauvaise, & que le peu de vin qui leur restoit, estoit tout-à-fait aigre.

On a trouvé dans le Château trente-trois pieces de canon, plusieurs mortiers, trente mille boulets, soixante & dix milliers de poudre, & quantité de bombes & de grenades.

Aussi-tost après la prise du Chasteau, on envoya deux mille chevaux dans la Catalogne sous le Commandement de M^{rs} de Joffreville, qui ont pénétré fort avant, & qui après y avoir établi les contributions,

F ff ij

620 MERCURE

se sont retirez, sans avoir esté inquietez, les peuples des environs s'estant empressez à venir pester l'obeissance. On détacha aussi M^r d'Arenes avec douze Bataillons, & quinze Escadrons, pour aller joindre M^r d'Asfeld dans le Royaume de Valence, qui avec huit mille hommes devoit faire le siege de Morella, à sept lieues de Tortose, & occupée par les Miquelets. Enfin à peine Lerida fut-il soumis que la plupart des habitans des montagnes reconnurent Philippe V. pour leur legitime Souverain,

J'ay oublié de marquer que lorsque la Garnison sortit, le Prince de Darmstadt, qui étoit à la teste, salua de l'épée S. A. R. & qu'après avoir marché dix pas toujours à la teste des Troupes, il les quitta, & alla joindre ce Prince pour luy rendre ses respects, & il en reçut beaucoup d'honnestetez. L'ordre estoit donné d'arrester M^r Wilchs, Maréchal de Camp, par represailles du mauvais procedé qu'on avoit eu à l'égard du Brigadier Don Joseph de Chaves. Mr le Maréchal de Berwick, voulant faire hon-

622 MERCURE

neur à Son Altesse Royale, s'étoit chargé de cette commission. Ce Prisonnier vint le lendemain matin représenter à S. A. R. le tort que son absence pourroit luy faire, parce que ses Ennemis en pourroient profiter. Ce Prince le renvoya, en luy disant qu'il ne l'avoit fait arrêter que pour marquer à *Milord Galloüay*, que les mauvais procedez ne luy convenoient pas.

Le 15. on commença par ordre de S. A. R. à combler les travaux, & à nettoyer le Château, qui estoit dans un état effroyable & si infecté, que

l'on n'y pouvoit demeurer sans souffrir beaucoup. Les Affligez n'y avoient enterré ni hommes ni chevaux, & l'on y trouvoit par tout des monceaux de cadavres.

Il parut après la prise de Lerida, que le Prince de Darmstadt avoit beaucoup aliéné l'esprit des peuples, & qu'ils avoient de la peine à luy pardonner de les avoir sacrifiez.

Son Altesse Royale avoit nommé, quelque temps avant la prise du Chasteau, Mr le Chevalier de Maulevrier, Marechal de Camp, pour en ap-

624 MERCURE

porter la nouvelle au Roy, & Don Antonio de Senmanar, fils de Mr le Marquis de Casteldos-Rios, cy-devant Ambassadeur en France, pour la faire sçavoir à S. M. C. Il est aisé de s'imaginer qu'ils firent toute la diligence possible pour porter une si bonne nouvelle aux Rois leurs Maîtres.

Je ne vous dis rien de ce qui se qui se passa à Madrid lors que l'on y eut appris une nouvelle que l'on y attendoit avec d'autant plus d'impatience, que le succès de ce siège avoit paru fort douteux, & que
toute

tout en auroit esté, à craindre
 sans la perseverance de Mon-
 sieur le Duc d'Orleans, qui
 après la Campagne finie n'a-
 voit point perdu de vûe une
 Place que ce Prince avoit reso-
 lu de faire rentrer sous l'obéis-
 sance de son legitime Souve-
 rain.

Quant à ce qui se passa à la
 Cour de France, il faudroit
 avoir le secret de lire dans tous
 les cœurs pour en faire une vé-
 ritable peinture. Le sang dont
 fort ce Prince, la valeur qui luy
 est naturelle, ses grandes qua-
 litez, & ses manieres affables,

Nov. & Dec. 1707. Ggg

826 MERCURE

faisoient que la joye que l'on ressentoit, ne venoit pas seulement de la prise de Lerida; mais aussi de ce qu'une Place qui avoit jusques icy paru imprenable, estoit l'ouvrage d'un jeune Prince qui devoit moins ressembler à Mars qu'à l'Amour.

Le Roy ayant fait chanter le *Te Deum* dans la Chapelle de Versailles, Sa Majesté écrivit à Monsieur le Cardinal de Noailles, afin que S. E. le fît aussi chanter dans l'Eglise de Notre-Dame. Voicy ce que contenoit la Lettre de Sa Majesté.

Mon Cousin, Tout ce qui s'est
passé en Espagne depuis la Victoire
d'Almanza, prouve évidemment
que les suites en sont aussi avanta-
geuses que je l'avois esperé. La re-
duction des Royaumes de Valence
et d'Arragon en a esté le premier
fruit; & la prise de Lerida acheve
non-seulement d'en assurer la pai-
sible possession, mais semble pro-
mettre un pareil succès en Cata-
logne. C'est à mon Neveu le Duc
d'Orleans que sont dûs tant d'heu-
reux événemens. Après avoir fait
rentrer deux Royaumes sous l'o-
béissance de leur légitime Souve-
rain, il a entrepris le Siege de cette

G g g ij

628 MEACURE

importante Place : La force de ses Remparts, une nombreuse Garnison, les Rivières débordées, l'approche des Ennemis qui venoient au secours, estoient autant d'obstacles, qu'il a surmontez par son intrepidité, par sa vigilance, & par la valeur des Troupes Françoises & Espagnoles qui sont sous ses ordres. Ces avantages joints à ceux qui ont esté remportez dans cette même Campagne sur les Frontieres de Portugal, où les Ennemis ont perdu trois Places considerables & toutes les Troupes qui les deffendoient, m'obligent de rendre à Dieu les justes actions de gra-

ces, qui luy sont dûes pour tant de bienfaits. Ainsi je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maistre ou le Maistre des Ceremonies vous dira de ma part. Je luy ordonne en même temps de convier à cette Ceremonie mes Cours, & ceux qui ont accoustumé d'y assister. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 22. Novembre 1707. Signé,
Ggg iij

636 MERCURE

LOUIS ; & plus bas , PHELYPEAUX.

Le soir du même jour on alluma des feux dans toutes les rues de Paris. Je n'entreprendray point de vous parler de tous ceux qui se distinguèrent en cette occasion. J'aurois trop de choses à vous dire , & vous en pouvez juger par la conséquence de la conquête , & par le zèle de tout le Public pour le Vainqueur. Je ne vous dis rien non plus des Réjouissances qui furent faites dans le Palais de Mr l'Ambassadeur d'Es-

gne. Sa magnificence & la vivacité, avec laquelle il embrasse toutes les occasions de faire briller la gloire du Roy son Maître, doivent assez vous persuader qu'il n'épargna rien de tout ce qui pouvoit faire éclater sa joye.

Celle de Mr de Terrat, Chancelier, Garde des Sceaux, Chef du Conseil, & Surintendant des Maisons, Domaines & Finances de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, se fit aussi voir dans toute son estenduë; ce qui parut un jour avant que l'on chantât le *Te Deum*; de

G g g iij

maniere que les Rejoüissances qu'il fit ne furent point confonduës avec celles de tout le Public. Il donna ce jour là une feste à S. A. R. Mademoiselle, qui se rendit à son Hostel, environ sur les six heures du soir, accompagnée de Madame la Grand-Duchesse. Mr & M^{de} Terrat les reçurent dans la cour à la portiere de leurs carosses. Cette court qui est fort spacieuse, estoit toute illuminée, avec des lampes & des lamperons, & ils les conduisirent dans un tres bel appartement, dans lequel on voit un magnifique ca-

binet de glaces. Ces Princesses
se mirent au jeu peu de temps,
après avoir examiné cet appar-
tement, & elles ne le quitterent
qu'environ sur les neuf heures,
après que l'on eut servy un su-
perbe souper. Il y eut trois ta-
bles; la premiere estoit de seize
couverts, à laquelle se mirent
Mademoiselle, Madame la
Grand-Duchesse, Madame la
Princesse de Rohan, Me la Du-
chesse de Foix, Me la Maré-
chale de Villars, & plusieurs
Dames du premier rang, ainsi
que quelques Dames de la suite
des Princesses.

634 MERCURE

La seconde table estoit de dix couverts ; M^{re} de Terrat en fit les honneurs ; elle fut aussi remplie de plusieurs Dames de qualité, & du reste de celles de la suite des Princesses.

La troisieme table estoit dans une Chambre séparée ; elle estoit de douze couverts, & il n'y eut que des hommes à cette table.

Ces trois tables furent servies en même temps. Je ne vous dis rien de la beauté des services, de la bonté des mets, ny de la somptuosité du dessert, puisqu'il est aisé de se l'imagi-

ner. M^r de Terrat ne se mit point à table, & l'on peut dire qu'il faisoit les honneurs de toutes ces tables, passant souvent de l'une à l'autre pour voir si elles estoient bien servies. Le bruit des boëttes commença à se faire entendre sur les onze heures, & peu de temps après on sortit de table, & on alla prendre place aux fenestres d'où l'on pouvoit voir le feu qui estoit dressé dans la grande court, & comme toute cette court estoit illuminée ainsi que toute la façade de la maison, on fut d'abord frappé par l'é-

636 MERCURE

clar de toutes ces lumières qui produisoient un effet d'autant plus merveilleux, que leur arrangement avoit quelque chose de nouveau & de singulier.

Le Theatre sur lequel le Feu estoit dressé, avoit quatre faces, sur lesquelles il y avoit quatre Devises qui convenoient fort bien au sujet.

On avoit peint sur la premiere face, pour marquer que Lerida n'avoit jamais esté pris, une Hydre, qui est le hieroglyphe de la Rebellion, & un Hercule, qui d'un seul coup luy abat la teste; les mots sui-

vans servoient d'ame à cette
Devise.

Uni succubuit.

Ce qui marque que Son Altesse
Royale a seule pû prendre cette
Ville, surnommée jusqu'icy la
Pucelle.

La Devise de la seconde face,
estoit un Aigle, qui represen-
toit le même Prince. L'Aigle
portoit les foudres de Jupiter,
par tout où ce Dieu luy ordon-
noit d'aller. Cette Devise avoit
pour ame :

938 MERCURE

Quò ferre jubebit Japàen.

Ce Dieu representant le Roy, cette Devise fait voir que son Altesse Royale estoit prestee de porter la foudre par tout où Sa Majesté luy ordonneroit d'aller.

La troisiéme Devise representoit une fléche sur un Arc, prestee à estre décochée : elle avoit pour ame, ces mots tirez du Psalmiste :

In corda inimicorum Regis.

On entend par cette Devise

que cette fleche estoit lancée dans les cœurs des Ennemis des deux Rois.

La Devise de la quatrième face, faisoit voir un homme desolé & gemissant, dont le Bouclier estoit à terre, & qui sembloit en le regardant, se plaindre de ce qu'on le luy avoit arraché. Le Corps de cette Devise estoit accompagné de ces mots :

Erepto molestus clypeo.

On a voulu dire par cette Devise, que Lerida estant pris, Barcelonne, dont cette Ville

estoit le Bouclier, gemit voyant qu'on le luy a arraché.

Plusieurs Soleils, & plusieurs Gerbes de feu semblèrent produire un nouveau jour dans un lieu qui estoit déjà des plus brillans. Les fusées parurent des plus belles, & elles s'élancerent jusqu'au plus haut des airs. Enfin tout ce qui regardoit l'Artifice de ce Feu, donna beaucoup de plaisir, & fut admiré. Ce divertissement dura jusqu'à minuit, & reçut de grands applaudissemens. Les Princesses après avoir témoigné à Mr de Terrat qu'elles estoient

fort satisfaites, tant du magnifique repas qu'il leur avoit donné, que du divertissement qu'elles venoient de prendre, estoient sur le point de se retirer, lorsque M^r Bezuchet, Secrétaire ordinaire de M^r de Terrat, presenta à Mademoiselle, le Sonnet qui suit. Cette Princesse le reçut tres-agreablement, & le lut dans le même temps.

Nov. & Dec. 1707. Hhh

642 **ENCORE**

A SON ALTESSE ROYALE

MADemoiselle.

SONNET.

LEsida, ce Rampart qu'on croyoit
imprenable,
Est tombé sous les coups d'un Prince
glorieux;

DES AUGUSTES BOURBONS le
sang victorieux,
Fait voir qu'à sa valeur rien n'est
insurmontable.

¶

FILLE DE CE HEROS, Prin-
cesse incomparable,

Qui charmez à la fois notre esprit &
nos yeux,

Jouissez du bonheur de voir commenda
les Cieux

Comblent de leurs bienfaits ce Can-
quelant aimable.

Charmez de ses vertus, que nos
cœurs à loisir

Dans ce joyau fortuné goûtent tout le
plaisir

Que peut nous inspirer cette grande
Victoire.

Sous ses pieds j'apperçois le Rebelle
écrasé,

Sa chute luy promet une immortelle
gloire.

Triomphant où jamais mortel n'a
triomphé.

Le Dimanche 17. Made-

moiselle fit chanter sur les qua-
tre heures après Midy dans la

H h h ij

644 MERCURE

Chapelle du Palais Royal, un *Te Deum* en Musique, de la composition de M^r Baptistin, où Monsieur le Duc de Chartres, les Princesses ses Sœurs, & plusieurs Personnes de distinction assisterent. La Musique fut trouvée tres-belle, & ceux qui chanterent à ce *Te Deum*, reçurent de grands applaudissemens.

Les Princesses allerent ensuite à l'Opera, où Madame la Grand-Duchesse se trouva. Ce divertissement estant fini, les Princesses allerent dans l'appartement de M^e de Maré, où

JOUJONNI 649

Don, joua jusqu'à l'heure du
souper, & pendant ce temps-là

Pendant que l'on joua, Mr.
Rette, pour marquer son zèle
pour le service qui regarde S. A.
R. Monsieur le Duc d'Orléans,
fit illuminer tous les lieux qui
pouvoient estre vus de l'appar-
tement, où l'on devoit man-
ger; & cette illumination fut
accompagnée d'une grande
Symphonie qui se fit entendre
pendant le souper, & de quan-
tité de boîtes, qui furent tirées
dans le Jardin du Palais
Royal.

Sur les dix heures, on passa

646 MERCURE

dans l'Appartement , où le
 soupé , auquel Mademoiselle
 avoit invité Madame la Grand'
 Duchesse , estoit servy. Ma-
 demoiselle , Mademoiselle de
 Chartres , Mademoiselle de
 Valois , & Madame la Grand'
 Duchesse se mirent à table ,
 accompagnées de Mesdames
 les Duchesses de Foix , d'Au-
 mont , & d'Humieres. Plu-
 sieurs Dames de qualité eurent
 aussi l'honneur de manger à
 cette table , qui estoit de trente
 Couverts. Le premier service
 estoit de quarante plats , avec
 un tres-beau Sur-tout , qui oc-

cupoit le milieu de la table. Ce service estoit composé de huit potages, & de trente-deux entrées. Le second service estoit de dix-huit plats de rost, de seize entremets, & de huit salades; le tout accompagné d'assiettes d'oranges, &c. Trente corbeilles de fruit, & de tout ce qui l'accompagne ordinairement, se firent admirer dans le troisième service, & elles furent accompagnées de vingt-quatre compotes. On distribua, pendant le souper, plusieurs pieces de vin, dans la Cour du Palais Royal. On ne sortit de table

648 MERCURE

qu'à minuit , & l'on dança jusqu'à deux heures du matin. Toute la Compagnie s'en retourna moins satisfaite, encore de la chere qui luy avoit esté faite , quoi qu'elle fût tres-grande , que des manieres honnestes & prévenantes de Mademoiselle.

Le Madrigal qui suit , & qui a esté fait par Mr Baraton , parut peu après la prise de Lerida.

SON ALTESSE ROYALE.

Madrigal.

*Lexida cette Place où deux grands
Capitaines*

*Ont autrefois échoüé
Grand Prince, contre Toy, à vû
ses forces vaines ;*

*Son orgueil qui bravoit les Puis-
sances humaines*

*A la Revolte devoüé,
Malgré ses fiers rempars, ses mu-
railles hautaines*

*Soumis par ta valeur, & tombé
dans tes chaînes,*

Nov. & Dec. 1707. Iii

650 MERCURE

T'a pour son Vainqueur avoué.

Le 8 de ce mois, on chanta dans l'Eglise Cathedrale de Bayonne, le *Te Deum* en Musique, en actions de graces de la Prise de Lerida. La Reine Douairiere d'Espagne assista à cette Ceremonie. Le soir du même jour, le Palais de cette Princesse fut éclairé par un grand nombre de flambeaux de cire blanche, on tira beaucoup d'artifice devant la porte de ce Palais; tous les Appartemens de cette Princesse furent illuminez, & il y eut de

grands concerts de Musique.

Pendant que toute la France & toute l'Espagne donnoient des marques de la joye que la Prise de Lerida leur cau-
soit, S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans s'avançoit vers Madrid, où le peu de séjour qu'il y avoit fait, avoit laissé une si grande idée de sa Personne, & de tout ce qui rend ce Prince recommandable, qu'il y estoit attendu, avec un empressement, qu'il est impossible de bien exprimer. Si l'on avoit souhaité à Madrid d'y avoir ce Prince de retour, avant

Iii ij

352 MERCURE

qu'il eût exposé sa vie pour le service du Roy d'Espagne, & de toute la Monarchie Espagnole, il est aisé de s'imaginer qu'il y estoit encore souhaité, avec une plus vive ardeur, après avoir soumis presque tout le Royaume de Valence; tout celui d'Aragon, & sur tout après la Prise de la Ville & du Château de Lerida, que l'on avoit eu lieu, jusqu'alors, de croire imprenables. Ce Prince arriva à Madrid le 30 Novembre, aux acclamations de tout le Peuple. Je remets au mois prochain à vous parler de ce

qui se passa à la premiere entrevûe, avec Leurs Majestez Catholiques, n'en estant pas encore informé assez precisément, pour risquer à vous en parler, & craignant d'ajouter quelques circonstances, qui dans la suite ne seroient pas trouvées veritables, ou d'en oublier d'essentielles; je vous diray seulement que S. A. R. fut logée au Palais du Duc d'Uceda, que le Roy d'Espagne avoit fait meubler magnifiquement. S. A. R. y a tenu une table digne de son rang, & de la magnificence qui luy

634 MERCURE

est ordinaire, & à laquelle tous les Grands d'Espagne sont venus manger, pendant tout le temps que ce Prince a resté à Madrid, où il reçût d'abord des complimens de la part des Dames du premier rang, sur son heureuse arrivée. S. A. R. leur rendit visite à toutes, ayant voulu les remercier chez elles.

Le 7. de Decembre on donna à Son Altesse Royale une représentation de la magnifique Feste que la Ville de Madrid avoit déjà donnée à Leurs Majestez. Voicy ce qui avoit donné lieu à cette Feste. Après les

heureuses Couches de la Reine ,
 la Ville de Madrid , resolut de
 donner à Leurs Majestez , une
 Feste de ~~de~~ Traireaux ; on doit
 remarquer que ce spectacle
 est un des plus grands que l'on
 puisse donner en Europe , mais
 comme les frais en sont fort
 grands , Sa Majesté Catholique
 voulut les épargner à la Ville
 de Madrid. Cependant cette
 Ville , aussi zélé que fidelle ,
 ne voulut pas demeurer sans
 donner des marques de sa joye ,
 par quelque Feste qui fust con-
 siderable. En effet , elle y réus-
 sit en donnant une Piece de

Theatre accompagnée de tous les ornemens, & de toute la magnificence que son zele pût luy inspirer. On donna donc pour divertissement, ce grand spectacle à Son Altesse Royale auxquelles on crut devoir ajouter quelques nouvelles Decorations afin qu'il parust quelque chose de nouveau dans ce spectacle, en consideration du Prince à qui on le donnoit. J'espere vous donner le mois prochain, un détail de ce spectacle, où il y eut Musique.

Le soir, du même jour, les illuminations commencerent.

CHAPITRE 6, 7

& elles durèrent jusqu'au lendemain, qui estoit le jour marqué pour la Cérémonie du Baptême. Ces illuminations étoient accompagnées de feux de joye qui se faisoient remarquer de distance en distance, & qui sembloient se renouveler sans cesse.

Le Prince des Asturies ayant esté ondoyé dès le jour de sa naissance par le Patriarche des Indes, titre qui est attaché au grand Aumônier d'Espagne. Ce Prince avoit esté nommé LOUIS, suivant l'usage du Royaume, de donner le nom

658 **MENÇURE**

aux Enfans en les ondoyant.
Le reste de la Ceremonie se fit
donc ce jour-là huitième Dec-
embre, jour de la Concep-
tion de la Vierge, à trois heu-
res après midy. Toutes les
cours, les terrasses, & les gal-
leries du Palais étoient tendues
des plus belles tapisseries. Les
Gardes du Roy étoient habil-
lez de neuf, & leurs habits
étoient fort riches, & l'afflue-
nce se trouva si grande, que l'on
eut besoin de prendre beau-
coup de précautions, afin qu'il
n'entrât au Palais que ceux qui
avoient droit de se trouver à

cette grande Ceremonie ; mais l'ordre , que l'on y apporta , fut si bon , que malgré le concours extraordinaire qui s'y trouva de toutes sortes de personnes , de tous âges , & de toutes conditions , il n'y eut pas le moindre desordre. Ce qui restoit à faire des Ceremonies du Baptême , ayant esté réservé à Monsieur le Cardinal Portocarero , suivant que S. E. l'avoit souhaité , il y avoit longtemps qu'Elle faisoit préparer toutes choses pour cette auguste & sainte fonction ; de maniere que l'on n'a jusques

icy peu vû d'entrées de Prince , qu d'Ambassadeur plus magnifique , que le fut ce jour-là dans le Palais , l'Entrée de Son Eminence. Il seroit difficile de rien ajouter à cette Pompe , aussi , le zele de ce grand homme s'est-il toujours soutenu , & distingué par tout. Il sortit à deux heures après midy de son Palais Archiepiscopal , accompagné des quatre Dignitez de son Eglise Primatiale ; de Mr le Comte de Palma , & de Mr le Marquis de Almenara , fils aîné de ce Comte. Un Guidon , qui est la marque de

de sa haute Dignité, prece-
doit six Carosses des plus ri-
ches qui ayent paru à Madrid,
& qui avoient esté faits exprés
pour cette Cereimonie. Vingt-
quatre Valets de pied mar-
choient à la teste. Ils estoient
suivis de huit Pages. Les habits
des uns & des autres estoient
de velours cramoisi; mais diffé-
rens, en ce que ceux des Va-
lets de pied estoient couverts
d'un tres gros galon d'or avec
des franges; ceux des Cochers
& des Postillons, estoient de
même. A l'égard de ceux des
Pages, ils estoient brodez d'or,

Nov. & Dec. 1707. K k k

& cette broderie faisoit voir autant de bon goust que de richesse. A peine tout ce grand & magnifique Cortège fut-il arrivé auprès du Palais que toute la Garde du Roy, par ordre exprés de Sa Majesté rendit à Son Eminence tous les honneurs militaires, ce Monarque ayant voulu qu'on luy rendist ces honneurs.

Monsieur le Cardinal Portocarrero alla droit à la Chapelle Royale, où tous ceux qui devoient assister à la Ceremonie, estoient déjà placez selon leur rang & leurs Charges. Les

principaux estoient les Presi-
dens des Conseils, deux Minis-
tres de chacun, & un Secrétaire
des plus anciens, & ainsi de
tous les autres Corps. Peu de
temps après Son Altesse Roya-
le arriva dans les Carosles du
Roy, qui avoient esté le pren-
dre à son Palais. Ce Prince
avoit une suite proportionnée
à sa naissance, & à la place qu'il
alloit tenir dans une pareille
Cérémonie. Peu de temps après
son arrivée, la marche com-
mença par les Galleries. Quatre
Massiers avec leurs Masses, &
quatre Herauks d'Armes pre-

K k k ij

cédoient Son Altesse Royale ; ainsi que tous les Prévôts de l'Hostel ; les Pages ; les Officiers de la Maison du Roy ; les Gentilshommes de sa Maison & de sa bouche ; les Ecuyers ; les Mayordomes du Roy & de la Reine ; & plusieurs Grands d'Espagne , du nombre desquels estoient Mr le Duc de Medina-céli ; Mr le Duc de Montalto ; Mr le Duc d'Osborne ; Mr le Duc de Gandia ; Mr le Marquis d'Astorga , Mr le Marquis d'Aguilar del Campo , & toutes les regles du Ceremonial furent observées dans cette

marche ; où tous les Grands estoient en habits somptueux, & portoient toutes les choses necessaires pour cette Ceremonie.

Le Prince des Asturies paroissoit ensuite dans une chaise à Porteurs d'une tres-grande magnificence. Cette Chaise estoit portée par les Valets de Chambre. Tapissiers, & soutenüe par les Valets de Chambre du Roy. Madame la Princesse des Ursins qui devoit tenir le Prince au nom de Madame la Duchesse de Bourgogne , de même que Monsieur le Duc

K k k iij

666 MERCURE

d'Orleans au nom du Roy ;
estoit dans cette Chaise , & elle
avoit le jeune Prince entre ses
bras.

Outre les 4. Dignitez de l'Egli-
se de Toledé, M^r le Cardinal Por-
tocarero avoit pour Assistant
Mr l'Evêque de Siguença & Mr
l'Evêque d'Urgel. Leurs Ma-
jestez Catholiques virent cette
Ceremonie à travers une gran-
de fenestre qui donne dans cet-
te Chapelle. A peine Monsieur
le Cardinal Portocarero fut-il
de retour chez luy, qu'il en-
voja au Palais dans une riche
Corbeille, par Mr Goyenache,

Tresorier de la Reine, quantité de presens. On trouva au dessus de la Corbeille, ceux qui estoient destinez pour les Dames de la Reine, chaque present avoit une adresse. Ils consistoient chacun en un Manchon ; deux paires de gands ; une Tabatiere d'or, & en une Bague. Tout estoit égal, excepté les Bagues, qui estoient de plus ou de moins de valeur, selon le rang & la qualité de chacune de celles pour qui elles estoient. M^e la Nourrice du Prince des Asturies, estoit comprise parmi le nombre de ces

668 MERCURE

Dames. On trouva dans le fond de cette Corbeille une Agraphe de Diamans, de la valeur de sept mille pistoles qui estoit pour la Reine; une autre pour Madame la Princesse des Ursins, estimée 3000. pistoles, & une Croix de Diamans avec une chaîne d'or de plus de 8000. pistoles pour le Prince des Asturies.

Les Dignitez, dont j'ay parlé, & qui assisterent à la Cérémonie du Baptême, reçurent aussi, de S. E. de riches presens, & qui leur convenoit. Les Gardes Espagnoles & Valonnes, se ressentirent aussi des libera-

litez de S. E. & l'on distribua de sa part, cent pistoles à chacun de ces Corps; & les Halbardiers eurent aussi lieu d'être satisfaits de la somme qui leur fut distribuée.

Pendant que tous ces Corps marquoient la joye qu'ils ressentotent des liberalitez de Monsieur le Cardinal Portocarrero, la Reine chargeoit Mr de Goyeneche, de rendre à S. E. tous les presens qui estoient pour Elle & pour Madame la Princesse des Ursins; mais S. M. accepta la Croix qui estoit pour le Prince des Asturies; &

670 MERCURE

elle permit aux Dames de prendre ceux qui leur estoient destinez. S. M. chargea en même temps Mr de Goyeneche, d'un Compliment tel que le mérite la generosité de S. E. & Elle ajouta qu'Elles la prioient, en consideration des besoins de l'Etat, de trouver bon qu'elles ne reçussent pas ses presens. Son Eminence supplia en même temps le Roy d'agréer cinq mille pistoles pour contribuer aux frais de la guerre. Elle se prepare encore à envoyer de grands secours à Oran.

Le soir du Baptême, les illuminations & les feux parurent par toute la Ville, & la Noblesse & le peuple, donnerent à l'envy, des marques de leur joye.

Quant à Son Altesse Royale, elle a plus donné que personne, puisqu'elle a sacrifié son repos & son sang, pour la gloire de l'Espagne, & qu'elle n'a rien épargné de tout ce qui a pû dépendre d'elle, & de tout ce que les pressans besoins ont demandé qu'elle fist à ses dépens pour gagner un temps qui est précieux quand

les occasions sont pressantes.

Le Roy a donné à Mr le Comte de Muret , **Maréchal de Camp**, qui commande à la Perouse, le Cordon rouge qu'avoit feu Mr de Valencé.

Sa Majesté vient de nommer Lieutenâns Generaux de ses Armées Navales, M^r le Marquis d'O , & M^r Ducasse ; & Mrs de Serquigny , & de Champigny Chefs d'Escadre ; & Mr de Langeron a eu le Cordon rouge. Ces places vacquoient par la mort de Mrs de Villette & d'Albermarle.

J'apprens aussi en ce moment

ment que le Roy vient de donner à Mr le Duc de Tresmes un Brevet de retenuë de 400. mille livres sur sa Charge de premier Gentilhomme de la Chambre; je vous en diray davantage le mois prochain.

Quoique la Relation, que vous venez de lire, de ce qui s'est passé depuis le 30^e de Novembre, que Mr le Duc d'Orleans est arrivé à Madrid, jusqu'au 12^e de Decembre, soit remplie d'un grand nombre de particularitez, toutes plus curieuses les unes que les autres, & que je n'aye épargné aucun

Nov. & Dec. 1707. LII

soin pour ramasser toutes les choses qui se sont passées pendant ces 13. jours, la Lettre, que je viens de recevoir de Madrid, & que je crois devoir ajouter icy, est néanmoins remplie de quantité de faits nouveaux, & l'on pourroit même dire qu'elle n'est composée que de ceux qui n'estoient pas venus à ma connoissance. Ainsi il y a lieu de croire que ces deux Relations doivent renfermer tout ce qui s'est passé à l'occasion du retour de S. A. R. à Madrid, & du Baptême du Prince des Asturies.

A Madrid ce 12 Decembre.

Vous sçavez, Mr, tout ce qui s'est passé à Sarragosse, à l'entrée de S. A. R. & vous ne serez pas sans doute moins content de la Ville de Madrid. Dès que l'on eut sçû que ce Prince approchoit, plus de deux cent carosses sortirent de Madrid, & ils furent suivis de tout le Peuple. La beauté de ce spectacle fut néanmoins diminuée, parce que S. A. R. arriva fort tard, & que le froid estoit fort grand ce jour là. Peu de jours après, le Roy & la Reine

Lll ij

578 MENCURE

menerent ce Prince dans leur carrosse, au Buen-Retiro, favorite tres-particuliere, & qui n'a que peu ou point d'exemples, pour voir la Representation d'un Opera, dont la depense a esté faire par la Ville de Madrid. La Salle est belle; les decorations estoient magnifiques; elles changeoient presque à toutes les Scenes; il y avoit beaucoup de machines, & l'Orchestre estoit bon. Le Roy, la Reine, & S. A. R. estoient sous un Dais, dans le Parterre, & assis dans des fauteuils. Le Mayordome estoit d'un costé, assis sur un tabouret, & Madame la Prin-

cesse des Ursins de l'autre, assise de la même manière. Les Grands estoient à la droite, & à la gauche, les Officiers Domestiques du Roy. Les Dames de la Reine étoient assises sur des carreaux, & les Officiers des Gardes du Corps & du Regiment des Gardes estoient dans l'Amphithéâtre. Il y avoit des Jalousies à toutes les Loges. Ainsi je ne puis vous dire par qui elles estoient remplies. Le Roy trouva au retour, toutes les rues illuminées, & remplies de feux.

Le 8 du même mois, jour de la Conception de la Vierge, on fit la Cérémonie du Baptême. Le

Lll iij

678 MERCURE

Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. avoit esté nommé seul pour assister à cette Cérémonie & l'on en avoit exclus le Premier Aumônier & le Capitaine des Gardes; mais Mr l'Abbé de Tresfont, qui a la Charge de Premier Aumônier, fit si bien connoître à S. A. R. que les Infans, avant luy, n'avoient pas eu de Premier Aumônier, ni de Capitaine des Gardes, que l'affaire fut décidée en leur faveur. S. A. R. partit sur les deux heures du Palais d'Uceda.

La marche commençoit par un carosse, dont les portières de ve-

lours cramoisi, estoient chamarrées d'or. Ce carrosse estoit attelé de six beaux chevaux; il n'y avoit personne dedans, & il est appelé Carosse de respect.

Le Carrosse de Son Altesse Royale suivoit: il estoit attelé de six chevaux parfaitement beaux, & environné des Ecuyers du Roy à cheval, & de ses Pages à pied. Il estoit aussi de velours cramoisi, & chamarré d'or. S. A. R. y estoit seule dans le fond. Son habit estoit magnifique, & couvert d'une infinité de pierreries. Mrs de Chastillon & d'Erampes, premier Gentilhomme de sa Cham-

680 MERCURE

bre & Capitaine des Gardes ; M^r l'Abbé de Tressant son premier Aumônier, & M^r d'Armentières son Chambellan, avoient l'honneur d'estre dans ce Carrosse ; qui estoit suivi de deux autres Carosses attelez de six mules chacun, & dans lesquels estoient les autres Officiers de S. A. R.

Après que l'on eut demeuré quelque temps au Palais, la marche commença pour se rendre à la Chapelle Royale : les Massiers marchaient les premiers ; les Grands les suivoient deux à deux ; les Heraults d'Armes paroissoient ensuite, suivis de six Grands, nom-

mez par le Roy, portant dans des Bassins les choses nécessaires pour la Ceremonie du Baptême.

Son Altesse Royale, les suivoit ayant son premier Aumônier à sa droite, Mr de Chastillon premier Gentilhomme de sa Chambre, à sa gauche; & Mr d'Estampes Capitaine des Gardes, suivoit le premier Aumônier.

La Chaise dans laquelle Madame la Princesse des Ursins portoit le Prince des Asturies, suivoit immédiatement Son Altesse Royale.

Madame la Princesse des Ursins en sortant de la Salle, dit.

682 MERCURE

fort haut , le Roy ordonne aux Grands de se couvrir , & ils se couvrirent.

On traversa dans cet ordre , toutes les Galleries du Palais , qui estoient tendues de tres-belles Tapisseries ; le Roy & la Reine y estoient incognito pour voir la marche.

Tout le Cortege entra dans la Chapelle qui est de plein pied du premier étage du Palais ; les Grands ; douze Députés du Conseil de Castille , & les trois Officiers de S. A. R. y entrerent seuls.

Son Eminence Monsieur le

Cardinal Portocarero , Archevêque Diocesain , assisté de deux Evêques , fit la Ceremonie. Jamais personne n'a fait paroistre plus de joye que l'on en remarqua sur le visage de ce grand Prelat , & on luy entendit dire qu'il n'auroit plus de regret de mourir. Il a dépensé plus de cent mille écus , tant en presens qu'en équipages , & il a même refusé de recevoir les vases d'or & d'argent , qui suivant l'usage d'Espagne , appelé l'Etiquette , luy appartenoint. Aussi peut-on dire que le Roy luy fit un tres-grand honneur en ordonnant que les Gar-

684 MERCURE

des luy rendissent les honneurs Militaires, sans que cela pust jamais tirer à consequence pour quelque personne que ce fust, & sous quelque pretexte que ce pust estre, le Roy ayant ajouté que c'estoit un honneur que l'on rendoit à la personne, à cause de ses grands & importants services.

La Ceremonie du Bapteme fut faite sur les mêmes Fonts, sur lesquels saint Dominique fut baptisé, & lorsqu'elle fut finie, & que S. A. R. sortit, les Gardes prirent les armes, & rappellerent. Ce Prince retourna au Palais d'Uceda avec le mesme Cortege qui l'avoit accompagné,

GALANT 685

accompagné, lorsqu'il en étoit parti ; mais ce ne fut pas sans peine qu'il y arriva, puisqu'il rencontra une si grande quantité de peuple & de carosses, dont le nombre me parut de plus de quatre cents, qu'il demeura plus de trois quarts d'heure à traverser un tres-court espace de chemin. Vous aurez sans doute beaucoup de plaisir d'apprendre que S. A. R. faisoit voir un air de grandeur qui charmoit tout le monde. Aussi étoit-il comblé de mille bénédictions par le peuple & par toute la Noblesse ; & comme les femmes étoient de la partie, on peut dire que l'applaudissement fut général.

Nov. & Dec. 1707. M m m

686 MERCURE

Le soir de la Ceremonie , tout Madrid fut illuminé , ainsi que tout le Palais , dans la court duquel il y eut un tres-beau feu. On courut les testes deux jours après , & S. A. R. remporta le prix de ces courses. Il y eut le soir du même jour un feu d'artifice au Palais d'Uceda , dont le spectacle fut trouvé des plus brillans. Son Altesse Royale s'attire les cœurs de tout le Monde. Ce Prince leur fait non-seulement une tres-grande chere ; mais les discours , qu'il leur tient , sont si gracieux , qu'ils oublient la bonne chere pour l'entendre parler. Son Altesse Royale a esté ren-

*être vifite à toutes les femmes des
 Grands. Le Roy & la Reine pa-
 roissent tres-consens de ce Prince,
 & tout le monde l'est du Roy.
 Trouvez bon que je remette à mon
 retour à vous parler de la Reine;
 puisqu'un Volume ne suffiroit pas
 pour la louer.*

*J'ay oublié de vous dire que le
 jour de la Course des Testes le peu-
 ple crioit, en regardant la bonté
 grace avec laquelle S. A. R. contr-
 roit. Voyez de quelle maniere
 les Princes de la Maison de
 France, sont bien élevez. Je suis
 Monsieur, &c.*

Je devrois vous parler icy

M m m ij

688 MERCURE

de ce qui se passe en plusieurs Etats de l'Europe , & sur tout en Angleterre , à cause de la tenuë du Parlement ; mais ayant accoustumé de vous envoyer tous les ans dans ma Lettre de Janvier , une courte peinture de la situation où se trouve l'Europe , je remets au mois prochain à vous parler d'une partie de ce j'aurois pû vous mander aujourd'huy.

J'avois résolu de vous envoyer ce mois-cy un article tres-curieux touchant ce qui s'est passé à l'ouverture d'après la S. Martin , de l'Academie

des Sciences , & à celle des Inscriptions ; mais outre que le temps & la place me manquent, j'ay considéré qu'il y avoit déjà dans la Lettre que je vous envoie huit ou neuf Extraits des Discours prononcez tant au Parlement , qu'à la Cour des Aides , en Sorbonne, aux Ecoles de Medecine , & à l'Academie Françoise. Ainsi j'ay crû que je devois remettre au mois prochain , ce qui regarde les Academies dont je vous viens de parler , ce que j'ay à vous en dire estant fort étendu.

Je ne vous dis rien de ceux

M m m iij

690 MENDICANE

qui viennent d'estre nommez
aux Benefices vacans, puisqu'il
me faut du temps pour m'in-
former de ce que j'en dois dire,
& que cette Promotion s'est
faite presque dans le temps que
je fermois ma Lettre. Vous ju-
gez bien, que par la mesme rai-
son je ne vous dis rien des per-
sonnes de consideration qui
viennent de mourir. Je suis,
Madame, vostre &c.

A Paris, ce 28. Decembre 1707.

Le Libraire au Lecteur.

N'ayant pû donner aussi
promptement, que je l'aurois
souhaité, l'Histoire du Siege

de Toulon à quelques Person-
nes qui en demandoient, parce
que les Relieurs avoient man-
qué de m'en fournir, le bruit
s'est répandu que l'Impression
de cette Histoire estoit entière-
ment vendue, ce qui m'oblige
d'avertir le Public qu'il m'en
reste encore assez pour satis-
faire la curiosité des plus em-
pressés.

Quoique les frais de ce volume, qui
contient les Nouvelles de Nov. & de
Dec. soient doubles, & que par conse-
quent il dût estre vendu 3. l. 16. s. l'Au-
teur a souhaité qu'on le donnât au Public
pour 55 s. en veau; en parchemin 52 s.
& en feüilles 50. sols.

Le Mercure de Janvier se debitera le
3. de Février.



T A B L E.

P rélude,	3
Benéfices donnez par le Roy,	10
Quartier du Parlement & de la	
Cour des Aides, avec les Dis-	
cours prononcez ce jour-là,	45
Premier article des moris,	61
Prélude d'une Feste d'Alemagne,	
auquel on doit faire attention	
avant que de lire la Feste,	91
Journal de plusieurs divertissemens	
donnez à Salizdahl,	92
Suite des Réjouissances faites pour	
la naissance du Prince des Astu-	
ries,	146
Vaisseaux montez & descendus à	
Bordeaux & à Blaye pendant	
le mois d'Octobre,	163
Mr Gilbert est nommé Recteur de l'U-	
niversité, & il fait sur le champ,	
un remerciement Latin à tous le	
Corps,	167
Election d'un nouveau Doge de Ge-	

TABLE.

nes, avec un détail de ce qui se passe à cette nomination ,	170
Discours prononcé le jour de l'ouverture des Audiances du Parlement, & le jour des Mercuriales ,	176
Discours prononcé par Mr Herment, Professeur des Ecoles de Medecine, le jour de l'ouverture de ces Ecoles,	200
Second article des morts ,	205
Veritable Relation de ce qui s'est passé à l'action dans laquelle les Anglois ont perdu , à la reserve d'un Vaisseau, tous les Vaisseaux d'escorte qui conduisoient une grande Flotte en Portugal ,	242
Testament politique , ou derniers Conseil, d'un Ministre , à l'Em- pereur Leopold I.	274
Geographie Sacrée ,	279
Dissertation touchant les antiquitez de quelques Eglises de Rome ,	283

T A B L E.

<i>Machine nouvellement inventée qu'on peut servir à ceux qui ont l'ouïe dure,</i>	288
<i>Cinquième Edition de la défense du Vin de Bourgogne,</i>	292
<i>Relation de tout ce qui s'est passé à Ramboillet, pendant le séjour que Monseigneur & Messei- gneur les Princes y ont fait,</i>	294
<i>Discours prononcé à la clôture de la dernière Sorbonnique, avec quel- ques autres Discours prononcez en pareille occasion,</i>	329
<i>Mariages,</i>	308
<i>Troisième Article de morts,</i>	336
<i>Erreur corrigée,</i>	406
<i>Second Article des mariages,</i>	410
<i>Dons faits par le Roy,</i>	418
<i>Réception de Mr le Marquis de Mi- meure à l'Académie Française,</i>	423
<i>Abregé de l'Histoire des Sçavans</i>	

T A B L E.

Anciens & Modernes ,	454
Lettres touchant l'Histoire de Ton-	
lon ; à la fin de laquelle on voit	
une resolution prise ; qui fait voir	
la continuation du zele des Pro-	
vençaux pour tout ce qui regarde	
le Roy & le bien de l'Etat ,	458
Vaisseaux montez & descendus à	
Bordeaux & à Blaye pendant le	
mois de Novembre ,	536
Sacre de Mr l'Eveque de Philadel-	
phie ,	540
Madame de Soubize est benite Ab-	
besse de Jouarre ,	544
Suite des Dons faits par le Roy ,	
	548
Article des Enigmes ,	563
Ouvrages ordonnez par Mr le Duc	
de Noailles , & achevez avant	
son départ pour la Cour ,	568
Dons faits par le Roy d'Esp. ,	572
Nouvelles d'Espagne ,	578

T A B L E.

Relation de tout ce qui s'est passé
au siège & à la prise du Chasteau
de Lerida, 584

Détail des rejoissances faites en
divers endroits à l'occasion de la
prise du Chasteau de Lerida; 584

Relations de ce qui s'est passé au
Baptême du Prince des Asturies, 651

Second article des Dons faits par le
Roy, 672

Lettre de Madrid, contenant un dé-
tail de ce s'y est passé depuis le 30.

Novembre jusqu'au 12. Décem-
bre, tant à l'égard du Baptême du
Prince des Asturies, que de S. A.

R Monsieur le Duc d'Orleans, 675

Articles réservés, 688

Avis du Libraire au Lecteur, 690

Avis pour placer les Figures.

L'AIR, De tous les Bois, p. 162

L'AIR, Vous prétendez, p. 567



